

La Chine va nommer un ambassadeur auprès de la C. E. E.

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 1 sch. ; Belgique, 20 BF ; Canada, 60 c. ; Cuba, 2,75 cr. ; Espagne, 20 pes. ; États-Unis, 10 c. ; France, 10 fr. ; Grèce, 100 dr. ; Inde, 20 rs. ; Italie, 200 L. ; Japon, 100 y. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 200 esc. ; Royaume-Uni, 10 s. ; Suède, 1,20 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; Turquie, 100 l. ; Yougoslavie, 10 d. din.

Tarif des abonnements page 15
K. RUE DES ITALIENS
75017 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 6297-23 Paris
Télex Paris n° 85072
Tél. : 770-91-29

ENTENDANT PRÉSERVER LE PAYS DE TOUTE INFLUENCE ÉTRANGÈRE

La révolution cambodgienne se radicalise

L'énigme khmère

La révolution khmère est-elle mal partie ? La question, à l'évidence, doit être posée. Victorieux si l'on compare la situation au Vietnam du Sud et au Cambodge.

A Saigon aujourd'hui, comme vingt ans auparavant, on se demande si le pouvoir révolutionnaire est sûr de lui, en pleine maturité, qui s'installe, administre la population, fait fonctionner l'économie, encadre sans le brusquer un peuple qui a subi pendant des années une influence occidentale, désarme sans brutalités apparentes les soldats de l'ancien régime.

A une heure d'avion, dans cette même Indochine révolutionnaire qui a proclamé à plusieurs reprises son unité, un autre monde apparaît, assurément moins souriant. Les Khmers rouges se coupent totalement de l'étranger — alors même que les Vietnamiens demandent une aide extérieure et accepteraient des investissements libres de conditions politiques.

Phnom-Penh était pourtant une ville accueillante pour eux, bien plus que Saigon ne l'était pour le G.R.P. Ils y disposaient de réseaux puissants et d'amis actifs. Or ceux-ci n'ont pas non plus été épargnés. Il aurait été naturel que l'énorme masse de réfugiés fût renvoyée dans les zones rurales.

La révolution khmère est jeune, trop jeune sans doute. N'oublions pas qu'elle a été renvoyée dans le passé par Hanoi, mais par les Américains, dont l'autorité, après le putsch de droite de 1970, s'est abattue sur une population épuisée sans cadres, qui ne se souvient pas, sauf en quelques districts, en situation pré-révolutionnaire et qui fut jetée sans préparation dans le combat.

Le Front national est du prince Sihanouk a aussi été composé d'éléments très divers : outre le tiers et ses amis, il comprend de ceux rudiement révolutionnaires, un bon nombre gagnèrent Hanoi en 1954, des intellectuels marxistes, ayant le goût de la vie à l'étranger, des hommes de gauche sans prise le maquis dans les années 60. Il ne s'agit pas d'un lieu homogène. De plus, il faut tout apprendre — la façon de faire la guerre, la manière de "lancer les paysans" — et tout "apprendre" pour l'avenir, et dans le "bataillon" nationaliste extrême qui pointillait, qui paraît "craintivement" à une seule cour à l'égard de l'étranger.

Le mouvement révolutionnaire est semblable à un s'éloigner de ce monde non-aligné dont il pourrait être considéré comme un symptôme anonyme — car politique, et quel est le rôle, par exemple, de M. Khieu Samphan ? L'absence de cadre politique capital dans le parti khmère qui avaient réussi pendant cinq ans de lutte agitée.

Les derniers réfugiés de l'ambassade de France sont arrivés en Thaïlande

Les témoignages des journalistes et des autres personnes évacuées du Cambodge confirment que la révolution khmère prend un tour très radical.

Phnom-Penh a été vidée du 17 au 20 avril de toute sa population. Le gouvernement royal entend apparemment préserver le pays de toute influence étrangère. Le prince Sihanouk, dans une interview à El Moujahid, affirme que le Cambodge refusera toute proposition éventuelle de dédommagement par les Américains. « Nous préférons penser nous-mêmes nos blessures », dit-il, ajoutant que « sa présence dans le pays n'est pas indispensable ».

Tous les étrangers qui avaient trouvé refuge à l'ambassade de France ont été évacués. Le second convoi a pénétré en Thaïlande jeudi 8 mai. Il comprenait deux cent trente Français (dont cent trente d'origine indochinoise), deux cents Pakistanais et cent vingt personnes de nationalités diverses.

Comment Phnom-Penh fut conquise

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Bangkok. — C'est à peu près à 8 heures et demi, le jeudi 17 avril, que les premiers soldats de l'armée de libération, les F.A.P.L.N.K., sont arrivés devant le bâtiment de l'ambassade de France à Phnom-Penh, situé à l'extrémité nord de la capitale. Depuis plus d'une heure, les échanges de coups de feu s'étaient poursuivis dans ce secteur entre les derniers résistants khmers et les unités avancées des forces de libération. Très vite, certaines positions avaient été abandonnées par les soldats khmers. Des soldats étaient allés en avant pour la suite en abandonnant armes et uniformes. Certains ralliés de la dernière minute récupéraient leurs armes. Un camion républicain, muni d'un grand drapeau blanc, enfila à toute vitesse le boulevard Monivong sous les applaudissements des premiers badauds.

Tous ceux qui n'abandonnaient pas ce symbole blanc — à la fois signe de reddition et emblème distinctif des révolutionnaires — nous avons vu partir jusqu'à notre départ, dans les semaines plus tard — se faisaient tirer dessus. Ainsi, ce général à deux étoiles, sans doute le major-général Khong Van Phanom, représentait l'armée de terre dans le comité suprême, mis en place quatre jours plus tôt : il arrive devant la porte de l'ambassade, dans sa Mercedes blanche, accompagné de quatre gardes, pour demander asile. Pendant que son ordonnance montait sur les grilles pour s'entretenir avec les gardes, le général s'efforçait de fuir à l'arrière, sur le trottoir, un de ses gardes.

Il se rendra aux vainqueurs plus tard. Un député, l'air mécontent, et mort de peur, arriva peu après le réarmement, une valise fixée sur le siège arrière. Il pleura pour obtenir asile. En vain. Les drapeaux blancs fleurissaient partout. Les cris de joie de la foule résonnaient de plus en plus fort. Des gens arrivaient en cortège. On faisait fête aux premiers soldats portés en triomphe, étonnés, parfois inquiets, de ce qui leur arrivait, eux les paysans, qui n'avaient jamais vu une ville, et à qui la capitale, le bastion de la République, s'ouvrait sans combat. Vêtus de noir, portant une casquette de la même couleur, ils étaient la plus sûre de matériel américain — le M-16 était beaucoup plus répandu que l'Ak-47, — ils couraient au pied du monument aux morts, un des derniers symboles de la colonisation française, avec son « poilu ». C'est

Le Monde de l'éducation
Le numéro de mai est paru

LES RETOMBÉES D'UN DISCOURS «EXPLOSIF»

Un réquisitoire de M. Ali Aref contre l'Éthiopie affecte les relations entre Addis-Abeba et Paris

Une certaine tension règne entre Addis-Abeba et Paris à la suite d'un violent réquisitoire contre l'Éthiopie prononcé à Djibouti par M. Ali Aref. Dans son discours — qui remonte à la fin mars, mais dont le texte ne fut connu qu'avec retard par les autorités françaises, — le président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas prend notamment position en faveur des rebelles de l'Éthiopie, où les Afars sont nombreux. Le gouvernement éthiopien, indique notre envoyé spécial à Addis-Abeba, a émis une protestation auprès de l'ambassade de France.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — On ne dissimule pas, dans les milieux proches du Comité militaire provisoire éthiopien, une certaine satisfaction, après le rappel, demandé par la France, du consul de Somali à Djibouti (de M. de la Roche) et l'envoi d'un nouveau, M. de la Roche, qui a été nommé à Djibouti. On entendait en effet, à l'annonce de l'arrivée de son ambassadeur à Mogadiscio, Paris pouvait difficilement faire moins, mais on a, en privé, à Addis-Abeba, dit-il.

Pour autant, et ce témoignage de l'Éthiopie, qu'inquiète « l'actuel régime somalien » au sujet de Djibouti, il n'est pas certain qu'il suffise à effacer l'effet désastreux produit récemment par ce que l'on appelle ici « l'affaire Aref ». Prenant la parole le 21 mars dernier à Djibouti, devant trois mille cinq cents personnes rassemblées au stade de la ville, le président Ali Aref avait prononcé, en langue afar, un long réquisitoire anti-éthiopien. Ce discours, qui semble-t-il, avait échappé aux autorités françaises du T.F.A.I. (1) a suscité une vive émotion à Addis-Abeba, où circulent de nombreuses rumeurs et spéculations. Résumant l'unité du

(1) Il semble que ce soit le consul de l'Éthiopie à Djibouti qui ait signalé au haut commandement français le discours et exploité du président Aref.

8 mai

8 mai 1945, le III^e Reich capitule et la seconde guerre mondiale s'achève enfin en Europe.

8 mai 1945, la France réprime durement une émeute nationaliste dans le Constantinois.

Pour n'être pas de la même dimension, les deux événements, ainsi rapprochés, ne sont pas sans liens profonds ni leçons encore actuelles. A la dernière grande guerre civile européenne, laissant écrouler le vieux continent et affaibli son prestige outre-mer, allaient vite succéder les premières guerres civiles coloniales. Aux millions de morts étaient ajoutés des millions de morts plus inutiles encore ; aux réfugiés jetés dans des camps ou sur les routes, d'autres réfugiés ; aux tortures, d'autres tortures qui, plus encore que les tueries, ristaient la honte de ce siècle civilisé ; ou racisme, un autre racisme.

Les deux ont toujours souffert les hommes n'avaient rien appris.

Car c'est bien l'Europe civilisée qui, par deux fois en un demi-siècle, s'est fait la guerre à elle-même, sans que beaucoup de voix s'élevaient pour s'en indigner, sans que personne ou presque s'opposât à temps que le suicide du vieux continent eût effacé la place et la puissance de ce nouveau monde. C'est la vieille Europe chrétienne qui, dans l'ignorance ou le mépris des autres peuples, des autres cultures, des autres religions, a livré tout de combats perdus en Asie et en Afrique, et s'étonne ensuite que ces peuples veulent leur identité et leur dignité.

Mais que d'espérances encore à leur égard ? Alors qu'il y a les puissances occidentales menant des guerres coloniales ou étrangères par les moyens les plus cruels, on veut croire que tel pays est en proie à la « barbarie » ; de jeunes soldats en guérites on attend sans doute qu'ils se conduisent en gentlemen, tout comme ceux qui leur ont livré une guerre sans merci, tant, et rapidement, à torturer. A ce degré, plus que d'anticommunisme, toujours concevable, il s'agit, concrètement ou non, de racisme, impardonnable tant il a fait commettre d'injustices et d'horreurs depuis cinquante ans.

(Lire la suite page 5.)

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU « PLAN SCHUMAN »

L'AUBE DE L'EUROPE

par PIERRE URI

« Ce mercredi 9 mai, à 17 heures, au salon de l'Éthiopie du Quai d'Orsay, le ministre des affaires étrangères fera une importante déclaration. » Dans la salle pleine à craquer, un homme grand et frêle, de sa voix sourde et avec son accent de l'Est, donne connaissance du document qui va courir immédiatement sur tous les téléphones et les antennes du monde. Robert Schuman était là, dans le conviction inébranlable, en trait ce message dont il avait fait preuve comme président du conseil confronté à une grève générale en 1947.

Pour mesurer le sens de ce qui venait de se passer, il faut se reporter à l'époque, que les jeunes d'aujourd'hui ont peine à imaginer. Il y avait à peine cinq ans qu'un état sorti de la plus horrible des guerres, l'Allemagne avait bien un gouvernement, mais il n'avait pas reconstruit sa souveraineté. Il avait besoin, en politique étrangère, de l'accord des trois commissaires alliés. La Ruhr était administrée par une autorité internationale dont Alain Fohrer était le représentant français. La Sarre était placée sous le protectorat de Gilbert Grandval. Une conférence allait se tenir à Londres pour décider du rattachement

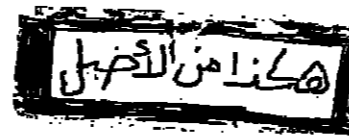
AU JOUR LE JOUR PARADOXE
Normalement, les autorités gouvernementales devraient se féliciter de la chute du régime. Elle est de nature à conforter la campagne anti-tabac qui se déroule depuis quelque temps. La dernière cigarette risque de n'être pas un mythe, mais une réalité assez désagréable pour les fumeurs qui pleins de zèle pour la consommation. Et si l'on peut l'habiller, par force, il n'est pas fort qu'on la retrouve tabac-dance revenue.

LE BICENTENAIRE DES ÉTATS-UNIS

Un pot-pourri historique

Malgré les catastrophes en Indochine, la célébration des fêtes du bicentenaire des États-Unis a pris, dès le mois d'avril, un aspect très haut, un milieu des réminiscences, à commencer par celles des milliers de touristes tenus à distance des villes, historiques de Concord et de Lexington, d'où partirent les premiers coups de feu de la révolution. Il y a deux cents ans l'arrivée inopinée des soldats de George II provoqua la légendaire chevauchée nocturne du patriote Paul Revere, alertant les populations par le fameux cri de : « Les Anglais arrivent ! Les Anglais arrivent !... »

(Lire la suite page 7.)



AMÉRIQUES

Etats-Unis

UN POT-POURRI HISTORIQUE

(Suite de la première page.)

L'organisme officiel du bicentenaire (ARBA) distribue les crédits fédéraux pour financer les divers programmes préparés par les communautés. Bien entendu la formule a déclenché une vague de mécontentements. Le gouvernement fédéral dépense trop, disent les uns; pas assez, selon les autres... Le bicentenaire est orienté poliquement trop à droite ou trop à gauche. Les gens du Middle West estiment qu'une part trop belle est faite à la Nouvelle-Angleterre (c'est dans cette région que les

choses se sont passées). Philadelphie en veut à Boston d'avoir organisé la grande exposition qu'elle avait prévue, centrée sur la signature de la déclaration d'indépendance. Bien sûr, chaque minorité estime qu'on a profité de cet excellent thème de promotion que les organisateurs de vendre des licences de fabrication qui leur rapportent un pourcentage de 4 à 5 % sur la vente des produits. Annel l'ARBA a déjà touché trois millions de dollars d'une centaine de compagnies, ce qui lui donne une certaine aisance pour financer d'autres projets.

Le « bicentennial » (le centenaire commercial) (1), comme l'appellent ses critiques, s'est développé avec des résultats positifs, comme le nettoyage complet de la statue de la Liberté financé par une grande compagnie de tourisme, de nombreux programmes historiques de la télévision payés par les grandes sociétés pétrolières, la tenue de bénéfices des boy-scouts de chants patriotiques enregistrés pour le compte d'une importante compagnie d'ameublement. Quant aux marchés de glaces, ils ont baptisé leurs produits « Red coats » ou encore le « chocolat fondant de Valley Forge ». L'industrie des souvenirs a décliné.

« Le jeu de mot porte sur la phrase « to buy », acheter. ché une offensive de « kitsch » centrée sur le thème de « l'esprit de 1776 », le fameux tableau représentant des soldats ensanglantés marchant vers la victoire au son des fifres et des tambours sur l'air connu de « Yankee doodle ». On en voit déjà partout en statues, sur la vaisselle, les verres et les pots, les tasses d'oreiller, cravates, écharpes, plaques d'automobile, ballons captifs et sous-vêtements des deux sexes. Jusqu'à présent, les organisateurs ne sont pas arrivés ou n'ont même pas tenté d'arrêter la poussée du mauvais goût. Comme le notait l'un d'entre eux : « Après tout un peu de kitsch religieux ou patriotique n'est pas mauvais en petite quantité. Il soulève les aspects les plus exigeants du patriotisme ». Mais peut-être est-ce pour réagir contre le commercialisme excessif que beaucoup d'Américains procèdent à leur petite célébration individuelle. Ici c'est une famille qui se réunit à la veillée pour la lecture collective de l'histoire du pays, là un jardinier plante des géraniums tricolores : « Jefferson les aime! » a-t-il dit. Ailleurs enfin une respectable ménagère a court d'idées a repêché consciencieusement sa petite maison du bord de la route en rouge, blanc et bleu...

HENRI PIERRE.

Cuba

M. FIDEL CASTRO SE DIT PRÊT À NÉGOCIER AVEC LES ÉTATS-UNIS SI LE BLOCUS COMMERCIAL EST RÉDUIT.

La Havane (A.F.P.). — Le sénateur démocrate George McGovern a rencontré le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, le mercredi 7 mai dans l'après-midi. L'entretien avait été précédé d'une première prise de contact, non prévue au programme officiel, le premier ministre cubain s'étant joint mardi à un dîner officiel auquel M. McGovern assistait, en compagnie de MM. Carlos Rafael Rodríguez et Raúl Roa respectivement vice-premier ministre et ministre cubain des affaires étrangères. M. McGovern, ancien candidat à la présidence des États-Unis en 1974, est le troisième sénateur américain à se rendre en visite à Cuba.

Devant une trentaine de journalistes qui l'accompagnait, M. McGovern et M. Fidel Castro ont déclaré mercredi que son gouvernement était disposé à engager des négociations avec les États-Unis « s'ils procédaient à une réduction suffisamment importante » du blocus économique de l'île. Il a donné comme exemple la levée de l'interdiction de commerce à Cuba d'aliments et de médicaments. Les deux ministres ont ajouté que les États-Unis avaient déjà fait quelques « petits gestes », comme la levée des restrictions aux déplacements des diplomates cubains aux Nations Unies, ce que cela n'était pas suffisant pour l'instauration d'un dialogue. Cuba et les États-Unis « vivent politiquement dans des mondes différents », a déclaré M. Fidel Castro, « mais ce sont des voisins, et, d'une manière ou d'une autre, ils doivent vivre en paix ».

« Le bicentenaire appartient à tout le monde », a-t-on dit du côté officiel. D'où cet immense bric-à-brac, ce pot-pourri historique accessible et assimilable pour le plus grand nombre. On voit mal, tout de même, comment établir un lien historique entre les pères fondateurs de la République et l'édification d'une statue d'une oie géante à Sumner (Missouri) « la capitale mondiale de l'oie sauvage », un concours culinaire pour l'accommodation du piment au Texas, le nettoyage dans l'Arkansas d'un cimetière militaire où sont enterrés des prisonniers de guerre japonais, le festival de l'écrivain en Louisiane, la peinture de treize mille bouches d'homme aux couleurs tricolores dans l'Ohio, l'installation de nouveaux égouts à Denver, sans oublier les vingt-quatre Hawaïens qui payeront dans leurs canaux jusqu'à Haïti et l'atterrissage d'un engin spatial sur Mars le 4 juillet 1976...

« Si vous croyez au système américain de la libre entreprise, voilà

M. Kissinger : dans les circonstances actuelles je ne rendrais pas service au pays en démissionnant

Washington (A.F.P., Reuter, U.P.). — Poursuivant l'enquête d'une série d'interviews pour la chaîne de télévision N.B.C. M. Kissinger a déclaré le mercredi 7 mai que sa démission ne rendrait pas service aux États-Unis si elle intervenait maintenant. « D'un point de vue égoïste, a-t-il dit, il est peut-être mieux valu pour moi que je sois déjà parti. Mais dans les circonstances actuelles, dans une période turbulente, je ne pense pas que je sois prêt à démissionner et que les pays étrangers nous observent, je pense que ce ne serait pas rendre service au pays que de s'en aller tout d'un coup. Je ne pense pas que moi et ma demande de rester... » « Si j'aurais jamais d'avoir un doute à ce propos, je me retirerais très rapidement et sans bruit », a-t-il ajouté. M. Kissinger, qui a fait en ces termes un bilan des résultats obtenus au cours des six années

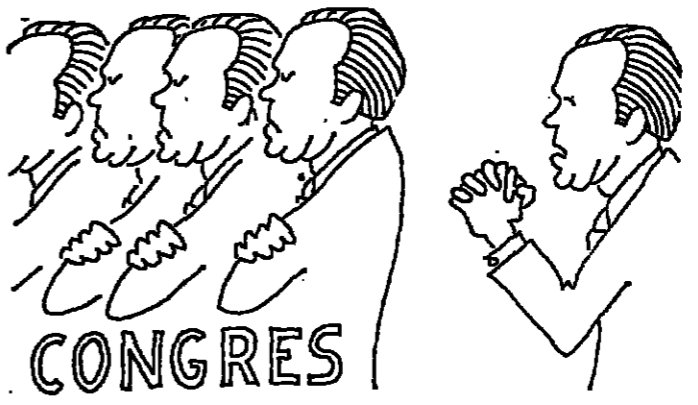
et demies qu'il a passé comme conseiller de la Maison Blanche, a conclu son entretien en disant : « Si vous considérez ce qui a été réalisé en ce qui concerne la Chine, l'Union soviétique, l'énergie, l'alimentation, mais aussi la sécurité et de l'association vietnamite du Vietnam et la libération de nos prisonniers, le démarrage du processus de paix au Proche-Orient, je ne pense pas qu'il soit exact de dire que notre politique étrangère n'a pas bien fonctionné. » « Il y a, je pense, à poursuivre au secrétariat d'État, certaines choses que j'aurais pu faire différemment, mais, pour les principales lignes de la politique suivie, je tiens à le répéter, si je devais le faire à nouveau, je le ferais globalement de la même façon. » « La politique étrangère de nos échecs, beaucoup de nos échecs, ont été causés par des problèmes intérieurs », a conclu M. Kissinger.

ASIE

Des milliers de réfugiés vietnamiens arrivent encore dans les ports du Sud-Est asiatique

A Washington, la sous-commission pour l'immigration de la Chambre des représentants a approuvé le mercredi 7 mai à l'unanimité un projet de loi pour l'aide aux réfugiés du Vietnam du Sud. Ce projet ne précise pas quelle devrait être la somme allouée pour l'accueil de quelque 150 000 personnes. La Maison Blanche estime à 507 millions de dollars le montant des crédits nécessaires. La requête de la Maison Blanche devait être soumise jeudi à la commission judiciaire de la Chambre et la se-

Le gouvernement britannique espère que la plus grande partie de quelque quatre mille S. Vietnamiens actuellement hébergés à Hongkong pourront être accueillis par les États-Unis et Canada. La Grande-Bretagne envisage pas, pour sa part, d'accueillir plus de quelques centaines de réfugiés. A Singapour, une dizaine de bateaux chargés de réfugiés sont arrivés mardi. Quarante bateaux sud-vietnamiens se maintiennent ancrés dans le



CONGRES

(Dessin de KONK.)

maine prochaine à la Chambre des représentants dans son ensemble. Pendant ce temps, des milliers de réfugiés vietnamiens continuent d'arriver dans les ports du Sud-Est asiatique, où ils sont hébergés dans des camps de fortune en attendant que les autorités locales trouvent les moyens de leur procurer une nouvelle terre d'asile. La plupart des gouvernements de ces pays semblent souhaiter que les réfugiés soient accueillis aux États-Unis ou au Canada et leur réclament à chercher une solution locale à ce problème est souvent dictée par le souci de ne pas compromettre leurs relations avec les nouveaux régimes.

Le nombre de réfugiés à Si pour s'éleva à sept mille selon une indication officielle. En Malaisie, quatre cent réfugiés sud-vietnamiens se trouvent actuellement sur une île large de la côte est qu'ont quitté les pays des que le gouvernement américain aura décidé de destination. Aux Philippines, vingt-quatre bateaux transportant quatorze mille réfugiés sud-vietnamiens sont arrivés mercredi base américaine de Subic Bay. En Thaïlande, trois cents réfugiés vietnamiens sont accueillis en différents points de la côte au cours des dernières quarante-huit heures. (A.F.P., Reuter.)

M. Giscard d'Estaing : les Vietnamiens de culture française pourront être accueillis dans notre pays

Mme Giscard d'Estaing a rendu visite, dans l'après-midi du 7 mai, aux deux cent douze réfugiés du Cambodge dont cent cinquante sont hébergés au foyer hôtel de la Bonneville, à Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). L'accueil des réfugiés a, d'autre part, été évoqué au conseil des ministres du mercredi 7 mai (voir le Monde daté 6 mai). Rendant compte de l'arrivée des premiers personnes évacuées du Cambodge, Mme Simone Veil, ministre de la Santé, s'est déclarée impressionnée par « la dignité, la tenue et le courage de ces réfugiés », ajoutant que « s'ils étaient accueillis dans l'avenir, nous aurions l'obligation d'aller vers eux pour les aider ».

Le président de la République rappelle que la politique de la France doit rester constante dans une politique d'accueil. Il a affirmé, en particulier, que les Vietnamiens de culture française, notamment ceux qui sont réfugiés aux États-Unis, devraient pouvoir être accueillis dans notre pays. Le conseil a confié à M. René Lehoucq, secrétaire d'État à l'Action sociale, la mission de coordonner l'ensemble des actions qu'appelle l'accueil des réfugiés et à M. Brusseau, inspecteur général, celle de réintégrer les personnels administratifs. Le ministre des affaires étrangères a, d'autre part, informé conseil de la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié : 20 francs les célibataires, 25 francs les ménages et 5 francs enfants à charge. Une somme de 100 francs a déjà été allouée, en même temps que du matériel de cuisine. La préfecture du Val-d'Oise, précise, d'autre part, des renseignements sur la situation au Cambodge et au Vietnam. Le comité d'accueil des réfugiés, que préside M. Gilbert Réa, préfet du Val-d'Oise, hérité actuellement deux cent vingt-six personnes dans les locaux de Méry-sur-Oise et C. Toutes ont été recensées et minées par des médecins. A p du vendredi 9 mai, le comité fournira un bilan quotidien chaque réfugié :

DIPLOMATIE

Réunie à la Jamaïque

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH SOUHAITE que les Britanniques restent dans la C.E.E.

Londres. — M. Harold Wilson a été réconforté par les résultats de la conférence du Commonwealth qui a pris fin mardi 6 mai à la Jamaïque.

Ce succès est particulièrement apprécié à Whitehall. Dans une déclaration distincte du communiqué officiel, les trente-trois présidents ou premiers ministres du Commonwealth soulignent que leurs intérêts n'ont nullement été compromis par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun. Le texte ajoute qu'aux yeux d'un « nombre considérable » d'entre eux le gouvernement de Londres devrait rester au sein de la Communauté, car cette présence encourageait les Européens à adopter une attitude « tournée vers le monde extérieur ». A un moment où les adversaires du Marché commun en Grande-Bretagne prétendent brandir le drapeau du Commonwealth, cette déclaration fournit au gouvernement une arme particulièrement précieuse dans la bataille du référendum.

D'autre part, le « plan Wil-

De notre correspondant

son » visant à stabiliser les prix mondiaux des produits alimentaires et des matières premières a survécu aux vives polémiques des premiers jours. Les gouvernements des Caraïbes, notamment, avaient mis en avant des projets beaucoup plus ambitieux pour assurer des ressources croissantes aux pays en voie de développement. En fin de compte, un compromis a été élaboré chargeant un comité de dix experts d'étudier les moyens par lesquels l'écart entre pays riches et pays pauvres pourrait être réduit.

Les pressions sur Salisbury

Ce sont cependant les problèmes africains qui occupent la plus large place dans le communiqué final de la conférence. Celle-ci s'est prononcée clairement en faveur d'un régime rhodésien « à majorité noire ». Cet objectif doit être atteint par des moyens pacifiques de préférence. Mais, si une nouvelle négociation

devait échouer, les membres du Commonwealth reconnaissent que l'intensification de la lutte armée contre le gouvernement de M. Smith serait « inévitable ». Le programme d'action élaboré à Kingston devrait contraindre les dirigeants actuels de la Rhodésie à négocier avec les nationalistes africains. Le Commonwealth propose notamment au Mozambique — qui devient indépendant le 25 juin — de proposer désormais au transit des marchandises destinées à la Rhodésie ou en provenance. La Grande-Bretagne a déjà assuré qu'elle contribuerait à décommoder le gouvernement du Mozambique pour les pertes financières qu'il devrait ainsi supporter. La conférence de Kingston s'est tournée aussi vers l'ONU pour que la communauté internationale tout entière participe au renforcement des sanctions économiques contre le régime de M. Smith.

Selon certains correspondants de la presse britannique, M. Wilson aurait promis « secrètement » à ses collègues africains qu'il convoquera une nouvelle conférence constitutionnelle sur la Rhodésie avant trois mois. Toutefois, le premier ministre, lors d'une conférence de presse à Kingston, a cependant fait preuve de beaucoup de réserves sur ce sujet, se contentant de dire qu'il appartient à la Grande-Bretagne de décider quand le problème d'une nouvelle Constitution rhodésienne devra être formellement discuté.

La plupart des membres africains du Commonwealth s'efforcent, semble-t-il, de promouvoir un accord de coopération en particulier — qui interdirait toute livraison d'armes à l'Afrique du Sud. M. Wilson aurait, jusqu'à présent, résisté à cette offre. Mais, selon le correspondant du Guardian à la Jamaïque, les dirigeants africains sont convaincus que, si ce problème est posé au Conseil de sécurité, la Grande-Bretagne n'osera pas recourir à son droit de veto, tandis que les Etats-Unis, la Chine et l'Union soviétique seraient déjà prêts à soutenir l'initiative africaine.

JEAN WETZ.

L'AUBE DE L'EUROPE

(Suite de la première page.)

Les modifications jusqu'au vendredi, arrêtées le samedi 6 mai, ont été limitées. René Mayer fit ajouter l'Afrique; Georges Bidault, président du conseil, demanda le rappel des efforts constants de la France pour une Europe unie; on traduisit « l'Europe » n'a pas été faite, nous avons eu la guerre; le Quai d'Orsay se couvre par l'allusion aux obligations de l'Allemagne, « tant que celles-ci subsisteront ».

Le secret avait été bien gardé. Un message envoyé à Adenauer avait obtenu sur-le-champ son assentiment enthousiaste. De Gaulle se pencha par Paris pour se rendre à la conférence de Londres: il ne sut pas bien que penser du papier qu'on lui montra en confidence. Le projet aurait pu être un plan Bidault; son directeur de cabinet, qui n'était pas Monnet, obligea de lui communiquez le rendez-vous. C'est dans le Monde qu'on lut que le président était censé l'avoir reçu. Deux ministres étaient dans le coup: René Mayer et René Pleven. Le mercredi matin, 9 mai 1950, ils s'adressèrent Robert Schuman à faire adopter le projet par le conseil des ministres.

Les acceptations de l'Italie et du Benelux ne tardèrent pas. L'urgence était de se rendre à Londres. Monnet y rencontra Stafford Cripps, nous demanda, à Hirsch et à moi, de le rejoindre. Après le refus, Robert Hall me dit: « Hazy years » (des années brumeuses).

Un style sans précédent

La conférence pour l'élaboration du traité de la CEEA était convoquée pour le 1^{er} juin. Nous préparâmes un document de travail découpé en articles qui ont été suivis, enrichis, complétés par la négociation. Monnet craint un style sans précédent. Pres de traduction, pas de procès-verbal. On ne liait pas l'accord sur un point à l'accord sur un autre: suivant un mot allemand qu'il venait d'apprendre, il n'y avait pas de *jeu*. Pour comble, vient de me rappeler un ami néerlandais, Hirsch et moi ne craignons pas de discuter devant les autres ce

n'était pas l'étalage d'un desaccord, c'était, par principe, une recherche ouverte. Les négociateurs les plus expérimentés en étaient désarçonnés: comment pouvaient-ils présenter leur position nationale s'il n'y avait pas de position nationale française? Nous gagnâmes. A ce jeu, un exceptionnel crédit. Il n'y avait pas de rencontre entre deux délégations sans qu'un Français y participât. La délégation française tenait le rôle si neutre et si essentiel du catalyseur, elle préfigurait l'Europe.

Au beau milieu des pourparlers éclata la malheureuse déclaration de John McCloy, haut commissaire en Allemagne, qui proposa la mise sur pied de douze divisions allemandes. C'était le contraire de ce que nous venions de faire: dans la recherche d'une souveraineté européenne, sauter à pieds joints l'affaire de la souveraineté allemande. Il fallut improviser la riposte: l'idée de la Communauté de défense. L'équipe qui en prépara le traité copia où elles n'avaient rien à faire les dispositions que nous élaborions pour le charbon et l'acier. Quand Paul Van Zeeland refusa un budget commun authentique en le réduisant à la somme des contributions décidées par chaque parlement, quand toute décision du commissariat était soumise à des avis conformes du Conseil pris à l'unanimité, je pensai qu'on cumulait les inconvénients: braver les phares sur une autorité totalement démunie de pouvoirs, faire des travaux préparatoires du traité de la CEEA, Hirsch avait dirigé une grande part des discussions économiques et techniques, le conseiller d'Etat Maurice Lagrange prenait charge des aspects juridiques, moi plus particulièrement des affaires sociales et commerciales. Mais tout le monde touchait à tout. Notre conférence s'arrêta pour que la délégation française rédigeât un projet complet; elle fournit aussi un memorandum sur la période transitoire: il se traduisait aisément en convention. Un comité de lecture, où j'étais aux côtés de Lagrange, se chargea des questions encore non résolues, acheva la mise au point des tex-

tes et, si mes souvenirs sont bons, accepta sans en changer un mot la convention sur les dispositifs transitoires. Il restait aux ministres à fixer le siège: ce fut le drama. Finalement Jose Bech, par sa bonhomie et sa habileté, obtint que la Communauté s'installe à Luxembourg, France gardant le Parlement à Strasbourg.

Quand Jean Monnet, le 10 à 1950, inaugura, au président c'était la petite poignée des principaux négociateurs qui se réunissaient au travail. Il dira quelque jour ce furent ces premiers mois de labeur incessant, et à quel rythme, à mettre les institutions en place, à entrer en contact avec les industriels et gouvernements, à accomplir les tâches préliminaires, l'ouverture successive du Marché commun pour le charbon et l'acier.

Le même esprit régnait que dans la négociation: les difficultés de chaque pays étaient considérées comme des difficultés communes à résoudre en commun. L'organisation européenne à laquelle le plan Marshall avait eu naissance, ne suffisait pas elle était ou le blocage, ou l'accord, ou le blocage, ou l'accord, ou le blocage, ou l'accord.

Le général de Gaulle, dans sa retraite, crut pouvoir se gâter de ce « méd-médo de charbon d'acier », s'abaisser à calculer sans autre motif, il désignait comme « l'inspirateur ». Il prenait pour des naïfs. Il ne railla pas l'extraordinaire aut-dant, dans les négociations. Paris aussi bien que dans le traité de Rome, bénéficiaire les hommes de la France. reste-t-il de sa politique du sur la table? L'histoire retiendra peut-être quinze ans à l'arrière et faillit périr la plus grande et la plus pacifique révolution de notre temps. Quand, après retour du général au pou Adenauer, surmontant ses hésitations, le rencontra, il avoua tant qu'il avait sous-estimé portée politique de ce qui s'était accompli. Cette reconnaissance tardive n'empêcha pas la politique, en proposant un accord franco-allemand, dans rien sorti sans des réunions périodiques où parfois s'accrochaient les antagonismes, de proclamer que la réconciliation franco-allemande était son œuvre. Ceux qui pensent souvent savent bien comment quelques jours, la déclaration de 1950 avait brusquement changé, et pour toujours, le plan France-Allemagne.

Plus généralement, tout le monde qui avait commencé ce jeu, c'était de changer les relations entre les peuples. Nous avons connu les crises successives. J'étais mesure le plus optimiste: « Ce que nous avons fait, solide, la preuve, c'est que, sont surmontées. » Il pense au jour d'hui à une tâche plus vaste et plus difficile: bar l'esprit de domination. Ce de être aussi changer les relations entre les hommes.

PIERRE URI

Les fédéralistes européens organisèrent, vendredi 10 mai, de 10 heures à 18 heures, place de l'Opéra, une campagne de pétitions au Parlement européen identique à celle qui a permis de réunir des dizaines de milliers de signatures dans les autres pays de la Communauté. Il s'agit de demander que, dans l'esprit de décisions prises et au sommet de Paris des 9 et 10 décembre 1964, le Parlement européen élabore dans le plus bref délai — et plus tard pour le mois de mai 1976 — le rapport sur l'Union européenne sous la forme d'un statut instaurant un gouvernement responsable devant un Parlement, lui-même élu au suffrage universel direct.

ERRATUM. — C'est par erreur que la Corbe du Sud a été signalée, dans le Monde du 7 mai, parmi les pays qui ont signé le traité non-prolifération de armes nucléaires. En réalité, la Corbe du Sud a déposé les instruments de ratification du traité le 26 avril dernier après des Etats-Unis.

NOMINATIONS AU QUAI D'ORSAY

M. RAOUL DELAYE A BUCAREST...

Le Journal officiel du 8 mai annonce les nominations:

De M. Raoul Delaye au poste d'ambassadeur à Bucarest (Roumanie), en remplacement de M. Francis Levasseur.

(Né en 1922, M. Raoul Delaye est, à sa sortie de l'École nationale d'administration, mis à la disposition de la résidence générale au Maroc (1948-1950) puis de l'ambassade de France à Rabat (1950-1952). Premier secrétaire à Rabat en 1952 et 1953, il est ensuite nommé à Bonn, où il sera deuxième conseiller de 1952 à 1957, ambassadeur à Ouagadougou de 1957 à 1972. Il était depuis lors directeur du service d'information et de presse du ministère des affaires étrangères.

M. PIERRE CERLES EST CHARGÉ DES AFFAIRES D'AFRIQUE DU NORD ET DU LEVANT AU QUAI D'ORSAY.

On apprend, d'autre part, la nomination de M. Pierre Cerles à la direction des affaires d'Afrique du Nord et du Levant au ministère des affaires étrangères.

(Né en 1915, diplômé de l'École des sciences politiques et engagé dans les Forces françaises libres, M. Pierre Cerles est attaché d'ambassade à France de 1945 à 1948 et deuxième secrétaire à Londres de 1948 à 1950. Après un passage à l'administration centrale, il est nommé, en 1957, deuxième conseiller à Moscou. Détaché auprès de l'OTAN de 1963 à 1968, premier conseiller à Pékin de 1968 à 1970, il était depuis cette date ambassadeur en Irak.)

C'est avec un vif regret que les journalistes accablés au Quai d'Orsay virent partir un homme qui fut pendant près de trois ans un porte-parole remarquablement efficace, constamment disponible et toujours amical. M. Raoul Delaye s'était surtout fait connaître pendant la période de M. Michel Jobert — dont il était l'ami personnel — une sorte de confident, — mais il n'a pas moins exercé ses fonctions, avec une parfaite loyauté, sous trois ministères, de M. Maurice Schumann à M. Sauvagepérou. Son successeur à la tête du service d'information et de presse du Quai d'Orsay est M. Louis Delarue, ancien ambassadeur à Cotonou, qui était depuis 1973 chef des services de la diffusion et des échanges culturels à la direction des relations culturelles, scientifiques et techniques.

... ET M. ALBERT TRECA A CANBERRA

De M. Albert Treca au poste d'ambassadeur à Canberra (Australie), en remplacement de M. Gabriel Van Lesthem.

(Né en 1917, M. Albert Treca a été mis à la disposition de la résidence générale au Maroc de 1946 à 1948, puis appelé à l'administration centrale de 1948 à 1952. Il est ensuite deuxième conseiller à Tripoli (1952-1953), ambassadeur à Wiesbaden (1953-1958) et, de 1958 à 1971, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Depuis 1971, il était ambassadeur à Addis-Abeba.)

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

LA CONVENTION CONSTITUTIONNELLE, qui a été émise le 1^{er} mai, se réunit pour la première fois ce jeudi 8 mai. Mercredi, le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, a lancé un appel pour que les partis représentés dans la Convention trouvent une formule de gouvernement acceptable par toute la population de la province.

Mercredi soir, en République d'Irlande, M. Seamus Costello, chef du parti socialiste républicain irlandais, dissident de l'IRA officielle, a été légèrement blessé en échappant à un attentat.

Roumanie

M. SANTIAGO CARRILLO, secrétaire général du parti communiste espagnol, a fait une visite en Roumanie, du 30 avril au 5 mai. Il a signé avec le secrétaire général du parti communiste roumain, M. Ceausescu, un communiqué affirmant la résolution de contribuer à la réalisation de l'unité des partis communistes « de type nouveau » sur la base du droit de chaque parti à définir sa propre politique extérieure et intérieure, conformément aux conditions sociales et nationales de son pays. (A.F.P.)

EUROPE

Portugal

M. Mario Soares pose ses conditions au parti communiste

Lisbonne (A.F.P., Reuter, A.P.). — Le parti socialiste portugais est un parti national et, comme l'ont démontré les résultats des élections d'avril, il est le premier parti du Portugal, a déclaré mercredi 7 mai, en substance, M. Mario Soares, au cours d'une conférence de presse à Lisbonne.

Faisant allusion au parti communiste, le leader socialiste a souligné que les incidents du 1^{er} mai provoqués par l'intervention d'extrême gauche ont été, en réalité, le résultat de la dérive à gauche de la gauche, contre laquelle le parti socialiste a toujours pris position de façon pluraliste.

Les incidents du 1^{er} mai se sont répétés au niveau gouvernemental et c'est ainsi qu'a été convoqué, ainsi que M. Al-

vares Cunhal, pour le inviter à l'unité indispensable à la bonne marche de la révolution du 25 avril.

« Le président du Conseil était ouvert à l'entente avec nous, entre les deux partis des travailleurs », a ajouté M. Soares, indiquant qu'il avait été alors convenu avec M. Cunhal d'organiser une rencontre pour examiner le vote de l'unité d'action politique entre les deux partis.

« Le parti socialiste portugais ouvert à l'entente doit cependant poser quelques préalables indispensables », a-t-il dit. « Il faut que s'instaure un nouveau style dans les relations entre les deux partis et que soit mis fin à la manipulation de la presse, de la télévision et de la radio au profit de la démocratie ». « Les journaux et les radios doivent être sous le contrôle de la direction pro-communiste », Radio Clube Nationale qui, à lui, est soumis à une propagande inacceptable », l'agence nationale ANI, « payée avec l'argent de tous » et qui a pour but de désigner les dirigeants dépendants des banques qui viennent d'être nationalisées ou qui reçoivent des subventions de l'Etat ne doivent pas servir un seul parti », a déclaré M. Soares.

Un autre préalable avancé par le leader socialiste est la tenue de élections libres au vote secret pour désigner les dirigeants syndicaux. Les conseils municipaux occupés par le Mouvement démocratique portugais, selon lui, doivent aussi être remis à des conseillers élus au suffrage universel.

M. Soares a encore affirmé que son parti ne prononcera pas d'exclusivité à l'égard du P.F.D. (parti populaire démocratique), dont la clientèle petite-bourgeoise de commerçants et d'agriculteurs doit être gagnée à la révolution. Il a estimé que l'avenir du peuple et de la révolution a allié les forces démocratiques de l'économie, dont l'Etat est « très préoccupé ». Il a invité le gouvernement à pratiquer une « politique d'ouverture » pour attirer les investissements.

M. Soares a réaffirmé qu'il voulait « un socialisme sans dérapage » dans lequel les droits de l'homme soient respectés. Il a enfin déploré l'indifférence de l'opinion portugaise à l'égard de ce qui se passe dans les anciennes colonies.

Italie

La Chambre adopte le projet de loi sur l'ordre public

De notre correspondant

Rome. — Le débat sur l'ordre public, qui marque toute la vie politique italienne depuis plusieurs mois, s'est provisoirement éteint, mercredi 7 mai, par l'adoption à la Chambre du projet de loi gouvernementale destinée à lutter contre la violence et la criminalité. Le Sénat, dans la composition qui est presque identique à celle de la Chambre, devrait s'exprimer dans le même sens. Le résultat a été accueilli par les démocrates chrétiens, socialistes, démocrates, socialistes, républicains, libéraux et droite nationale, contre 187 communistes et 21 abstentions (indépendants de gauche).

Le projet de loi (le Monde date du 30-31 mars) prévoit un renforcement de la garde et des mesures de prévention contre les suspects. Il accorde davantage de pouvoirs aux policiers, notamment dans l'usage de leurs armes.

La proximité des élections régionales n'est pas étrangère aux hésitations et aux contradictions qui ont marqué le débat. Les communistes, après s'être opposés aux accusations de l'extrême gauche — qualifiant la loi de « liberticide », — ont préféré voter contre le projet « pour des raisons de principe ».

L'extrême droite, elle, a mis tout le monde dans l'embarras en se déclarant en faveur du projet.

« Les mesures prévues contre la réorganisation du parti fasciste sont une violation de la Constitution », a déclaré le chef de ce groupe à la Chambre. Il a demandé que le président du conseil publie un communiqué de dernière heure pour refuser ce cadeau empoisonné et dénoncer le « mensonge » des amis de M. Altissimo, soupçonnés d'avoir une part de responsabilité dans la recrudescence de la violence politique. Les socialistes en particulier se sont montrés très réservés, devant mêler leurs voix à celles de l'extrême droite.

Le projet de loi est un coup de maître du secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Fanfani qui n'est pas mécontent d'embarrasser ses adversaires, communistes, et encore plus ses alliés socialistes. Ces derniers, ne pouvant provoquer une crise gouvernementale à quarante jours des élections, ne pouvant non plus négliger un thème aussi populaire que l'ordre public, ont

concentré tous leurs efforts sur des amendements qui pourraient orienter la loi dans un sens plus libéral.

Ainsi, à leur demande, on a complètement réécrit l'article premier qui refusait la liberté provisoire pour tout délit comportant l'obligation du mandat d'arrêt; la mesure ne s'appliquera que dans certains cas, et notamment pour les tentatives de reconquête du parti fasciste. Les socialistes ont, d'autre part, empêché le vote de l'article 4, qui permettait des perquisitions au domicile des suspects.

Partir d'aujourd'hui, chacun est un peu moins libre », affirme l'hebdomadaire l'Espresso. Même s'ils partagent ce point de vue, les socialistes ont un motif de consolation: cette loi ne durera pas plus de quelques mois puisque une réforme générale du code pénal est attendue avant la fin de l'année.

ROBERT SOLÉ

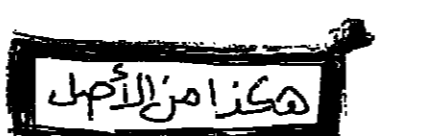
Hongrie

PAUL VI : le cardinal Mindszenty fut et continuera d'être un symbole de contradictions.

Cité du Vatican (A.F.P., Reuter). — Au cours de l'audience générale du 7 mai, Paul VI a parlé du cardinal Mindszenty. Le prélat, dit-il, « fut et continuera d'être un symbole de contradictions, comme il fut l'objet de la fois de vénération et d'attaques violentes. Le cardinal Mindszenty fut ardent dans la foi, fier dans ses sentiments, irréductible dans ce qui lui appartenait comme le devoir et la droiture. La Providence en fit un protagoniste d'une des périodes les plus difficiles et les plus complexes de l'existence millénaire de l'Eglise dans son noble pays ».

« Une fois calmé le tumulte des passions et des polémiques, suscitées souvent par des épisodes de son existence tourmentée et incompréhensible », dit encore Paul VI, l'histoire saura former sur lui un jugement mieux équilibré et objectif ».

Le cardinal Mindszenty sera inhumé le 16 mai dans la basilique de Marcellin à 140 kilomètres au sud-est de Vienne, en Styrie.



POLITIQUE

AU SÉNAT

• L'égalité des sexes • La lutte contre les déchets

Le Sénat a adopté, mercredi 7 mai, le projet de loi tendant à élargir, dans la fonction publique, les conditions de recrutement et de promotion entre les deux sexes. Ce projet, dont le rapporteur était M. Anburin (U.D.R.), a été légèrement modifié et devra retourner à l'Assemblée nationale, où il avait été adopté le 22 avril (le Monde du 24 avril) en première lecture.

Les sénateurs ont ensuite voté, en l'amendant, le projet de loi relatif à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, texte que n'ont pas encore examiné les députés. Puis le Sénat a autorisé, par 198 voix contre 82 (P.C., P.S., radicaux de gauche), l'émission d'un emprunt de 5 milliards, destinés à relancer les investissements.

« L'égalité des droits entre les deux sexes », déclare M. AUBURIN, qui présente le rapport de la commission des lois, n'est pas encore la réalité dans la fonction publique, où subsistent de nombreuses discriminations. Ce projet marque la volonté du gouvernement de mettre un terme à ces anomalies dans le domaine sur lequel il possède l'autorité la plus directe et où se rencontrent la plus forte proportion d'emplois occupés par les femmes. »

M. NAMY (P.C.), qui intervient ensuite, souligne que la convention de l'ONU sur les droits politiques de la femme, signée par la France en 1953, n'a pas encore été publiée au Journal officiel.

« Dans l'accomplissement du service public, affirme M. FERONNET, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, l'Etat ne peut connaître que la qualité du fonctionnaire et non son appartenance à l'un ou l'autre sexe : la réforme de l'article 7 du statut général qui est proposée fait de l'égalité de condition des agents une réalité pleine et entière. »

Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la condition féminine, déclare que la convention de l'ONU sur les droits politiques de la femme

La protection de l'environnement

Puis il a examiné le projet de loi sur l'élimination des déchets et la récupération des matériaux. « Ce texte, a indiqué le rapporteur M. RAUSCHÉ (Union centriste), pose d'abord le principe de la responsabilité du producteur de déchets, application du principe général pollueur-payeur. Il donne la possibilité de rechercher la responsabilité de ceux qui mettent sur le marché des produits qui deviendront des déchets. Une taxation à la source permettra de financer l'élimination des déchets. Il s'agit en fait d'une obligation aux communes de collecter et d'éliminer correctement les ordures ménagères. D'autres parti, diverses mesures sont prévues pour faciliter la récupération. »

Enfin, est créée une agence nationale des déchets, dont le rôle sera de la fois technique et d'incitation. »

M. BOYER-ANDRIVET (Ind.), qui exprime l'avis de la commission des finances, souligne que la nouvelle législation permettra d'imposer à des producteurs de participer, au besoin par le biais d'une taxe parafiscale, à l'élimination des déchets des produits qu'ils ont mis sur le marché.

Au nom de la commission des affaires culturelles, M. COLLERY (Union cent.) s'élève sur le fait que ce sera fait pour les déchets radioactifs. « Quant à la récupération », déclare-t-il, elle dépend de l'impulsion que donnera le public, mais il faut dire que les mécanismes de l'économie libérale ne favorisent guère. Les incitations économiques doivent être complétées par des incitations techniques. »

CINQ GRANDS DÉBATS SONT PRÉVUS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a fixé, le 6 mai, l'ordre du jour et prévu l'organisation de cinq grands débats :

Sur la défense et le service national (le 21 mai), sur l'emploi (le 28 mai), sur les options du V^e Plan (les 3 et 4 juin), sur la politique étrangère (le 11 juin) et sur l'immigration (le 18 juin). Le projet de loi sur le divorce sera examiné du 27 au 30 mai, le projet de loi sur la base professionnelle du 19 au 23 juin, le projet de loi sur la réforme foncière entre le 13 et le 26 juin.

Avant que des décisions soient prises, M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., avait exprimé l'insatisfaction de ses amis devant l'inscription dans laquelle on les laissait à l'Assemblée en ce qui concerne technique, avait-il déclaré à la suite de la réunion du bureau du groupe U.D.R. à laquelle participait M. René Teissandier, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

sera publiée prochainement au Journal officiel : il fallait la signature de tous les ministres. « Je tiens, dit-elle, s'excuser la dernière. »

Un amendement de M. JEAN COLIN (Union centriste), adopté par le Sénat, prévoit que « tout fonctionnaire peut bénéficier d'une disponibilité, soit pour des raisons de famille, soit sur sa demande, en fonction d'un certain nombre d'années de service ». Cette modification, indique M. COLIN, assouplira les conditions actuelles de disponibilité qui sont très rigoureuses et bloquent un grand nombre d'encadrement tandis que les jeunes piétinent.

M. FERONNET s'était opposé vainement au vote de cet amendement.

L'ORDRE DU JOUR

La conférence des présidents de Sénat a fixé les dates suivantes pour la discussion de plusieurs questions orales ou écrites :

20 MAI. — Questions sur la politique énergétique et la construction de centrales nucléaires ;

21 MAI. — Questions sur les finances locales et les libertés communales (réponse de M. Michel Penlat, ministre de l'Intérieur) ;

22 MAI. — Projets de loi sur le remembrement et le statut du fermage.

VERS LE 10 JUIN. — Déclaration de politique générale du gouvernement suivie d'un vote. Le débat se développera autour d'un thème central qui n'a pas été encore fixé.

dément, déclarant : « Vous créez un nouveau droit : la disponibilité à l'ancienneté, sans considération de l'intérêt du service. »

Le Sénat a ensuite adopté sans discussion l'article unique d'un second projet de loi qui étend le bénéfice des dispositions du code de la famille aux enfants à charge des personnes célibataires ou divorcées.

L'agence nationale aura un rôle déterminant. Mais l'Etat pourra intervenir de manière plus dérivée, par exemple, en plaçant l'entretien de certaines activités de récupération. »

M. LETOQUART (P.C.) estime qu'il serait normal que les fabricants d'emballages plastiques fussent taxés en raison des profits qu'ils en ont tirés.

M. JARROT, ministre de la qualité de la vie, dresse le bilan de la situation actuelle : « Plus de 11 millions de tonnes de déchets sont relégués annuellement, par les ménages, soit autant que l'industrie ; 1 million de véhicules hors d'usage et 30 millions de pneumatiques etc. »

« Jusqu'à présent, déclare-t-il, les déchets étaient considérés comme des sous-produits négligeables de l'activité industrielle et de la consommation humaine. Il convenait de s'en débarrasser en limitant au mieux les nuisances

qu'ils pouvaient provoquer. Aujourd'hui s'impose l'idée qu'il faut également agir « à l'amont », c'est-à-dire aux niveaux des processus de fabrication, de production et de consommation. Le projet de loi est fondé sur cette préoccupation, à côté du souci de promouvoir des solutions d'élimination des déchets satisfaisantes pour l'environnement. »

Le ministre pense que la mise sur le marché de produits non éliminables devra être, un jour, à la limite interdite, à tout le moins contrôlée.

Le Sénat a voté plusieurs amendements : il a notamment étendu la notion de responsabilité pour les dommages causés par les déchets ; il a aussi voulu préciser l'orientation du décret qui fixera la nature des déchets et ordures ; deux types de financement disparaîtront et les fonds pour leur destruction et leur récupération. Les sénateurs ont enfin voulu que l'agence nationale pour l'élimination et la récupération des déchets soit créée en son sein : elle est créée et en vue d'assurer la sauvegarde de l'environnement. Il est en revanche repoussé un amendement de leur commission des affaires culturelles, qui proposait d'interdire la fabrication et la vente de produits non éliminables, mais que sera à base de chlorure de polyvinyle, de polystyrène et des dérivés non bio-dégradables. — A. G.

M. PASQUA : la vague d'adhésions nouvelles à l'U.D.R. se confirme.

M. Charles Pasqua, ancien député, a déclaré à l'Assemblée de l'U.D.R. au cours des sessions départementales de l'U.D.R. des Pyrénées-Atlantiques, que « la vague d'adhésions nouvelles que l'U.D.R. connaît depuis l'accession de Jacques Chirac au secrétariat général s'est confirmée en avril ». Et il a précisé : « Chaque mois, plus de deux mille compagnons rejoignent le mouvement. »

M. Pasqua a ajouté : « Dix pour cent des cadres de l'U.D.R. sont des jeunes ou des femmes de moins de vingt-cinq ans. Nous avons l'intention de continuer à faciliter l'accès aux responsabilités des jeunes et des femmes, et à leur donner, dans la compétence et le militantisme, et non l'ancienneté, doivent guider notre choix. »

Le président de la République a fait part au conseil des ministres le mercredi 7 mai de sa visite officielle au Maroc et de l'accueil exceptionnellement chaleureux qu'il a reçu de la part du roi du Maroc, comme l'indique le communiqué que nous avons publié dans nos dernières éditions du 8 mai.

D'autre part, le secrétaire d'Etat aux départements d'outre-mer a fait une communication sur son récent déplacement dans le Territoire des Afars et des Issas.

OUTRE-MER

Les relations entre Addis-Abeba et Paris

(Suite de la première page.)

Le président du conseil du gouvernement du T.P.A.I. qui effectuait au mois de janvier plusieurs voyages au Yémen, en Arabie Saoudite et au Koweït, avait ensuite déclaré : « Je ne veux la libération de l'Erythrée. L'O.U.A. parle souvent de notre indépendance, mais pourquoi ne parle-t-elle pas de l'indépendance de l'Erythrée. De ces gens qui se font passer pour des libérateurs. »

M. Ali Arif, estime-t-on à Addis-Abeba, qui a reçu, par ailleurs, un représentant du Front de libération de l'Erythrée à Djibouti, a donc choisi de faire alliance avec les rebelles d'Erythrée, une province où vivent de nombreux Afars. Il cherche à ressusciter pour son propre compte, et celui du sultan, Ali Mirah, le vieux rêve d'une Grande Afarie indépendante englobant le sud de l'Erythrée, le port d'Assab et le Harar. Un rêve qui implique

évidemment le démantèlement de l'Ethiopie à la faveur des difficultés internes de ce pays. Or, jusqu'à présent, le régime militaire éthiopien, mobilisé en Erythrée et dans l'Ogaden, s'était tant bien que mal accommodé de la situation. Mais le régime militaire éthiopien, qui dispose de plusieurs milliers de fusils et contrôle une zone stratégique vitale pour le régime de Khartoum, Addis-Abeba et le chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti, pourrait poser un redoutable problème s'il basculait dans la rébellion armée aux côtés des fronts érythréens en utilisant Djibouti comme « sanctuaire ».

Qu'Ali Arif et à travers lui, la France se soient publiquement compromis dans de tels projets — même à la faveur d'une fièvre électorale — a singulièrement compliqué les relations entre Addis-Abeba et Paris. Le gouvernement éthiopien a protesté auprès de l'ambassade de France à Addis-Abeba. Dans les milieux

Le comité de liaison de la gauche siègera le 22 mai

Le comité de liaison des partis signataires du programme commun de gouvernement de la gauche se réunira le jeudi 22 mai à 10 heures au siège du parti communiste. Les délégués des trois formations, conduits par MM. Françoise Leclercq (P.C.F.), Pierre Bergey (P.S.) et François Loncle (Mouvement des radicaux de gauche), se proposent notamment de faire le bilan des cent meetings unitaires qui se sont déroulés à travers la France entre le 20 mars et le 20 avril, et d'envisager la mise au point d'autres actions communes.

Mme AUDRY : le P.C.F. doit évoluer.

Mme Audry, membre du comité directeur du parti socialiste, président de l'association Etudes, recherches et informations socialistes (E.R.I.S.), note dans un article des Cahiers de cette tendance du P.S. animé par M. Jean Popper, député du Rhône : « Le départ des militants socialistes sous bien des aspects que la transformation de leur parti est loin d'être achevée ; ils mesurent le chemin qui leur reste à parcourir. Ils ne confondent pas le rôle de leur parti politique dans l'opinion et dans le corps électoral avec la solidité de son organisation, sa capacité de dépasser son implantation dans les couches les plus exploitées (...). Il faut bien voir que si l'alliance de la gauche doit

conduire les partenaires à évoluer, cette évolution n'est pas pour autant symétrique. Celle du P.S. était nécessairement initiale, elle débutait par un changement d'orientation sans lequel il n'aurait pas eu d'alliance du tout et qui a commandé le regroupement des socialistes et l'afflux de nouveaux adhérents. Quant à celle du P.C.F., elle passait par le changement de P.S. et c'est à partir de maintenant qu'il se trouve confronté avec la décision de s'y engager ou de s'y refuser (...). »

M. ROCARD : la polémique se fesse.

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du P.S., s'est écrié mercredi 7 mai, sur les antennes d'Europe 1, de la reprise des conversations de la gauche, socialistes et communistes. Il a déclaré à ce propos : « Les polémiques sont normales entre deux courants du socialisme existant depuis cinquante-cinq ans. La récente controverse a certes eu des effets démobilisateurs sur les travailleurs. Nous, socialistes, sommes de victoire. Le fait que le P.S. soit resté un grand parti, disons l'équivalent du P.C., est un facteur décisif pour la victoire de la gauche. Je ne parle pas d'équivaler la gauche, parce que c'est fait. »

M. Mitterrand ne croit pas à l'hypothèse suivant laquelle les Américains pourraient se retirer d'Europe et maintenir son option à l'armement nucléaire, mais ajoute-t-il : « Si un nouvel équilibre laissait l'Europe à découvert, de nouvelles formes de diplomatie et d'armement s'imposeraient. Si les socialistes et les communistes étaient au gouvernement, faites-leur confiance, ce sont des patriotes et sincèrement pour la question (...). La gauche ne va pas couler ses sous-marins ni détruire son potentiel.

LES REPUBLICAINS INDÉPENDANTS ESPÈRENT COMPTER CINQUANTE MILLE ADHÉRENTS AU MOIS D'OCTOBRE.

Le bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants s'est réuni mercredi 7 mai sous la présidence de M. Jacques Dominati, secrétaire général, et a notamment examiné les résultats de la campagne d'adhésions en cours. Cette campagne, ouverte le 15 avril, sera close le 31 juin par la réunion d'un conseil national de la formation. M. Dominati indiqua alors que le F.N.R.I. compterait alors trente mille adhérents et cinquante mille au mois d'octobre. Il a déclaré : « Dans le monde actuel, ceux qui paient, ce sont ceux qui s'organisent. Il faut être à l'avant-garde de la vie politique. »

Le bureau politique de la F.N.R.I. a aussi pris position sur les questions relatives à l'énergie. On lit dans la déclaration rendue publique au terme de la réunion : « L'inévitable recours à l'énergie nucléaire reste, quoiqu'il en soit, la seule chance pour la France de mieux résoudre les problèmes de son approvisionnement énergétique et de la préservation de son environnement. »

Mme Roselyne Pierre a été nommée déléguée nationale à la formation civique ; elle a été chargée de l'animation de la formation de femmes et de faciliter leur promotion dans la vie politique française.

M. François Mitterrand : la politique de M. Giscard d'Estaing, c'est de la mousse

Au cours de l'émission de télévision « Les deux courants du socialisme », M. François Mitterrand a expliqué qu'une gauche dans laquelle les socialistes seraient minoritaires n'aurait aucune chance de victoire. « Le P.C., est un facteur décisif pour la victoire de la gauche. Je ne parle pas d'équivaler la gauche, parce que c'est fait. »

M. Mitterrand ne croit pas à l'hypothèse suivant laquelle les Américains pourraient se retirer d'Europe et maintenir son option à l'armement nucléaire, mais ajoute-t-il : « Si un nouvel équilibre laissait l'Europe à découvert, de nouvelles formes de diplomatie et d'armement s'imposeraient. Si les socialistes et les communistes étaient au gouvernement, faites-leur confiance, ce sont des patriotes et sincèrement pour la question (...). La gauche ne va pas couler ses sous-marins ni détruire son potentiel.

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche s'est réuni mercredi 7 mai, sous la présidence de M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F. et a approuvé en ce qui concerne certaines de ses options.

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F. et a approuvé en ce qui concerne certaines de ses options.

Affirmant le caractère profondément démocratique de sa formation, M. Poperen dit : « Je ne suis pas chez nous que l'on d'indigne des blâmes ni des sanctions, que l'on fait des pes comme celui qui consiste à s'occuper les jeunes socialistes. »

M. Claude Poperen, secrétaire national du P.C.F. commente dans l'hebdomadaire de ce parti, l'Unité, la « râlée à gauche » sur les propositions de M. Mitterrand. « Elle n'empêchera pas notre parti d'autocritique. La polémique se fesse. » M. Rocard a toutefois estimé que, dans un proche avenir, le socialisme verrait un approfondissement de son union, qui n'exclurait pas certaines crises de croissance.

« L'Humanité » critique certaines analyses de M. Einstein sur le « phénomène stalinien »

François Hinccker critique dans l'Humanité du 7 mai l'ouvrage de M. Jean Elieinstein, « Le phénomène stalinien », paru dans les éditions Grasset le 26 mars. L'auteur, qui est journaliste dans les éditions du 26 mars, le quotidien porte globalement une appréciation favorable sur l'étude de M. Elieinstein. Il se félicite de l'auteur sous-estimé de la nature de la répression stalinienne à l'égard des non-communistes. Mais surtout la critique de l'humanité note :

« Jean Elieinstein a certain ment tort de considérer que la société stalinienne est une société d'intérêts économiques sociaux et individuels et que la condition éternellement favorables au développement de la démocratie, alors que cette dictature stalinienne est une dictature bourgeoise (s'exprime vulgairement est « Pas » politique à l'encontre, à l'égard, au théâtre, dans la famille et que le socialisme, au contraire, l'abolit progressivement. »

En ce qui concerne justement le fonctionnement de l'Etat soviétique, François Hinccker pense que le phénomène stalinien n'a pas entraîné la disparition de la pluralité », mais qu'il résulte justement « d'une pluralité encore terrifiante de pratiques, de méthodes, de pratiques, des syndicats et diverses organisations professionnelles et culturelles. »

LES CONGRESSISTES REFORMATEURS ELIRONT DIRECTEMENT LEURS DIRIGEANTS

Le conseil fédéral de la Fédération des réformateurs (créée le 6 mars dernier) a l'initiative, notamment de MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber s'est réuni mardi 5 mai pour décider de la manière dont seraient désignées les instances dirigeantes de la fédération, lors des sessions nationales, qui se dérouleront à Paris les 14 et 15 juin prochains.

Les représentants du Centre démocrate, du parti radical, du Centre républicain, du Mouvement démocratique socialiste de France et du Centre Démocratique et Progressif ont longuement débattu avant de décider que les dirigeants de la fédération seraient directement élus par les assises et non cooptés.

A la Réunion M. PAUL VERGÈS FAIT ÉTAT D'UN CLOTOT DE LA C.I.A.

A l'occasion de la réunion de la conférence extraordinaire du parti communiste réunionnais, M. Paul Vergès, secrétaire général de cette formation, a fait état d'un complot préparé par la C.I.A. et visant à abattre d'une part M. Paul Bérenger, secrétaire général du Mouvement national réunionnais (M.N.R.) et progressiste d'opposition de l'île Maurice) et l'autre part M. Paul Vergès, secrétaire général du P.C.R. ».

M. HAMEL (R.I.) DEMANDE QUE LE GÉNÉRAL BRASART SOIT RELEVÉ DE SON COMMANDEMENT

Le président de la République a demandé à M. Yvon Bourges, ministre de la défense, de convoquer le général de brigade Pierre Brasart, commandant des forces françaises à Djibouti, « pour entendre ses explications » sur les propos qu'il a tenus concernant le journaliste Christian Hoche, attribué au général Brasart, commandant des troupes françaises à Djibouti, et ne méritent pas d'être considérés comme le retrait du commandement confié à un officier général, portant ainsi atteinte à la réputation du corps des officiers généraux de l'armée française. »

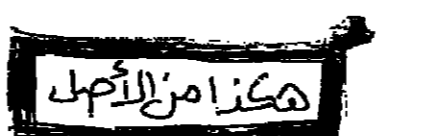
MINISTÉRIELS

« L'Humanité » critique certaines analyses de M. Einstein sur le « phénomène stalinien »

LES CONGRESSISTES REFORMATEURS ELIRONT DIRECTEMENT LEURS DIRIGEANTS

A la Réunion M. PAUL VERGÈS FAIT ÉTAT D'UN CLOTOT DE LA C.I.A.

M. HAMEL (R.I.) DEMANDE QUE LE GÉNÉRAL BRASART SOIT RELEVÉ DE SON COMMANDEMENT



JUSTICE

AU CENTRE D'« HÉBERGEMENT » D'ARENÇ

Un réfugié politique camerounais affirme avoir été séquestré pendant près d'un mois

De notre correspondant

Marseille. — En dépit des propos tenus par M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, lors de son passage à Mardignane, il devient difficile de nier que de nombreuses séquestrations, apparemment arbitraires, ont été pratiquées au centre d'hébergement d'Arenç. Si le nouveau témoignage, qui vient d'être révélé, mercredi 7 mai, à Marseille, se révèle exact, M. Camille Essaka, un citoyen camerounais âgé de quarante ans, réfugié politique en France, a été séquestré, à son corps défendant, une espèce de record puisque, selon ses dires, il a passé vingt-sept jours à Arenç, entre le 14 avril et le 12 mai 1975, sans avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt ni d'une condamnation.

Son seul tort, semble-t-il, est d'avoir été un opposant notoire au régime de son pays, mais on ne lui a jamais officiellement signifié. C'est une photographie publiée la semaine dernière dans la presse qui a permis à M. Essaka de reconnaître formellement le lieu de sa détention et d'apprendre, à l'occasion de la publication des témoignages de M. Chérif et Berreboin, dans quelles conditions il avait été détenu.

M. Essaka, aujourd'hui maître auxiliaire dans un C.R.E.S. parisien s'est rendu à Marseille le 7 mai pour prendre contact avec M. Jean Dussier et, après M. Berreboin (le Monde du 7 mai), déposer à son tour une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour séquestration arbitraire, arrestation illégale et attentat à la liberté.

Après le dépôt de sa plainte, M. Essaka nous a fait le récit suivant : « Condamné à mort par le régime de mon pays, je suis arrivé en France le 30 octobre 1968, fuyant l'Allemagne fédérale qui a voulu m'expulser vers le Cameroun. M. Albert Maudou, père d'un petit garçon, je me suis établi à Marseille et j'ai demandé le droit d'asile politique, qui m'a été accordé à l'été 1970. M. Essaka est en possession d'une carte de réfugié politique valable jusqu'en juin 1977. J'ai entrepris des études d'admission à la faculté des lettres d'Alz-en-Provence. En 1971, ma femme me quitta pour

regagner son pays d'origine, en compagnie de mon fils, mais elle me laissa dans l'ignorance de sa décision et de sa destination. C'est pourquoi j'ai fait diffuser un communiqué de recherche dans l'intérêt des familles.

Le 12 avril 1971 au matin, j'étais à l'appel à la porte de mon logement situé dans le quartier de Sainte-Marthe. Des policiers armés, sans explication, tentent de s'emparer de moi par la force. J'ai dans deux casades et un pocebe brisé pendant la lutte. Je suis conduit à l'hôtel de police où l'on m'enferme pendant deux jours dans les salles du sous-sol. J'y serai jérémy ayant refusé de signer un papier sans avoir lu. Enfin, le 14 avril 1971, désespéré, je signe. Je suis alors conduit par des fonctionnaires de la police « Air Frontières » dans un local que j'entends appeler « commissariat spécial du port ». Je suis enjambé d'un qu'il s'agit du centre d'hébergement d'Arenç. Je suis y rester seize jours, d'abord en compagnie de quatre Africains, puis avec plus de cinquante personnes. »

M. Essaka ajoute : « Le 23 avril 1971, à bout, je tente sans succès de me suicider en me pendant à l'aide de vêtements. Tentative qui me permet de bénéficier de mon premier repas chaud. Mais le 30 avril je suis embarqué — j'ai un objet d'un arrêté d'expulsion daté du 17 avril 1971 — à bord d'un bateau en partance pour Alger. On m'affirme que le gouvernement algérien accepte de m'offrir l'asile politique. C'est faux, et je ne dépassai pas l'enceinte portuaire, le lendemain, à mon arrivée. C'est le même bateau qui me ramènera à Marseille. Je suis de nouveau en compagnie d'Arenç, sans arriver à comprendre ce qu'on me reproche, sans qu'aucun moment ne soit signifié une quelconque condamnation. Je restai à Arenç jusqu'au 12 mai 1971. C'est alors qu'on m'a signifié que l'on m'autorisait à demeurer sur le territoire français, assigné à résidence à Arenç. Mais sans plus d'explications. »

A l'appel de son témoignage, M. Essaka a fourni à son avocat une pièce émanant du tribunal administratif de Paris, qui a été émise le 12 mai 1971. C'est alors qu'on m'a signifié que l'on m'autorisait à demeurer sur le territoire français, assigné à résidence à Arenç. Mais sans plus d'explications. »

Le document est le témoignage de M. Essaka, qui a été émis le 12 mai 1971. C'est alors qu'on m'a signifié que l'on m'autorisait à demeurer sur le territoire français, assigné à résidence à Arenç. Mais sans plus d'explications. »

Le document est le témoignage de M. Essaka, qui a été émis le 12 mai 1971. C'est alors qu'on m'a signifié que l'on m'autorisait à demeurer sur le territoire français, assigné à résidence à Arenç. Mais sans plus d'explications. »

Le document est le témoignage de M. Essaka, qui a été émis le 12 mai 1971. C'est alors qu'on m'a signifié que l'on m'autorisait à demeurer sur le territoire français, assigné à résidence à Arenç. Mais sans plus d'explications. »

LE CORPS D'UN POLICIER PARISIEN TUÉ D'UNE BALLE DANS LA TÊTE EST DÉCOUVERT À ÉPINAY-SUR-ORGE

Le service régional de police judiciaire de Versailles enquête actuellement sur le décès d'un gardien de nuit, M. Abel Bouillat, vingt-cinq ans, dont le corps a été découvert, dans la nuit du 26 au 27 avril, dans une rue d'Épinay-sur-Orge (Seine-et-Oise). Le policier avait été tué d'une balle dans la tête.

Selon les premiers éléments recueillis, M. Bouillat aurait été pris à bord d'une voiture à Paris avant d'être conduit à Épinay-sur-Orge, où il se trouvait en service. On domine parisiens de la victime les enquêteurs n'ont pu retrouver ni son pistolet de service ni sa plaque de police.

Entré dans la police depuis plus de deux ans, M. Bouillat, célibataire, faisait l'objet de bons renseignements et était bien considéré par ses supérieurs, au commissariat du douzième arrondissement où il était affecté.

Après le dépôt de bilan de sa centrale d'achats

M. EDOUARD LECLERC EST CONDAMNÉ A TROIS MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

(De notre correspondant.)

Avignon. — Le tribunal de grande instance de Carpentras a condamné, mercredi 7 mai, à trois mois de prison avec sursis M. Edouard Leclerc, administrateur de la centrale d'achats des centres Leclerc du Sud-Est, pour infraction à la loi sur les sociétés et paiements préférentiels au préjudice des créanciers. Avec M. Leclerc, huit autres administrateurs ont été condamnés à M. Tassep, à quatre mois de prison avec sursis pour tenue irrégulière de comptabilité ; M. Bessuyelle et Balazard, à deux mois de prison avec sursis pour non convocation des commissaires aux comptes dans les délais légaux ; M. M. Ferrer, suchet et Jausserand à deux mois de prison avec sursis pour infraction à la loi sur les sociétés ; M. Serpaggi à huit mois de prison avec sursis pour faux en écritures et M. Levantowski à quinze mois avec sursis et 5 000 francs d'amende pour usage de fausses factures.

Dans ses attendus, le tribunal a indiqué que, l'exception de M. Edouard Leclerc, les autres bénéficiaires de la loi d'amnistie dont ils auraient bénéficié si l'affaire avait été jugée comme elle devait l'être, le 2 octobre 1974 le jugement qui devait être rendu ce jour-là ayant été remis à cause du décès d'un magistrat. De plus, la peine prononcée à l'encontre de M. Edouard Leclerc ne figurera pas à son casier judiciaire ; enfin, il est relevé des déchéances attachées à la banqueroute simple. M. Leclerc a décidé d'interjeter appel.

La centrale d'achats des centres Leclerc du Sud-Est, installée à Montéux (Vaucluse) avait déposé son bilan le 23 mars 1970 ; depuis, le plupart des dettes ayant été réglées, les pertes civiles n'ont été maintenues que des réserves de principe.

A Brive UN GARDIEN DE LA MAISON D'ARRÊT EST ÉTRANGÉ PAR UN DÉTENU

Un gardien de la maison d'arrêt de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), M. Guédy, cinquante ans, a été tué le 7 mai, par un détenu dont l'identité n'a pas été révélée. M. Guédy a été étranglé après une dispute à laquelle un autre détenu semble avoir pris part. Le gardien-chef de la prison a été blessé en tentant de s'interposer. Selon certains témoignages, le meurtrier serait l'un des auteurs d'une agression à main armée commise récemment dans une pharmacie de Malemort-sur-Corrèze.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Le P.S.U. : un autre pouvoir par une autre utilisation des connaissances scientifiques

Les problèmes énergétiques actuels ont servi, pour une bonne part, de prétexte à l'application de décisions militaires. L'abandon de la filière française et le choix de la filière américaine (1968) ont précipité la définition du programme nucléaire actuel (1973), qui, malgré la date où il a été officiellement annoncé, a lui-même précédé la « crise énergétique ».

L'effacement laborieux entre les deux filières explique le caractère bécoté du programme actuel. Rien d'étonnant à cela : il s'agit d'un conflit d'intérêts, pas d'une réflexion sur l'avenir de la société française. Les risques existent. Le ministre de l'Industrie lui-même les admet. C'est moins de leur existence que de leur évaluation qu'aujourd'hui les experts discutent : risques des contaminations des canalisations, risques de stockage des déchets, dans le transport des matières fissiles, transport des matières fissiles. Les conséquences biologiques et génétiques peuvent être graves, mais elles sont évitables ; ainsi, il n'y a pas de seuil dans le danger d'irradiation ; même les doses minimes ont des conséquences.

Une irradiation s'ajoute à la pollution thermique. Le programme adopté entraîne une concentration accrue de la chaleur, une température élevée, mettant en péril l'équilibre climatique et écologique des régions concernées. Bien entendu, il s'agit que de risques. Mais, tant qu'on n'a rien trouvé de mieux que des « probabilités statistiques », au surplus contestées, pour se présenter contre eux, il faut exiger l'arrêt du programme. Mais alors pourquoi le pouvoir et l'I.R.D.F. acceptent-ils si facilement de prendre un tel pari ? Officiellement, trois arguments sont présentés pour justifier le programme français. Le premier argument vise à asséner la démonstration que l'on n'a rien de mieux que de faire plus bas possible. Comment peut-on dissimuler la faiblesse du rendement des utilisations thermiques de l'électricité ? Pourquoi les estimations varient-elles du simple au double, selon les experts ? Pourquoi les bilans présentés ne prennent-ils pas en compte certaines charges d'investissement, comme par exemple — comme par hasard — ont justement trait à la sécurité ? Quant aux deux autres arguments, le fait de que la France, nationale et le développement des exportations, ils cachent mal la seule vraie motivation du programme : saisir la crise pour modifier le cadre du programme français et insérer la France dans de nouvelles relations impérialistes.

Courrier des États-Unis

Le redéploiement de l'industrie vers des secteurs à forte technologie constitue une opération complexe dans le cadre du programme français : les P.D.G. des principales entreprises en cause sont d'ailleurs membres de la commission Feon. Dans le même temps il est de France un courrier entre le capitalisme américain et le pays du tiers-monde qui peuvent devenir ses clients. Comme le dit M. D'Ornano, le soldat sera positif entre les redevances que nous devons payer et les exportations auxquelles nous pourrions procéder.

Les « vingt-trois »

Le document que vingt-trois scientifiques parisiens ont remis au président de la République le 7 mai, et qui demande un arrêt immédiat du programme de développement de l'énergie nucléaire, est actuellement dans les laboratoires de Paris et de province. Voici la liste des signataires. Université Paris-VI : MM. Philippe Courgeon (maître de recherche), Alain Rey (maître assistant), Jean-Pierre Vigier (maître de recherche) ; université Paris-VII : M. Jean-Marie Alblon (maître assistant), René Annick Arnaud (maître assistant), M. A. Malaman (maître assistant) ; université d'Orsay : MM. Serge Julian (maître de recherche), Jean-François Chapira (maître de recherche) ; Polytechnique : M. Patrick Flury (maître de recherche) ; P. Pharo (ingénieur) ; Collège de France : MM. Bernard Cambes (technicien), Arnaud Combes (technicien), Michel Cromm (maître de recherche), Alain Faye (ingénieur), Marcel Froissart (professeur), Théophile Leroy (maître de recherche), Jean-Pierre Maréchal (maître de recherche), Frédéric Petitjean (attaché de recherche), Daniel Foubot (technicien), René Monique Senté (chargé de recherche), René Raymond Senté (chargé de recherche), Jean Valentin (ingénieur), Nicole normale supérieure : M. D. Fignon (chercheur).

Ainsi l'industrie française pourra conquérir des positions, non seulement en venant des centrales, mais aussi en assurant la maintenance (vingt ans de présence de techniciens français). Du côté américain, les relations se limitent pas aux versements de redevances. Comme le montre la petite guerre de l'uranium enrichi, les Américains ont bien l'intention de faire payer aux Européens le prix fort pour un produit dont la rareté va apparaître à partir des années 80. Par ailleurs, on envisage des accords entre Firmes françaises et américaines pour certaines réalisations à l'étranger, voire pour les surrégénérateurs.

Cela éclaire parfaitement la nature de la crise, tant au niveau mondial que sur le plan français : il s'agit d'un accroissement du contrôle militaire sur les activités civiles, cohérent toutes les prémisses d'un système totalitaire. Rien d'autre pourrait être attendu aujourd'hui assurant une utilisation des connaissances scientifiques conformes aux intérêts du peuple. Mais il faut agir dès maintenant, et c'est pourquoi nous engageons l'action :

- 1) Pour l'arrêt immédiat du programme, et un moratoire de cinq ans. Là où l'on voudra, malgré tout, entreprendre la construction d'une centrale naître un nouveau Lerman. Le pouvoir et la direction de l'I.R.D.F. devront céder ;
- 2) Pour la création d'organismes publics de recherche théorique, appliquée et de développement sur les énergies nouvelles, et notamment sur la géothermique, indépendant de l'I.R.D.F. ;
- 3) Pour la reconnaissance de l'information par les travailleurs ; nous nous battons pour le contrôle, le diffuser, organiser le débat sur les choix d'avenir, concernant l'utilisation du nucléaire, l'énergie, la croissance.

Organisation socialiste qui lutte pour la collectivisation des moyens de production et l'auto-gestion, nous ne pouvons que dénoncer le détournement par la direction de l'I.R.D.F. du service public dont il s'agit de l'information et de la sécurité. Le régime actuel, s'il peut les prendre en charge, n'a qu'une seule réponse : l'extension du contrôle militaire sur les activités civiles, et même sur toutes ses formes entraîne une véritable mutation du rôle de l'armée ; c'est l'apparition de la « guerre civile » militaire sous toutes ses formes opérationnelles du territoire, la protection des points sensibles prioritaires et la perspective de nouvelles mesures (qu'il s'agit de prendre les risques d'attaques, d'attentats, de sabotage, etc.). La lutte contre le nucléaire rejette celle que nous menons pour le contrôle populaire sur l'armée.

ENVIRONNEMENT

Un projet de loi renforce le contrôle des industries « polluantes »

Le conseil des ministres du mercredi 7 mai, comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions du 5 mai, a approuvé un projet de loi relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Le communiqué précisait : « Ce texte qui remplace la loi du 19 décembre 1917, étend son champ d'application à toutes les installations dont le fonctionnement peut être dangereux ou gênant, quelle que soit la qualification juridique de la personne physique ou morale, publique ou privée, qui l'exploite. Il élargit les intérêts protégés : à la protection de la santé, de la salubrité, de la sécurité, et s'ajoute celle de la nature et de l'environnement. Les installations industrielles de nuisances seront réparties en trois classes ou degrés de nuisances : les nuisances proportionnelles l'importance des nuisances qu'elles occasionnent pour le voisinage. Le ministre aura la possibilité d'établir des degrés de nuisances et d'appliquer à ces degrés des modalités professionnelles et opposables à l'ensemble des installations classées de la branche considérée. » Le projet de loi renforce l'efficacité du dispositif en vigueur : les exploitants mis en demeure d'exécuter des travaux d'aménagement d'installations pourront être condamnés à compenser les sommes correspondant aux montants des travaux prescrits. Les sanctions

la production d'énergie. Il est possible, au moins pour une certaine période, de ralentir l'augmentation des besoins énergétiques sans affecter la croissance économique : en agissant sur les gaspillages énormes des biens plus aux entreprises et au mode d'urbanisme qu'aux particuliers eux-mêmes. En d'autres termes, il s'agit de promouvoir un autre mode de développement.

A travers le nucléaire, c'est le visage de la société française de demain qui se prépare. Aussi ne peut-on attendre les conclusions d'un débat parlementaire, fût-il public, comme vient de le proposer le P.S.U. ni simplement revendiquer des nationalisations (cependant nécessaires) et un changement de filière comme le suggère le P.C.F. Une politique qui soumet la vie des personnes à des impératifs économiques qui renforcent la centralisation et l'autoritarisme des décisions, et acceptent le contrôle militaire sur les activités civiles, cohérent toutes les prémisses d'un système totalitaire. Rien d'autre pourrait être attendu aujourd'hui assurant une utilisation des connaissances scientifiques conformes aux intérêts du peuple. Mais il faut agir dès maintenant, et c'est pourquoi nous engageons l'action :

- 1) Pour l'arrêt immédiat du programme, et un moratoire de cinq ans. Là où l'on voudra, malgré tout, entreprendre la construction d'une centrale naître un nouveau Lerman. Le pouvoir et la direction de l'I.R.D.F. devront céder ;
- 2) Pour la création d'organismes publics de recherche théorique, appliquée et de développement sur les énergies nouvelles, et notamment sur la géothermique, indépendant de l'I.R.D.F. ;
- 3) Pour la reconnaissance de l'information par les travailleurs ; nous nous battons pour le contrôle, le diffuser, organiser le débat sur les choix d'avenir, concernant l'utilisation du nucléaire, l'énergie, la croissance.

URBANISME

A PROPOS DU PROJET DE RÉFORME FONCIÈRE

L'opposition envisage de saisir le Conseil constitutionnel

L'Assemblée nationale a repoussé, mercredi 7 juin, par 294 voix contre 183 sur 480 votants et 477 suffrages exprimés, la demande de constitution d'une commission d'étude sur ce projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière. Cette demande avait été présentée par le président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche. Conformément au règlement, l'Assemblée en avait informé par vote d'attachage mercredi 30 avril. Les présidents des groupes de la majorité étaient opposés à la demande de constitution d'une commission d'étude sur ce projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière.

Pour M. Aubert, la constitution d'une commission spéciale « est restée l'exception ». En revanche, M. Hubert Duboué (P.S., Seine), au nom de son groupe et de celui des communistes, a considéré que le projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière, est contraire à la Constitution. Il a demandé la compétence à la Commission des lois, et a demandé la désignation d'un comité d'étude sur ce projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière. Le bureau de l'Assemblée a voté la décision prise par le président de la Commission des lois, qui est celle de la production. Le projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière, a été adopté par le conseil des ministres le 19 mai 1975, et a été transmis au conseil constitutionnel le 20 mai 1975.

A l'Assemblée nationale

M. D'ORNANO : la surveillance sera renforcée sur les chauffeurs des centrales.

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale mercredi 7 mai, M. André D'Ornano, député des Pyrénées Atlantiques (P.S.), et André Gissinger, député du Haut-Rhin (U.D.R.), ont évoqué l'absence de surveillance sur les chauffeurs de centrales à Fessenheim. Dans ses réponses, M. Michel D'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a indiqué que la surveillance exercée par Fessenheim avait renforcée à la suite de l'attentat et que des instructions avaient été données en ce sens pour les chauffeurs de centrales nucléaires. Après avoir souligné que les centrales, et les entreprises vitales, a fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle militaire sur les activités civiles, cohérent toutes les prémisses d'un système totalitaire. Rien d'autre pourrait être attendu aujourd'hui assurant une utilisation des connaissances scientifiques conformes aux intérêts du peuple. Mais il faut agir dès maintenant, et c'est pourquoi nous engageons l'action :

- 1) Pour l'arrêt immédiat du programme, et un moratoire de cinq ans. Là où l'on voudra, malgré tout, entreprendre la construction d'une centrale naître un nouveau Lerman. Le pouvoir et la direction de l'I.R.D.F. devront céder ;
- 2) Pour la création d'organismes publics de recherche théorique, appliquée et de développement sur les énergies nouvelles, et notamment sur la géothermique, indépendant de l'I.R.D.F. ;
- 3) Pour la reconnaissance de l'information par les travailleurs ; nous nous battons pour le contrôle, le diffuser, organiser le débat sur les choix d'avenir, concernant l'utilisation du nucléaire, l'énergie, la croissance.

CIRCULATION

M. GALLEY RASSURE L'OPINION

M. Robert Galley, ministre de l'Équipement, a tenu à rassurer l'opinion, et en particulier élus de Nancy, dans une interview accordée à FE 3. Il a souligné que le projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière, est contraire à la Constitution. Il a demandé la compétence à la Commission des lois, et a demandé la désignation d'un comité d'étude sur ce projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière.

Pour M. Aubert, la constitution d'une commission spéciale « est restée l'exception ». En revanche, M. Hubert Duboué (P.S., Seine), au nom de son groupe et de celui des communistes, a considéré que le projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière, est contraire à la Constitution. Il a demandé la compétence à la Commission des lois, et a demandé la désignation d'un comité d'étude sur ce projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière. Le bureau de l'Assemblée a voté la décision prise par le président de la Commission des lois, qui est celle de la production. Le projet de loi réformant l'urbanisme et la politique foncière, a été adopté par le conseil des ministres le 19 mai 1975, et a été transmis au conseil constitutionnel le 20 mai 1975.

كنا مواليد

Le Monde

DES LIVRES

RÉVÉLÉ PAR LE PRIX D'HONNEUR

Le premier roman de Marianne Viviez

UNE FAMILLE COMME UNE AUTRE, roman, par Marianne Viviez. Ed. du Seuil, 192 pages, 25 F.

L'HISTOIRE est racontée, ou pensée, plutôt qu'écrite, par un de ses personnages : Madeleine. La jeune fille a deux frères et deux sœurs, un père, une mère, et une paire de grands-parents infortunés. L'ensemble fonctionne de façon exemplairement close. Certains penseront ici aux analyses de Ronald Laing. Tout le monde vit en banlieue. Les études, le métier, obligent la plupart des personnages à quitter dès le matin leur nid ou leur terrier commun. Que vit Madeleine, pendant les heures où elle se trouve hors de ce groupe ? On n'en sait rien. Et les autres ? Rien non plus. Tout se passe comme si n'existaient que les heures vécues ensemble. Les repas sont les temps forts de cette vie commune, et la vaisselle du dimanche, qui est une fête.

La mère et ses trois filles sont le plus actif, le plus gai et le plus solidaire de cette famille : elles en sont le noyau. Elles jouent ensemble, improvisent, et rient comme des folles de leurs inventions. L'élément mâle est au contraire psychologiquement dispersé, même si physiquement présent. Il y a Georges, le père, incroyablement distrait, absent, lointain, et dont les efforts pour « participer » apparaissent le plus souvent maladroits, dérisoires. Il y a André, l'aîné, le normalien, qui pense surtout à sa carrière, et à dormir — à fond — toutes les fois qu'il en trouve le loisir. Et il y a Joël, Joël est au centre de ce roman sans péripétie, qu'on ne peut résumer. « Qu'est-ce qu'il a, Joël ? Qu'est-ce qu'il a, ton frère ? »

Il n'a rien. Justement : il est gentil, joli, docile, mais il n'a pas d'idées, pas de regard, pas de sentiment, pas de volonté, pas de souvenirs, pas d'histoire. Il ignore sa propre existence, il ne dit jamais « je ». Pourtant, il n'est pas sans intelligence, Joël : il calcule beaucoup plus vite que toutes les machines, sans jamais aucune erreur. Il ne sait ni se laver, ni s'habiller, ni s'occuper, autrement qu'à faire tourner ses doigts, à déambuler sans raison et sans but, en disant des mots sans suite. Il n'a jamais pris la moindre initiative : il demande

souvent à quelle heure Joël ira se coucher.

Toute la famille est vraiment rassasiée du cas de Joël. Après tant de consultations vaines, tant de séances de psychanalyse et d'abandonnées par fatigue et découragement, tant de gouttes et de pilules qui ne font guère qu'abrutir un peu plus le jeune indifférent, ses parents et ses sœurs se sont résignés à le supporter comme il est, en se partageant le charge de cet être passif. Sa passivité s'exprime par de curieuses tournures grammaticales : « Et Georges habitait Joël, le déjeuner, le travail... » Dans ce contexte, il arrive que le nom propre devienne commun : « Aussi d'était malgré tout assez risqué de leur confier un joël. »

Le faux des situations s'inscrit dans le langage, — le malaise gagne. Comment se comporter, et parler simplement, naturellement, sans tricherie ni condescendance, à un joël qui ne répond pas, ne réagit pas, ne fixe aucune acquisition ? La sincérité, l'authenticité, ne sont-elles pas plutôt dans la violence et la trivialité avec lesquelles Madeleine, qui a tant fait pour aider son frère, envoie parfois au diable cet « incertain » (« ce con », dit-elle) qui empoisonne la vie de tous ? Mais elle ne l'ose que tout bas, en secret, devant elle-même, dans la honte et les remords.

Paul Savatier, naguère, avec *Un nouveau silencieuse* (Gallimard), analysait à sa façon cette épreuve, d'où personne ne sort tout à fait innocent. Pour le lecteur aussi, de tels livres, par leur sujet, sont une « épreuve ». Car il est difficile de ne pas se sentir appartenir quelque peu à ces familles où vient, en secret, devant elle-même, dans la honte et les remords, un enfant-problème insoluble.

A l'heure où l'euthanasie redevient une idée à la mode, ce roman sévère lance une interrogation fondamentale. Car il est vraisemblable que Joël ne sera jamais utile à la société ni à qui que ce soit. Au contraire, il est pour ses proches

un boulet, un très pénible handicap. Mais la dignité humaine ne doit-elle pas être reconnue à un tout autre niveau ? Madeleine le croit, et témoigne par ses efforts pour cette fol. En d'autres temps, en d'autres lieux, la mort « miséricordieusement accordée par la médecine officielle » à Joël eût réglé tout problème : cette « famille comme les autres », même sans guère d'espoir, continue à tout faire comme elle espérait.

Sous le pseudonyme de Marianne Viviez, l'auteur de ce livre, qui veut garder l'anonymat, vient de recevoir le Prix d'honneur. Le jury a certainement été sensible à la force brutale du sujet, mais aussi, sans aucun doute, à la volonté récompenser l'originalité d'un style, l'audace d'un ton, la singularité d'une voix qui n'hésite pas.

JOSANE DURANTEAU.

Un délire hors du commun

LES MÉMOIRES DU PRÉSIDENT SCHREBER

MEMOIRES D'UN NEVROPATHE, par Daniel-Paul Schreber. Trad. de l'allemand par Paul Diquenne et Nicole Seta. Ed. du Seuil, 390 pages, 45 F.

EN 1893, Daniel-Paul Schreber, président de la cour d'appel de Dresde et magistrat éminent, à la suite d'une insomnie persistante, consulte, pour la seconde fois, le non moins éminent professeur Paul-Émile Flechsig, neurologue et directeur de la clinique de l'université de Leipzig. Flechsig rassure Schreber et lui promet une prompt guérison.

Ce n'est pourtant qu'en 1903, dix ans plus tard, que le président Schreber obtient d'être libéré de l'asile de Sonnenstein, dirigé par le docteur Weber, où, comme il l'écrit, il passa par l'école arnère de la souffrance. Aussitôt

libéré, Schreber publie ses « Mémoires d'un névropathe », récit circonstancié de son internement et des véritables prodiges dont il est devenu l'objet, Dieu lui-même, sous sa double forme « inférieure » (Arman) et « supérieure » (Ormuzd), étant « de par la puissance invincible de mes nerfs indissolublement liés, et depuis des années, à ma personne ».

Que le lecteur, cependant, insiste Schreber, prenne garde : il ne s'agit pas là d'un délire ou de vulgaires hallucinations, mais de faits surnaturels. Et, sur la base de ces faits, Schreber élabore, construit une théodicée d'une virtuosité dialectique et d'une audace singulière. Il est vrai que le président Schreber n'est pas n'importe qui — il se compare volontiers à Jésus-Christ — et, dans ses « Mémoires », il ne manque pas de signaler que l'âme du professeur Flechsig « avait accoutumé de parler de moi comme du « plus grand voyant de tous les siècles », à quoi, embrassant de plus vastes perspectives, j'objectais volontiers de temps en temps qu'il eût fallu bien plutôt parler du plus grand « voyant » de tous les millénaires ».

La femme de Dieu

Au cœur du délire du président Schreber, sa transformation en femme, son éviration, les abus sexuels que Flechsig d'abord, puis Dieu lui-même, s'apprêtent à lui faire subir. De cette copulation ininterrompue avec Dieu doit naître une nouvelle race d'hommes car ceux qu'il voit autour de lui, « ombres d'hommes bécotés à la six-quatre-deux », ne sont que simulacres, un cataclysme ayant sans doute anéanti l'humanité...

Cette transformation en femme, dont il suit perplexé les progrès, ne va pas sans volupté. Dans un premier temps, le président Schreber la refuse ; il la considère comme attentatoire à son honneur, à son amour-propre viril, à son sens moral. Puis, conscient du

rôle extraordinaire que le destin le pousse à jouer — il ne s'agit pas moins de repeupler la terre entière d'enfants schréberiens, — il accepte de devenir la femme de Dieu, qui exige de lui un état constant de jouissance. N'y a-t-il pas droit, répète-t-il, ne serait-ce que comme dédommagement pour l'excès de souffrances et de privations qui ont été son lot depuis tant d'années ?

Il est possible de lire les « Mémoires » du président Schreber comme le combat fabuleux d'un homme enclin à l'ascétisme par une éducation excessivement répressive pour connaître et assumer enfin sa propre volupté.

L'attention de Freud

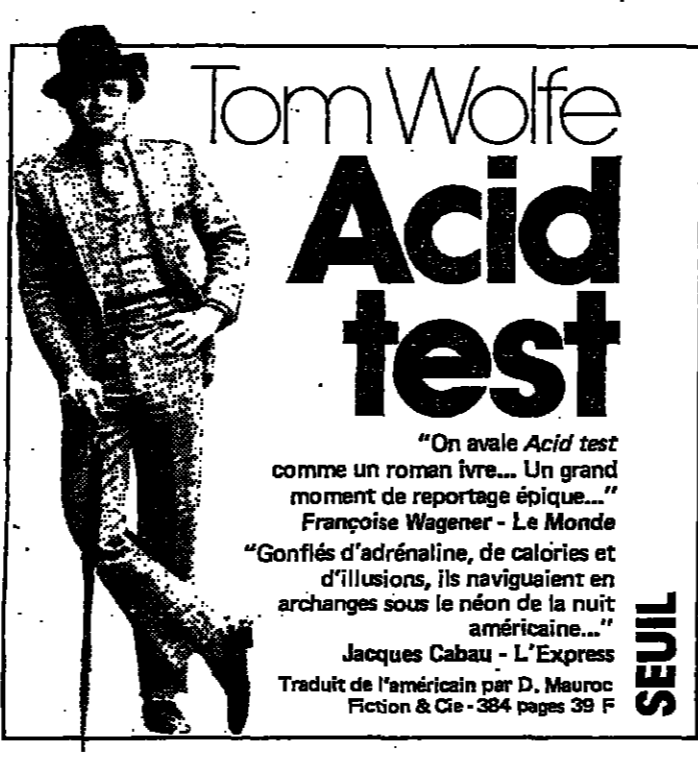
On connaît aujourd'hui le despotisme pédagogique de son père, Daniel Gottlieb Moritz Schreber (1801-1861), médecin et éducateur célèbre, et on peut saisir les ravages d'une éducation tout entière basée sur la maîtrise et la correction du corps de l'enfant et où la sexualité était réduite à sa fonction de procréation (1). Au délire pédagogique de leur père devait répondre le suicide de Daniel-Gustave Schreber, le frère de Daniel-Paul, l'héritier de l'une de ses sœurs, également hospitalière, la paranoïa enfin du président Schreber. Quand le désir est un délire, quelle autre issue que le délire ?

En 1911, l'année même où mourut Schreber, à nouveau interné dans un hôpital psychiatrique, Sigmund Freud, sur le conseil de Carl-Gustav Jung, se penche sur « les Mémoires d'un névropathe ». Le premier, il introduit un principe d'intelligibilité dans les formations imaginaires de ce délire hors du commun.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 12.)

(1) Dominique Colas : « Le Despotisme pédagogique du docteur Schreber », *Revue d'Occident*, Janvier 1974. On lira également avec profit : « La Remarquable Famille Schreber », *Revue de Soliois*, numéro 4.



Tom Wolfe
Acid test

« On avale Acid test comme un roman livre... Un grand moment de reportage épique... »
François Wagnere - Le Monde

« Goutées d'adrénaline, de calories et d'illusions, ils naviguaient en archanges sous le néon de la nuit américaine... »
Jacques Cabau - L'Express

Traduit de l'américain par D. Mauroc
Fiction & Cie - 384 pages 39 F

SEUIL

RETOURS D'AGE

« Au-delà de cette limite... », de Romain Gary

« Loin du paradis », de Jean Freustié

Il fallait s'y attendre : la jeunesse et la puissance sexuelle ont été tellement glorifiées en Occident que leur déclin commence à y être ressenti par les hommes mûrs avec plus d'effroi que la mort même. Les ravages aussi vains que savants par lesquels les chauves croient masquer leur état donnent un aperçu de la honte sexuelle qui est liée aux seuls signes présumés de dévotion. Dans le même temps où les femmes s'attachent à la vieille obligation de séduire ou de procréer, donc à la peur de n'en être plus capables un jour, les mâles attachent à l'andropause, jusqu'ici méconnue, une importance toujours plus terrifiante. Outre Gilbert Cesbron — *Don Juan en costume* (Laffont, éditeur), deux romanciers consentis témoignent ces jours-ci des ravages du « retour d'âge » masculin, ou du moins de l'idée qu'on s'en fait, au crépuscule de la phallosocratie.

COMME beaucoup de paniques, celle-ci naît par contagion. L'industriel sexagénaire à qui Romain Gary prête la plume vit très heureux avec une Brésilienne de vingt-trois ans jusqu'au jour où un ami, plus puissant que lui en affaires mais nerveusement plus fragile, le persuade par le récit de ses défailances intimes qu'un début de cette limite, leur extrême limite, le ticket de métro à quoi peuvent se comparer les potentialités de la maturité n'est plus fiable.

Il n'en faut pas plus pour que le narrateur subisse à son tour certains mécomptes physiologiques, accompagnés de douleurs et d'angoisses nocturnes. Avec plus ou moins de ménagements mais sans laisser place à l'illusion, un ancien médecin militaire et un vieux gérologue de renommée mondiale lui confirment que « les choses, comme l'indiquait Valéry Giscard d'Estaing en accédant à l'Élysée, ne seront jamais plus ce qu'elles étaient auparavant ».

DES lors, la crainte générale de la déchéance l'emporte sur les désagréments constatés, et les amplifie. Tel le taureau que l'épousement fait rêver d'estocquer, le narrateur ne voit d'autre moyen de conserver sa puissance, ou du moins sa dignité, qu'en devantant le processus en cours, et en assumant de façon machochiste le sadisme dont fait preuve la nature. En la personne plus ou moins imaginaire d'un domestique ancien ou écartant de jeunesse sauvage,

si se cherche lui-même un rival amoureux et l'instrument d'un suicide qui le délivrerait du vieillard en qui son jeune être d'autrefois, le seul qui vaille, ne se reconnaît plus.

Il demande le même service à une prostituée ancienne camarade de résistance, dont la spécialité consistait à percer le cœur de ses clients allemands aussi, des ordres indignés est ré- d'un coup d'épingle à chapeau. Mais d'autres fois, la solidarité féminine implique des accommodements. A défaut de mourir, le héros partira un peu, en voyage de convalescence, pendant que son fils, Chirac de ce Chaban, sauvera l'affaire familiale d'un rachat infamant par l'étranger.

CAR cette espèce de puberté à rebours a pour toile de fond la dépression économique surgie l'été dernier. Les rapprochements possibles entre les deux crises n'échappent pas au narrateur, qui s'identifie à l'Europe soudain concédante, elle aussi, des limites de la seule matière grise, « 80 % de l'énergie, autant dire : nos couilles, sont dans le tiers-monde », se répète-t-il, avec d'autant plus de dépit que notre civilisation lui semblait, comme à Gary, un chef-d'œuvre indépassable.

De là à l'her décapitée personnelle et déclin de l'Occident, Brown-Séquar et Spengler, il n'y a qu'un pas, souvent franchi par les Cassandres du troisième âge. Mais notre homme est trop lucide pour user de telles consolations. Il sait que l'obsession des vigneurs perdus qui l'assaille est elle-même signe d'impuissance. Il a compris que les forces montantes, telle celle du domestique aux poutrelles barbares, réplique de ce qu'il fut, ne s'approprient pas ni ne rassurent. Enfin, il a entrepris d'analyser son cas, non son époque.

Les allusions aux rapports de force mondiaux sont donc moins fréquentes et précises — ainsi l'Exposition coloniale est-elle confondue avec l'Expo-

sition universelle de 1887 — que les observations intimes. Le narrateur ne nous épargne aucun détail sur les déficiences de ses fonctions. Mais cette minutie de cabinet médical est à elle seule un symptôme de son mal, et un signe des temps, qui ont installé la sexologie au cœur des conversations et sur la place publique.

L'AUTEUR ne cesse d'ailleurs de mêler l'humour à la précision technique, un peu à la façon d'Hemingway rassurant Fitzgerald, dans Paris est une fête, sur la taille de son sexe. Comme dans *Les oiseaux vont mourir au Pérou*, une réelle dé-

Par
Bertrand Poirot-Delpech

trousse teintée l'évocation de l'organisme vieillit, ce « réjeu » — « mon cadavre », disait déjà le curé d'Als. Mais jamais le désespoir ne triomphe, grâce au plaisir des formules moralistes bien ajustées — « Les femmes douces vieillissent plus mal que les autres », « Les hommes vieillissent toujours mal quand ils restent jeunes » — et à la conviction latente que de tout mal peut sortir un bien.

Ainsi Romain Gary laisse-t-il entendre que l'anxiété dépressive pourrait aider les hommes à mieux comprendre celle des femmes, et hâter le temps de la fraternité entre les sexes. Un essai générique se profile derrière la leçon ironique de désapprentissage et de détachement.

LE sexagénaire dont Jean Freustié invente la confession dans *Loin du paradis* éprouve les mêmes troubles que celui de Romain Gary,

A ceci près que le désir l'abandonne, et non pas seulement les moyens de l'assouvir, et qu'étant écrivain, donc à l'écart des problèmes économiques et à l'écoute de soi, il préfère à la fuite en avant le retour en arrière sur ce que fut sa vie amoureuse.

En réalité, l'âge n'a fait qu'accroître chez lui une impatience observée dès la jeunesse. Il n'était pas de ceux qui profitent des occasions, mais savourent bizarrement de les gâcher. Ce qui ne l'empêchait pas de les susciter à plaisir. Deux mariages de lui ont pas suffi. Tout en doutant d'avoir du goût pour les femmes, il n'a cessé de chercher les aventures. Il a même été jusqu'à donner des rendez-vous par petites annonces. Avec sa deuxième épouse, maîtresse d'Amiens qu'il répugne à violenter comme elle le souhaiterait, l'entente semble moins sensuelle que fraternelle, et scellée dans l'alcool, cause non négligeable de ses déficiences.

Quoique organiste de formation et plutôt rebelle à la psychanalyse, cet à être médecin croit moins aux remèdes aphrodisiaques qu'à l'examen de ce qui a guidé en profondeur ses comportements. Comme tout le monde, il a été marqué à vie par l'empreinte reçue dans l'enfance. En liant à jamais l'amour au péché, l'éducation catholique des années 30 l'aura condamné à la fois à s'exagérer le plaisir, et à n'en goûter que les mièges. Jusqu'à la fin de ses jours, la sensation de perdre le paradis terrestre le poursuivra, tout en le laissant déçu par rapport aux promesses trop fabuleuses du désir.

ON ignore si la société permissive qui a remplacé la contrainte religieuse a bôlira ce genre de complexe dans la nouvelle génération, mais le fait est qu'elle l'avive plutôt dans la précédente, à force de lui représenter comme anormales les libidos naturellement modérées ou bridées à vie par les morales anciennes. La

pornographie ambiante et les mises en demeure publicitaires obligent à la surconsommation sexuelle des gens qui n'osent plus lui préférer ouvertement la pêche ou le bistrot de leur rêve.

L'obsession du héros de Jean Freustié aura été en bonne partie une création de l'environnement. Laissez libre de ses élans, il aurait davantage cultivé l'amitié bohème, qui était sa vraie envie, son vrai talent. C'est d'ailleurs dans ce registre de la fraternité fantasque qu'il trouve son harmonie : et le livre son inspiration.

Il vient en effet un moment où le narrateur se lasse de ses révoltes d'adolescent et de dévot, pour notre plus grande joie, vers des souvenirs autrement pittoresques. On donnerait tous ses portraits de maîtresses mal aimées pour ceux de la vieille Russe Maria, chez qui il s'ouvre le front sur une baignoire en glissant dans la pèté des chais, ou du cascadeur en retraite Lou Bari, qui élève des poulets dans des carcasses de stock-cars et les tire au pistolet...

PLUS romanesques encore se révèlent les relations du héros et de son épouse avec une paire de pique-assiette venus s'installer de force chez eux en compagnie de leur chien mangeur de chaussures. Qu'importe alors l'origine lointaine des difficultés que notre sexagénaire éprouve à satisfaire ses désirs d'éternel adolescent : ce qui compte, c'est la cocasserie des circonstances qui l'interrompent telle l'irruption de gendarmes qui lui rapportent son titre militaire, en pleine offensive amoureuse.

Les brouilles et les retrouvailles entre amis, la joie de jouer à la belote devant un vieux cognac ou de regarder mollement la télévision, l'envie de dormir avec quelqu'un — ce qui s'appelle dormir — autant de douceurs dont l'actuelle frénésie pan-sexualiste commence à nous priver, alors qu'elles peuvent parfaitement suffire au bonheur d'une fin de vie, et d'une fin de roman.

En s'éloignant du paradis trompeur de la volupté obligatoire, Jean Freustié et ses personnages font entrevoir avec une tendresse pleine d'humour le charme de la vraie permissivité encore à venir : celle qui nous laissera enfin libres, si bon nous semble, de ne pas penser qu'à ça !

* *Au-delà de cette limite* votre ticket est plus valable, de Romain Gary, Gallimard, 290 pages, 25 F.
* *Loin du paradis*, de Jean Freustié, Grasset, 224 pages, 28 F.

TRENT

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

LE 7^e FESTIVAL DU LIVRE

Sous le signe de la trinité

Le VII^e Festival international du livre de Nice, qui ouvert le 3 mai, ferme ses portes aujourd'hui, s'est déroulé sous le signe de la trinité.

Trinité du parrainage ministériel inauguré, tout d'abord, par M. Paul Grandet, secrétaire d'État, auprès du premier ministre, évoquant les problèmes du livre. M. Jean-Pierre Solisson, secrétaire d'État aux universités, traitant des bibliothèques, et M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, se consacrant plus particulièrement au prochain statut de l'écrivain.

Mme Françoise Giroud était également présente, mais non officiellement, pour donner une sorte de label silencieux au congrès et au colloque des femmes écrivains qui devaient clore le Festival sur une note postcoïte.

et les bibliothécaires croiser brièvement le fer, puis lors du débat sur la distribution, auquel participaient des représentants de l'édition, de la librairie et de l'État.

Mais la face cachée se traduit par une sorte de « gentiment » agacement, un accord tacite. On ne parle plus, du moins durant le temps de la fête, de crise du livre. Les éditeurs mirent une sourdine à leurs revendications. Les libraires, qui avaient d'abord boudé le Festival pour finalement le rallier, ne s'entendirent plus tellement bien entre eux sur la nature de leurs doléances. L'État, tout heureux de voir que la situation, après

tout, n'était pas si alarmante qu'on l'a lui avait dépeinte, conseilla aux différents membres de la famille du livre de se concentrer d'abord entre eux avant de revenir frapper à sa porte.

Bref, la crise du livre, qui devait passionner le Festival, prenait apparemment figure de « grossesse nerveuse ».

Mais comme tous les éditeurs n'étaient pas présents à Nice, ni tous les libraires, ni tous les écrivains, les rumeurs persistaient à circuler que, peut-être, une fois passés les effets de l'anesthésie locale, les problèmes n'en continueraient pas moins à se poser.

PAUL MORELLE.

GRAND AIGLE D'OR A NICE

NADINE GORDIMER

Les autorités sud-africaines n'applaudissent guère à la distinction décernée pour l'ensemble de son œuvre à Nadine Gordimer, qui vient de recevoir le Grand Prix de l'Aigle d'Or de la ville de Nice. La censure gouvernementale a, en effet, interdit deux de ses romans, *A World of Strangers* et *The Late Bourgeois World*, pour leur incompatibilité avec la doctrine officielle de l'apartheid. Son dernier ouvrage, *The Conservationist*, avait fait l'objet d'une interdiction provisoire à la vente dans les librairies sud-africaines, l'automne dernier, jusqu'au moment où lui fut attribué, à Londres, le prix Booker des écrivains britanniques. Surtout pour ses premiers recueils de nouvelles, publiés alors qu'elle avait à peine vingt ans, toute l'œuvre de Nadine Gordimer est, en effet, clairement engagée. Elle appartient à cette frange de l'intelligentsia européenne de langue anglaise d'Afrique du Sud qui maintient, contre vents et marées, la tradition fragile en ce pays du libéralisme anglais.

Née en 1923, Nadine Gordimer a connu une enfance petite-bourgeoise à Springs, un gros bourg proche de Johannesburg, à l'horizon orné par les collines artificielles de scories des mines d'or du Witwatersrand. La publication de ses nouvelles par le *New Yorker*, en même temps qu'elle lui confère une certaine notoriété, semble devoir la confiner dans ce genre qu'elle affectionne, les auteurs anglo-saxons. Elle est, avant d'avoir trente ans, considérée comme la Katherine Mansfield sud-africaine.

Mais elle publie bientôt plusieurs romans, où elle aborde le thème quasi obsessionnel de la littérature sud-africaine, les relations entre Blancs et Noirs : *A World of Strangers*, conte l'ambition immodeste d'un Européen et un Africain, *The Late Bourgeois World*, le désir obscur d'un Blanc engagé dans l'action terroriste aux côtés des Noirs, *Occasion for Loving*, la pérégrination épuisante d'un couple clandestin — un Noir et une Blanche (le fol sud-africain puni de prison les relations sexuelles entre Européens et non-Européens). Rare exception, semble-t-il, dans ce genre qu'elle affectionne, les auteurs anglo-saxons. Elle est, avant d'avoir trente ans, considérée comme la Katherine Mansfield sud-africaine.

L'originalité de l'auteur tient, sans doute, en son soin d'éviter tout manichéisme primaire. Ses héros sont presque toujours des antihéros, Européens qui s'essaiment, maladroitement, à jouer le jeu du nationalisme africain ou Africains dépassés par leur aventure. La plus sombre de tous ces livres est, sans doute, *The Conservationist*, où un riche industriel européen, abandonné par sa maîtresse libérale, rejeté par son fils objet de conscience se cloître dans la solitude d'une ferme qu'il leur destinait, et sombre dans la folie, sous l'œil impassible de ses domestiques noirs.

Rares de moins, elle a, cependant, que ses romans quasi politiques : les romans y sont admirablement écrits, brossés d'épines imprévisibles, transparence lumineuse des grands lacs, et les personnages analysent subtilement leurs défaillances. La sensibilité va, dans les scènes d'amour, jusqu'aux bords d'un érotisme savamment contrôlé.

Traduite en Allemagne, en Scandinavie, au Japon, en Italie, en Espagne, Nadine Gordimer ne l'a jamais été en France. On avait pourtant parlé d'elle pour le Nobel l'an dernier. Le Grand Prix de l'Aigle d'Or — dont le jury comprenait notamment Ignazio Silone et Anne Marie Leconte — devrait susciter l'intérêt des éditeurs français.

Le Grand Prix Thyde Monnier (10 000 F) a été attribué, par la Société des gens de lettres, à Luc Bérimont, pour son roman *Les Focelles* (Éditions français réunis). Deux autres prix de 7 500 F chacun sont allés à Michel Manoll, pour ses recueils de poèmes, et à Michel Héribet, essayiste et romancier.

CLAUDE WAUTHIER.

LÉO MALET, CET AUTRE « PAYSAN DE PARIS »..

* *Cahiers du Silence*, de Léo Malet, Éditions Essais, Yverton (Suisse), 184 pages grand format, 45 F.

CONNAIT-ON vraiment Léo Malet ? Je n'en suis pas sûr. Pourtant, depuis que « Le livre de poche », a entrepris de rééditer les quinze romans policiers gaullois, lyciens et douze autres groupés sous le titre général de *Nouveaux Mystères de Paris*, et qui constituent une part importante de l'œuvre de celui-ci, le nom de Malet figure, presque constamment, aussi bien dans les librairies que sur les présentoirs des marchands de journaux.

Mais cela n'est pas suffisant pour « classer » un auteur. Or Malet le veut. Encore qu'il ait beaucoup écrit : trente-six romans signés de son nom, et dont la plupart chose rare pour un auteur français — évoquent, sans pour autant souffrir de la comparaison, et Dashfield Hammett et Chandler. Signations aussi — il lui fallait bien vivre — qu'on lui doit au surplus une bonne vingtaine d'autres ouvrages plus délimités « populaires », publiés sous pseudonymes. Jamais, cependant, alors même qu'il « tache-ronnait », Malet n'oublia qu'il était d'abord, et essentiellement, poète. Sept ou huit plaquettes existent, qui en témoignent.

Un vrai, la vie ne lui fut point clémente. Né en 1909 à Montpellier, tôt orphelin, élevé par un grand-père tonnelier grand admirateur de Jaurès, il fit, en autodidacte, tout ce qui lui tomba sous la main. En 1935, il « monta » à Paris. A Paris qui est encore, ou peu s'en faut, celui des *Chansons de Mador*, qu'il ne lira que bien plus tard : une ville mythique et fabuleuse, dont il s'éprend aussitôt presque charnellement. On a dit de Malet qu'il en était, à l'instar de Fargue, « le piéton ». C'est vrai ; mais il me semble bien être davantage « le paysan », tant la vision qu'il a de ce qu'il nous restitue de certains lieux « hantés » ou privilégiés de la capitale m'apparaît infiniment plus proche de celle, fœnéterement outrée, que nous donne le jeune Aragon.

Une fois dans la place, Malet y fréquente les milieux anarchistes et devient, très vite, le « plus jeune camarade » de Montmartrains, dont comme l'un des héros de sa *Trilogie noire* (1) deviendra « le plus jeune gullo-tin » de France. Après quoi, on le voit successivement employé de bureau, manœuvre, journaliste occasionnel, gérant d'un magasin de modes, créateur de journaux, etc. L'éclaircie, l'embellie, dans tout cela, ce fut, on s'en doute, la découverte qu'il fit de la poésie surréaliste, en 1930, et sa rencontre avec André Breton, le 1^{er} mai 1931, au Cyranon, place Blanche. Dès lors, Malet participera à toutes les activités du groupe surréaliste jusqu'en 1940. Dans le même temps, il écrit des poèmes et ne cessera jamais de le faire, alors même qu'il aura découvert « le plus jeune camarade ». Car dit-il, « *Félicités que me mette à écrire des romans policiers, du point de vue surréaliste, c'était un manque de rigueur. J'avais tourné une page, j'avais pris une autre voie.* »

Ses poèmes sont, le plus souvent, fort beaux. Lisez-les, par exemple, extraits de ce *Grand Dictionnaire*, qu'on trouve à la page 138 des *Cahiers du Silence*, et vous vous demanderez bien pourquoi Malet ne figure dans aucune des nombreuses anthologies consacrées, ces temps-ci à la poésie française d'aujourd'hui :

De quel lit sors-tu donc
jono des rivières noires
au grand visage désolé
Je connais la dame de sang
étrange figure d'un feu rare
mais pas la fantomatique dame
celle au teint de ruisseaux
au sourire de l'enfant qu'on noie.

Mais il n'y a pas que cela, bien sûr, dans ces *Cahiers du Silence* qu'a préparés Daniel Mallier. Vous y trouverez encore d'autres poèmes — dont l'ensemble va bientôt paraître chez un éditeur de Lausanne (2), — puis aussi des confidences autobiographiques de Malet, pittoresques et précieuses — enregistrées au magnétophone, — des témoignages

divers : des fac-similés de lettre d'Éluard, de Magritte, de Théo Guy ; d'abondantes illustrations pour le moins insolites ; des notes pures de journaux qui ne lui obéissent en rien, et même une bibliographie que je crois exhaustive.

Cela étant — et qu'on n'a pas sent typographiquement quelq peu à désirer, — il faut souhaiter que ces *Cahiers* aident à mieux faire connaître Malet : l'homme et l'œuvre. Un homme chaleureux, amical, singulier, et qui se prend pas plus au sérieux qu' Nestor Burma, le « détective choc » qui opère avec brio dans la plupart de ses récits — et qui lui ressemble comme un frère. Une œuvre qui doit autant à la poésie, dont j'ai dit tout le bien qu'on en devrait penser, qu'à la leur de romans policiers, certains — Rabiniaux, Caradi Simonin — tiennent, en ce genre, pour une manière de grand écrivain. Je ne doute point qu'il aient raison.

ROLAND STRAGLIATI.

(1) Eric Loisteld.
(2) Alfred Bibo, éd.

VOIX DU MAROC

« La mille et deuxième nuit »

* « La Mille et Deuxième Nuit », poème de Mostafa Nissaboury, Éditions Shoff, 21, rue Mignard, Casablanca, 110 pages, 15 F.

UN homme a levé « le cran de sérénité de (sa) mémoire » pour en finir avec le légende, provoquer la chute des mythes et dire le quotidien d'un peuple pris entre les doigts du soleil.

Mostafa Nissaboury, né il y a trente ans à Casablanca, publie aujourd'hui son premier recueil de poèmes : il a participé en 1966 à la création de la revue *Souffles* et plus tard à celle d'*Intégral*. Sa poésie est celle d'un damné qui comptabilise ses après-midi de détresse, d'un « rien sanglé de petites frayeurs », ou celle d'un enfant de l'errance et de la ville habitée par la mort lente, la mort blanche. Le poète est aussi un travailleur qui a un bulletin de paie. Il ne sait pas lire les chiffres, même s'il n'est qu'un matricule, mais il lit entre les lignes, dans les blancs réglementaires : il dit la vie infirme,

le ciel veuf de ses étoiles, la médiocrité qui va sur des béquilles et qui triomphe dans des corps rassurés, maîtrisés et promus à une plus haute misère.

Dans sa solitude, le poète ne sait plus quoi faire de sa rage et de sa lucidité. Alors il « complète contre lui-même, contre son ombre, pour pointer son anonymat, ratifiant la notoriété du suicide ». Sa voix colle au sabot de la mort et annonce le rêve lointain, celui du nomade, celui du contour qui « parle la langue héritée d'une grande nuit répandue », la nuit de Schéhérazade, princesse du conte et maîtresse de l'imagination. Nissaboury ajoute une nuit au fil de ses mille et une nuits ; c'est là que son espoir et sa foi trouvent refuge. Pour une fois Schéhérazade va succéder : elle écouterait cet homme venu lui conter l'histoire de son peuple muséifié par le destin et l'attente. Il sait que le mort est maternelle comme il sait que « la ville ne se soulève plus (car elle a enroulé son ombre dans l'immobilité ».

TAHAR BEN JELLOUN.

EXTRAIT

Je périrai...

Je périrai, en aparté, plein le cœur d'un ciel de cyanure
mais seulement après avoir été à la grothe de l'écris brillant
pour capter toute ma mémoire intacts
la chambre aux mille caractères
où s'achève le périple de ma soif

et fy reste — défendant qu'on me pose
des questions sur la façon dont fy reste
sur l'état de ma raison
sur l'identité de mon cri
dans les demeures de la nuit

sur la mort qui est une avancée d'impasses
soulèves par le soleil
sur les étendues de violence renaisant
chaque jour dans le silence
de ma langue gercée.

Trois générations d'écrivains

* « Écrivains marocains ». Du présentoir à la 1966, anthologie. Choix, présentation et traduction de l'arabe par M.S. Touhami, M. Kabry, A. Khatibi, « La Bibliothèque arabe », Éditions Sudaud, 150 pages, 25 F.

TROIS générations d'écrivains et poètes marocains d'expression arabe sont réunies dans cette anthologie. Les écrivains de la première génération, nés au début du siècle, représentent dans l'ensemble la tendance salafite qui prône le retour à un islam réformé. Parmi eux, Mokhtar Soussi et Allal Fassi demeurent les plus importants ; mais cette période n'était pas seulement celle d'un islam militant ; elle était aussi le champ d'expressions peu orthodoxes : ainsi Ibn Brahim, « le poète de Marrakech », y occupe une place à part, grâce à son sens de l'humain, de la satire et de l'allusion érotique. Il rappelle en quelque sorte le grand Abou Nawass.

L'avènement du nationalisme va donner naissance aux écrivains de la deuxième génération (Bengelloun, Ghaleb, Zuhayr, Farkhat). Sans s'éloigner de l'islam et de la tradition, ils puiseront leurs thèmes dans le réalisme du quotidien et essaieront de témoigner d'un renouveau politique. L'indépendance du Maroc (1956) voit apparaître une jeune littérature ouverte sur la modernité. Ses recherches formelles, son orientation idéologique, ses options politiques progressistes, attestent

sa volonté de rupture avec la tradition et les vieilles écoles. Malgré ses ombres et un chatoiement de textes, cette anthologie est une porte ouverte sur une littérature très peu connue en France. — Z. R. J.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Colloques

— RENCONTRE-DÉBAT SUR LA LITTÉRATURE ALGÉRIENNE, le mercredi 14 mai (de 16 h. à 22 h.) à la librairie l'Herminette, 18, rue de Quatre-Vents, Paris-6.

— LE CENTRE DE RECHERCHE SUR L'IMAGINAIRE organise trois journées d'études, les 23, 24 et 25 mai, à Chambéry, sur « Tradition mythique et actualité ». (Centre universitaire de Savoie, avenue de la Cascade, 73-Jacob-Chambéry.)

— LE XVII^e SIÈCLE AUJOURD'HUI, tel était le thème du quatrième colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVII^e siècle qui s'est tenu à Marseille en janvier 1974. Les actes de ce colloque viennent de paraître. Ils traitent notamment de l'enseignement du XVII^e siècle dans le secondaire et de l'actualité, en France et dans quelques pays étrangers (CMR 17 Marseille, 225 p., 40 F.).

Classiques

— LES ÉDITIONS KLINcksieck publient une édition critique du conte de Nerval « Pandora » établie par Jean Senelier, avec la collaboration de François Comans, Maria Luisa Bellés, Jean Richier et Jérôme Verstraëte.

— LES ŒUVRES CHOISIES DE ROGER VAILLANT paraissent au Livre-Club Didierot, avec une préface et un avant-propos de René Ballet. On y trouve « Drame de jeu », « Un jeune homme seul », « Beau Masque », « 25 000 francs »

et « la fête », ainsi qu'une rubrique évoquant les échos des événements récents dans les romans de Roger Vailland.

— LE TOME I DES ŒUVRES DE JULES VALLÈS, de 1857 à 1876, vient de paraître dans la Bibliothèque de la Pléiade (Gallimard) dans un texte établi, présenté et annoté par Roger Bellot. Il contient des extraits de « l'Argente », des « Réfractaires », de « la Eue » et un choix d'articles parus dans les journaux de l'époque.

Revue

— AU SOMMAIRE du numéro 5 de la revue « Diagrapha », on peut lire un texte inédit de Louis Aragon : « Le Mauvais Pâtisier ».

(Publicité)
AMADEO BORDIGA
STRUCTURE ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE
DE LA RUSSIE D'AUJOURD'HUI

« En devenant propriété de l'État les moyens de production ne perdent pas leur caractère de capital. L'État est le capitaliste idéal (...). Les ouvriers restent des salariés, des prolétaires. Le rapport capitaliste n'est pas supprimé, il est, au contraire, poussé à son comble. »

ÉDITIONS Ami-Dubryns.
DISTRIBUTION :
ÉDITIONS DE L'ŒUBLI
Librairie l'Impensé Radical
1, rue de Médière, Paris (6^e)

VIENT DE PARAITRE

L'ŒUF DU MONDE

30 francs
un roman fantastique de Sarane Alexandrian
filipacchi

VIENT DE PARAITRE

L'ŒUF DU MONDE

30 francs
un roman fantastique de Sarane Alexandrian
filipacchi

كنا لالال

TRENTE ANS APRÈS

Young fellow, age 30
after a few weeks spent in camp



À gauche, jeune homme de trente ans après quelques semaines passées au camp ; à droite, un « kapo » d'Auschwitz. (Ces illustrations sont tirées de « Cahier d'Alfred Kantor » qui vient de paraître chez Stock.) Alfred Kantor, un Tchécoslovaque vivant aujourd'hui aux États-Unis, fut déporté à Teresin, Auschwitz et Schwarzhof.

Poèmes inédits de la déportation

SITOT la porte de l'Enfer verrouillée, le déporté perdait toute apparence d'homme. Dénudé, battu, brisé, affamé, le gros-ventre devenait son lot. Seule une lueur, vacillante mais vivace, clignotait au fond de l'abîme. Elle était rage de vivre, amour de Dieu, foi dans l'homme, patriotisme, conscience profane. Peu importait. Alors commençait le long combat tactique et buté contre la Bête. Combat singulier, immédiat, sans nul point de repère. La descente vers l'inondable... Le neuvième cercle.

La faim omniprésente qui dégradait, les coups quotidiens, variés, inattendus ; la folie insidieuse, normale, qui monte, encerclait, relâche, étirent ; l'épuisement du corps, l'arraisonnement de l'intelligence et du cœur, tout pour le déporté des camps nazis, fut inconnu et inédit. Nul, avant d'en connaître, n'aurait pu en dire. Nul ne pouvait savoir comment il réagirait. Hormis l'instinct, que dos en boula, il fallait résister.

La poésie concentrationnaire, avant d'être dite

ou écrite, fut d'abord cette résistance. Cri de révolte, elle fut défi, affrontement de l'homme nu contre l'épouvante puis exorcisme pour guérir l'humanité d'une maladie humaine. Elle fut action, c'est-à-dire solidarité, au nom de valeurs morales simplement et péniblement avancées. Elle fut dans l'offrande aux malades de la mince lamelle du pain quotidien. Elle fut dans le vol du vêtement S.S. pour plus dénudé que soi. Elle fut dans le bras qui soutient, qui ramasse la pelle, qui transporte la pierre. Elle fut dans la réunion clandestine, dans la tension du mot d'ordre appris, retransmis, jalousement gardé. Elle fut dans le Chant des marais, dans le mot qui soulage, dans la goulaille des uns, dans la sérénité des autres. Elle fut dans la politesse reconquise, dans le partage du savoir quand, Sisyphos obstiné, au-delà de l'ajustement, l'esclave remettait en marche les mécanismes grippés de l'intelligence. Elle fut dans le soleil des insurrections, au jour de la liberté.

Alors, descendu du piédestal des conve-

nances, libre de tout passé d'égoïsme, l'homme apparut — pur, étonnamment. C'est cette clarté fugitive, cette vision d'un monde possible et fraternel chantée par les prophètes, qu'ont voulu transmettre les poètes de la déportation. C'est ce qu'ils ont tenté de dire, des plus prestigieux aux plus humbles, de Deonno à tant d'inconnus. Humbles ritournelles mélancoliques ou sonnets classiques d'érudits, prose poétique ou rythmée, vers libres ou métrique complexe, les poèmes de la déportation, muris au creux des mémoires, cachés dans les plis des vestes, enfouis dans le sol des baraques, tous écrits sous périt de mort, ont voulu témoigner pour l'homme alors que l'opprobre assaillait l'homme.

La plupart de leurs auteurs ont disparu, perdus dans l'anonymat des cendres. Quelques-uns ont survécu, à charge de lucidité. Témoins égarés, porteurs farouches d'une espérance sans cesse déçue, sans cesse ravivée, ceux-ci ne cessent d'aller, cœur balafé, ballottés dans un monde à la mémoire si courte.

Y.-P. BOULONGNE.

Mélancolie

Te souvient-il d'un jeu qui ravi les enfants ?
On l'appelle : le Kat. En voici le mystère :
Un miroir, du soleil, coupe les ruis ardens
Et renvoie sur un mur leur dansante lumière.

Deux jeunes gens jouent. L'un d'eux tient le miroir
Et le rat, sur le mur, danse une ronde étonnée.
L'autre secoue et bondit, et il paraît vouloir
Emprisonner le rat, saisir... l'insaisissable !

Mais quand il croit avoir le rayon dans sa main,
Le rat perce plus haut, puis à gauche et à droite
Et le gamin, lassé de voir son effort vain
Cesse un jeu où sa main est par trop maladroite.

Pourquoi ai-je évoqué ce jeu dans ma prison,
Loin de vous, mes amis, loin de toi, ma maison
Et loin de toi, surtout, ma compagne chérie ?

C'est en pensant le voir très bientôt, ma Cité,
Mon soleil plein d'éclat, mon midi si aimable...
Mais quand ma main se tend vers toi, ô Liberté !
Ne cherche-t-elle pas, aussi... l'insaisissable ?

LOUIS BURGUES,

Neuengamme, veillée de Noël, 1944.

Exhortation

Dans la cellule froide et blême
Où le soleil, à peine naît,
Contre les murs vient se fanner
Subitement blême lui-même,
Soutiens-toi des autres années
Et cherche refuge en toi-même.

Des éblouissements d'aurore,
Soutiens-toi ! Te soutiens-tu bien
De ses poétiques accords ?
Tu n'es ici d'autres musiques
Que les sinistres hurlements
De garçons fanatiques.

Soutiens-toi des heures d'automne
En leur transparence dorée,
Et des collines aérées
Dans le bleu matin qui frissonne.

Soutiens-toi du vent sur tes
[mains]
Et sur ton front, et sur ton corps,
Qui coule tiède ou qui s'écrème,
Et qui remue ou qui se tord,
Répondant à ton cœur, soudain.

VIOLETTE MAURICE,
Prison de Montluc, 1943.

Comme autrefois...

Comme autrefois la cloche chante et sonne
Le même éther porte ses ondes
Le même ciel parfois très bleu, parfois très sombre
La même ligne bleue des Vosges
Vient lécher notre univers
Et la forêt, la forêt dense et remplie d'ombres
Où le soir se dissipe au vent
Se pare bellement de multiples couleurs
Passant du vert au bleu et du pourpre à la cendre.
La nature est splendide en ce mois de septembre
Mais, tout près d'en tomber, l'enfer pour quelques-uns
S'élève pour tous, au-dessus des nuages
Ils n'acceptèrent ni la trahison ni l'outrage
Ils veulent pour la France, la grandeur
Et pour l'homme la dignité, la liberté
L'égalité et si possible le bonheur.
C'est pour cela qu'ils ont lutté
Et sans l'occuper de leur âge
On les a otolithés sur ces cimes.
Amènes la par le fascisme et la haine
Gardés par les SS et par les chiens
Ils sont désormais des N.N.
On a déshonoré le chien,
Dans la vallée la cloche tinte
On peut y voir passer les trains
On entend d'énormes bruits
Le soir, sur le plateau, de cette humanité
Qui n'a plus rien d'humain.
Hors la pensée, hors la raison
Hors la souffrance et hors la haine
L'apport lointain de liberté
Et le mot solidarité.

Nous creusons une immense fosse
Cent mètres en long, trente en largeur
Est-ce la nôtre, est-ce la leur ?
S'Élever pour tous, creusons cette fosse
Mort. Dans ce paysage dantesque
Nous pourrions notre labeur.
Cependant, par-delà les mers, les peuples vivent libres ou presque.

ROGER LAPORTE,
Camp du Struthof.

« Devenir un homme... »

Il se peut
Demain j'aurai mon nom
Au grand Hors de l'anonyme
Perdu dans des brumes de gel

Il se peut
Demain je mourrai
Fantôme dans la soir
Ombre de la caverne

Il se peut
Je mourrai demain
Avec des mots d'amour aux lèvres
Dans l'aube d'une nuit d'été
Seul
Face au ciel indifférent
Personne n'aura su ma force à
[devenir un homme.]

Yves-P. BOULONGNE,
Buchenwald, janvier 1945.

(Publié)
amadéo bordiga
**STRUCTURE ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE
DE LA RUSSIE D'AUJOURD'HUI**
BORDIGA : « Afin de préciser
la question de perspectives, je
demande si le camarade Staline
voit que le développement de
la situation russe et des problèmes
intérieurs du Parti russe est lié
au développement du mouvement
prolétarien international ? »
STALINE : « On ne m'a jamais
posé une telle question. N'au-
rais-je pas à dire qu'un communiste
peut se la poser. Que Dieu vous
pardonne de l'avoir fait ! »
(Extrait de la discussion avec la
délégation italienne à P.L.C. en
février 1926.)

Ces prisonniers dont on ne parle plus

* POUR UNE FOIS, ÉCOUTEZ MON ENFANT, de
Roger Ikor. A. Michel, 448 p., 39 francs.

EN se retournant non seulement sur son
passé de captivité, mais sur tout le passé
d'après, le captif d'autrefois n'aperçoit que
l'indifférence et l'oubli. Aucun livre, compas-
sionnément la trace : aucun roman marquant. Ce
roman, Roger Ikor a été tenté de l'écrire, et puis
il a compris que la matière n'était pas roma-
nesque, qu'elle exigeait, sans transposition, la
réalité brute et nue ; bref : le témoignage. La
seule fiction — et peut-être n'en est-ce pas
tout à fait une — chez l'écrivain, c'est d'adresser
son récit à ce jeune homme, « mon enfant », qu'il
force à l'écouter. Ces choses-là doivent être dites,
ces de vieilles histoires qui ne nous concernent
plus : tout ce qui a été vécu par les générations
vivantes c'est à être fait partie d'une expérience
qui doit leur être commune. La conviction de
celui qui parle, la présence en retrait de cet
« enfant » rétif ou réagissant, qui semble se mul-
plier, former un auditoire dans l'ombre, ce remue-
ment d'une mémoire collective, tout cela donne
un récit un certain accent, comme d'une époque,
l'une époque orale et familière. S'il est une
popée de la « stagnation ».

« Sa » guerre, indispensable préface, Roger Ikor
avait racontée. Trop long. Ce sera un autre livre.
Joue, il a été pris du côté de Dunkerque, comba-
tant résolu, non moins tristement touché : « Autant
d'un carnage, la guerre est une invitation à la
alopédie. »

Ce n'est certes pas la captivité qui annulera
cette « invitation ». D'autant que le « salopette »
nérière, qui peut être délicate et presque naïve,
et plus souvent inconsciente, et parvient même
sans peine à la bonne conscience. Face à elle,
le contraire — que le sens de la libération retient
le nommer. L'observation d'une société carcérale
aussi particulière constitue un étonnant document,
sur lequel jaillit la qualité propre de l'observa-
teur, son honnêteté, sa fougue, sa santé et une
merveilleuse gaieté.

Pourtant, quelle peinture de toutes les misères,
compris les plus honteuses ! Le maintien de la
hiérarchie dans les Oflag d'autant que les
omnibus sont rarement à la hauteur — crée
des tensions, des conflits et des impies, dont la
roupe devait être en partie préservée. Très tôt,

les attitudes personnelles, les olivages politiques
apparaissent, accompagnant très curieusement
l'évolution de la France même. C'est une des
constatations les plus étranges que cet état
d'osmose avec l'extérieur, et en particulier l'exté-
rieur français, de groupes radicalement coupés
du monde.

Ainsi en est-il pour l'apparition et l'organisation
de la résistance proprement dite : d'abord et
surtout chez ceux-là où elle avait pris tout de
suite sa forme spontanée, intérieure. Il est vrai
que le milieu était favorable. Roger Ikor s'étonne
lui-même de l'extraordinaire proportion d'univer-
sitaires et de normaliens. D'où, aussi, chez ceux-
là, la capacité d'une autre sorte de résistance, par
l'activité intellectuelle ou créatrice : on lit tant
qu'on peut, on écrit beaucoup.

LA-dessus : deux petits faits qui ont valeur de
symbole. A l'arrivée, on passe des journées à in-
terroger des journaux polonais qu'on ne comprend
pas : comme si l'écrivain avait une vertu propre ;
comme si, à force d'être scruté, il devait livrer son
chiffre. Et à la fin, durant l'effroyable « retraite
de Russie » des captifs, l'un d'eux, qui a passé ces
cinq années à écrire un livre sur Leibnitz, le fait
brûler, feuilleté à feuilleté, pour changer de la glace
en un peu d'eau chaude.

Aller et retour. L'énorme masse inerte de la
« captivité stagnante » est très classiquement en-
cadrée par deux actes marchands : les tartifles
marchés de la « captivité de mouvement ». On
retiendra deux autres faits, parfaitement symé-
triques, l'un au départ, l'autre au retour, Juin 1940.
Les gens des derniers villages français apportent
de l'eau aux prisonniers : 3 francs le gobelet.
Au Christ, on n'avait au moins pas fait payer son
fronzière, trouvent un train pour Paris, y montent.
« Si bien, mon enfant, figure-toi qu'un centenaire,
avec une grossièreté inouïe, m'attend nous
éjecter. Pas de billet, n'est-ce pas ? »

Et pour eux tous, ce sera cette découverte :
ils sont des intrus, des « en-trop », qu'on regarde
sans les voir et que, surtout, on n'écoute pas.
Alors : « Pour une fois, écoute ! » Une fois
avant qu'il soit trop tard : parler. Parler de ces
cinq années de vie, deux fois rayées de la vie.
Parler pour protester, attester qu'elles ont pour-
tant été vécues. Et d'abord par ceux-là — écoutés,
mon enfant — qui, eux, n'ont pas eu de écoute.

YVES FLORENNE.

UNE NOUVELLE ANTHOLOGIE

La première anthologie de la poésie concentrationnaire a été publiée
chez Laffont dès 1946. Regroupant des poètes de Buchenwald, elle était
due à André Verdet et Yves-P. Boulongne qui avaient recueilli les textes
dans les camps mêmes. Depuis, plusieurs poètes ont trouvé, à titre indivi-
dual, l'inspiration dans leur expérience de la déportation : Jean Cayrol,
Charlotte Delbo, Henri Pouzol. Ce dernier nous donne aujourd'hui une autre
anthologie de la Poésie concentrationnaire (1). Mêlant textes inédits et
publiés, il compose autre chose qu'un recueil, une ébauche d'étude sur ce
qu'ont pu être cette poésie et le besoin profond qu'elle combait.

Le poème que nous publions ci-dessous a été écrit par Henri Pouzol
lui-même après sa sortie du camp de Dachau.

(1) Seghers, 170 pages, 24 F.

Aube au block 30 à Dachau

Nourriture pâle venue du ciel
craie sale typhique
La dernière lame tombe
le premier jour se lève
les kapos hurlent
les kapos joustent
les kapos rampent
le seigneur apparait

Les créatures nues tentent d'arrêter leur tremblement
mais le tremblement des extrémités cadémiques
est le plus fort
et les créatures occultent au vent allemand
et les créatures occultent aux cris allemands
et les créatures occultent aux ordres allemands
Eins... Zwei... Drei... Alles da.

Les dents mordent la pourriture
les dents tranchent la langue
Le copain de gauche chavire si je m'écarte
Le copain de gauche est mort cette nuit, est mort
voici une heure
avec le premier jour avec le premier hurlement
dans le dernier défilé.

Mort ?... Pas mort ?...
Vivant ?... Pas vivant ?...
Alle stoek da... Jawohl lieber Mann...
Jawohl répond le corps debout
Présent... je suis présent...
Il est présent... Le kapo est content
le seigneur est content

Cel de mon camarade dans la flaque brune
mon camarade est libre
et moi je suis seul dans le premier jour
et moi j'attends que la grappe fraternelle
s'agrippe autour de moi
toi si froid fat si froid
Mais si je pouvais mais si le kapo voulait
j'irais au Waschraum
j'irais m'asseoir sur la pile des corps posés comme
les bœufs sur des bois dans la clairière d'autrefois
et peut-être pourrais-je remuer le doigt de mon copain
et peut-être pourrais-je s'ouvrir l'est de mon copain
mon copain mon copain
mon camarade debout dans la file oscillante
là le second de la pile de corps c'est lui
je le reconnais
si me dirait où oui j'en suis sûr il me dirait
mon ami... viens viens avec moi...
si-là savais combien c'est bon
si-là savais combien c'est mieux que quand nous
couchions tête-bêche
sur le grabat de la Stube eins
Je suis seul dans le premier jour
ô mort je ne l'aimerais jamais autant qu'en cette
aube d'hiver

entre le block 30 et le block 28
en 1945 à Dachau.

HENRI POUZOL.

présente :

BESTIAIRE D'ANGOISSE



J. M. PATIER

EDITION ORIGINALE
d'une série de 3 plan-
ches tirées à la main en
2 couleurs numérotées
et signées.

Tirage limité à 150 ex.
Prix : 100 F

Planche n° 1.

BON DE COMMANDE

Nom
Prénom
Profession
Adresse
Vous commandez la planche n° 3
au prix de 100 F, ci-joint chèque
à l'ordre des Éditions S.E.L.A.,
77, rue Cadet, 75003 Paris.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

UN ALBUM DE LA PLEIADE

Le Pétersbourg de Dostoïevski

L'album de la Pleiade que les éditions Gallimard donnent en prime cette année, au cours de leur «quinzaine», à tout acheteur de trois livres de la bibliothèque est consacré à Dostoïevski. Il nous apporte une très neuve et très importante iconographie sur l'écrivain et sur son époque.

Celle-ci a été réunie depuis quelque dix ans par des spécialistes russes qui ont entrepris, dans l'héritage littéraire de Dostoïevski, la publication d'une masse de documents.

Les autorités soviétiques ont mis à la disposition des éditions Gallimard ces matériaux inconnus au public occidental. Claude Menuel, collaborateur et auteur de ces éditions, est allé les choisir sur place pour composer cet album, qu'il a enrichi de nombreuses photographies. Il nous présente ci-dessous le Pétersbourg de Dostoïevski tel qu'il le connaît de Leningrad d'aujourd'hui.

En 1842, Dostoïevski, qui vient d'être nommé capitaine, s'installe sur l'avenue Vladimir dans un vaste appartement dont il n'occupe qu'une pièce. Il y reçoit ses amis, même avec ses joyeux via. A Pétersbourg, il n'aura pas moins de vingt-sept domiciles successifs; pourtant, bien qu'il soit fasciné par cette ville, l'écrivain ne s'y sent pas à l'aise: il dit son désir d'échapper à l'influence néfaste qu'elle exerce sur lui.

Le touriste d'aujourd'hui n'aperçoit pas tout de suite combien la ville est dominée par la présence de l'eau par la Neva, ses rivères et ses canaux. Émerveillé par la ciel immense, la lumière éclatante, les façades jaunes, rouges, vertes, bleues, il ignore ces nuits blanches de l'été et celles, interminables, où règnent la neige, le vent, la boue, le gel.

La vision

C'est sur les bords de la Neva, plus semblable à la mer qu'à un fleuve, avec ses eaux froides qui descendent des grands fers russes, que Dostoïevski eut en 1844 la «vision» rapportée dans ses *Songes pétersbourgeois* en vers et en prose: «C'était comme si je venais seulement de comprendre à cette minute quelque chose qui jusqu'alors s'était confusément agité en moi sans que j'en eusse éprouvé le sens; comme si j'avais soudain ouvert les yeux sur quelque chose de nouveau, un monde entièrement neuf... C'est précisément à cette minute que je commençai d'écrire... Lui qui avait vécu jusqu'alors dans les rêves romantiques de Walter Scott et d'Hoffmann découvrait en cet instant que rien n'est plus fantastique que la réalité.

Aussi Pétersbourg, «avec tous ses habitants, forts et faibles, avec tous leurs logis, salles de misères ou

palais surchargés de dorures», s'incarne-t-elle dans l'âme de Rasoknikov, suivant l'expression de G. Motchoulski, comme un «paysage moral». Comme Rasoknikov, Orlynov, le héros de *Le Démon*, erre dans Saint-Pétersbourg: c'est le type même du rêveur pétersbourgeois; quant au héros des *Nuits blanches*, il connaît chaque maison, et les maisons conversent avec lui. De même, le chroniqueur des *Nouvelles de Saint-Pétersbourg* assiste, «par une matinée humide et brumeuse», au lever maussade de sa ville: «C'était pitié de regarder ses immenses murs sautillants, ses marbres, bas-reliefs, statues et colonnes, qui eux aussi avaient l'air d'être en colère contre le mauvais temps et de gémir, transis d'humidité; la graine mise à nu et mouillée des trottoirs, qui semblait se craqueler de mauvaise humeur sous les pieds des passants; enfin, les passants eux-mêmes, bêtises, rébarbattus, atrocement renfrognés... L'horizon entier de Pétersbourg avait une mine si triste, si sombre... Pétersbourg faisait la tête...»

Le simulacre

Dans le Leningrad d'aujourd'hui, tout rappelle le Pétersbourg d'hier. Voici la cathédrale où Dostoïevski vint se recueillir à l'annonce de la guerre avec les Turcs; sa femme Anna le trouva et absorbé dans ses prières qu'il ne le reconnut pas tout d'abord. Voici l'ancien château Michel à n'en a pas pour recevoir l'école des ingénieurs militaires, où il étudia, de 1838 à 1844, l'algèbre et l'art des fortifications. Derrière l'école, s'étend le jardin d'été, où furent regroupés, le 23 avril 1849, les trente-quatre membres du cercle Pétrovitchévski appréhendés au cours de la nuit. Fiorov et ses camarades furent ensuite emmenés à la forteresse Pierre-et-Paul, dont la flèche dorée se

dresse à 80 mètres de hauteur. Dostoïevski passa huit mois dans la plus sinistre des prisons politiques réservée aux criminels d'État (plus tard, Tchermnychev et Bakouline y séjourneront).

Le 22 décembre de la même année, les condamnés furent emmenés sur la place d'armes du régiment Siémionovskî (non loin de l'actuelle gare de Vitebsk), où se dressa l'échafaud tendu de noir. Dostoïevski a relaté plusieurs fois la scène de cet odieux simulacre d'exécution, notamment par la bouche du prince Mychkine, dans *Le Démon*: la lecture de la sentence, les épées brisées au-dessus des têtes des condamnés qu'on revêtit des chemises blanches mortuaires, les soldats mettant en joue à quinze pas les premiers «conjurés», et la grâce impériale arrivant brusquement, alors que Dostoïevski n'a plus que quelques instants à vivre...

Il existe un Pétersbourg de Dostoïevski comme il y a un Paris de Balzac, de Sue et d'Hugo. Avec ses palais, ses bas-reliefs, ses perspectives, ses ponts, ses ruelles, ses toits, ses trottoirs, ses cours, ses quais, ses eaux noires, Pétersbourg, dans *Crime et Châtiment*, joue le rôle d'une basse continue. «Je ne sais pourquoi, Pétersbourg m'a toujours paru une sorte de mystère», note Dostoïevski, dont les héros, le plus souvent, vivent la nuit et, inconsciemment (comme l'a remarqué Dominique Arber), déambulent.

Rue Kouznetchny, au n° 15, une plaque de marbre indique que l'écrivain est mort dans cette maison, où il vivait depuis octobre 1878. Tout à côté, dans la rue voisine, de 1883 à 1884, a vécu Léonine. Et, rue Kouznetchny, au n° 21, se trouvait la rédaction de l'organe des Bolcheviki, la *Pravda*.

CLAUDE MANUET.

DÉCOUVERTE MEXICAINE

UNE MAISON DE BOIS UN AMOUR DE PIERRE

* LA MAISON QUI BRÛLE LA NUIT, de Ricardo Garibay. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. Albin Michel, «Les Grandes Traductions», 122 pages, 19 F.

L'Été, non loin de la frontière entre le Mexique et les États-Unis. L'été? La vie? Une zone frontalière, en tout cas, avec sa ambiguïté, sa désolation d'espace dédoublé, propre à toute les contrebandes. Au milieu, une demeure. Un labyrinthe plutôt, anche étrangement surveillé de galeries, de chambres, de porches et de fenêtres avec, en son centre — telle la pièce à ouvrage de maçons antillaises — un Grand Salon, refuge et perdilion de qui y pénètre.

Nous sommes dans un bordel. Une maison symbolique qui «v et brûle la nuit», lieu d'oubli érigé contre un monde dur, routinier que ni la fête ni la fange ne réussissent à gommer complètement. Les bagarres et les amours y sont violentes comme l'eau-de-vie et, à l'apogée du temps, mortelles. Des femmes y agonisent précocement d'autres s'y donnent pour des «mecs» indifférents.

L'un d'eux, au revient, après une longue absence. Versé moderne et déprécié du chevalier encore empuissé de ses errances il porte dans ses «yeux de sable» la fatigue de la déflation, le désenchantement définitif. Pas tout à fait, cependant. Une lueur, un ultime étincelle d'absolu semble éclairer son somnambulisme. Qui fera s'exalter? Quelle femme réveillera cet absent à lui-même?

L'Alcazar, «d'une beauté étrange, sombre», qui régit sur maison close? Ou sa version purifiée, généreuse, celle Sara, «q semble faite de bié»? Sara qui partagea en secret incestueuse le jeu d'enfance de cet homme qu'elle aime et que, depuis, elle attend Qui, aux mélécies de la maison de bois, oppose sa sérénité, et amour de pierre.

La passion, la mort. La déchéance, le salut. L'aveuglement et le contraire, l'émergence à la conscience de l'être de sa vérité profond Au bout du chemin, c'est la femme qui donne à l'homme son identité. Tel est, du moins, le sens de ce récit très bref, vibrant. On a en dire cette ballade, tant l'histoire a quelque chose de maudit, médiéval à la fois: l'attente qui dure une vie, la mort de passion inaccomplie, les affrontements et les sentiments qui se traduisent termes de destin, inéluctablement. Et ces actes, et ces mots viennent toujours du plus profond des âmes, à un point tel qu'leur sensibilité dicte de très loin, comme s'ils empiraient à distance.

Ceci est le premier roman traduit en français d'un écrivain mexicain de cinquante-deux ans. Remarquablement servi par Albert Bensoussan dont le talent de traducteur ne s'est jamais démenti depuis la venue qu'il nous a donnée, en 1970, de *Trois frères figés*, du Cubain Cabrera. Intitulé lui aussi, Bensoussan sait rendre, dans la même page, l'fulgurance d'images inattendues, la plénitude quasi biblique de certaines phrases, le rythme enfiévré d'un monologue intérieur, ou spontanéité argotique du langage populaire. En un mot, l'écriture ardente de Garibay.

FRANÇOISE WAGENER.

Sciences humaines

Les «Mémoires» du président Schreber

(Suite de la page 9.)

Dés lors, Daniel Paul Schreber, à l'instar de «l'homme aux coups», de Doro ou du petit Hans, fera partie de la mythologie analytique et, après le maître, des générations de psychanalystes exerceront leur curiosité et leur sagacité sur ses «Mémoires». Pour ne citer que les plus connus: S. Nachr, I. Alcalaizne, Th. Szasz, J. Lacan, W. Niederland, M. Mannoni.

Dernièrement encore, un psychiatre américain, Morton Schreiber, dans «l'Esprit assombré» (2), attirait l'attention sur quelques analogies frappantes entre certaines pensées singulières de Schreber et les techniques éducatives de son père, cependant que dans une étude tout à fait remarquable: «Président Schreber, professeur Flechsig» (3), Octave Mannoni éclaircit l'éclosion du délire schreberien.

Maintenant que nous disposons enfin en français d'une traduction exemplaire des «Mémoires d'un névropathe», nul doute que commentaires, interprétations et réinterprétations aillent encore bon train: il n'est pas si fréquent de rencontrer un homme qui use si étouffamment de la «langue fondamentale» — celle de l'inconscient.

ROLAND JACCARD.

(2) Ed. Stock.
(3) Étude parue dans «Les Temps modernes», décembre 1974.

(Publicité)
A PARIS UN ÉDITEUR. SUR LA RIVE GAUCHE LA PENSÉE UNIVERSELLE
RECHERCHE
• manuscrits inédits de romans, poésies, essais, théâtre, études formulées avec participation aux frais.
Adressez manuscrits et curriculum vitae à:
M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE «LA PENSÉE UNIVERSELLE»
5bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
Tél.: 323.83.44

La libre démarche de Mikel Dufrenne

* VERTS UNE ESTHÉTIQUE SANS ENTRAVES. MÉLANGES OFFERTS À MIKEL DUFRENNE. Ouvrage collectif, U.G.E. «10-18», 296 p., 15 F.

Ce volume d'essais, offert à Mikel Dufrenne par ceux qui furent ses amis, ses étudiants et ses collègues, ne sacrifie pas seulement à une pléiade tradition universitaire. Il tente, par des voies diverses, d'éclairer une œuvre et un style qui ont orienté de façon décisive une certaine approche de l'esthétique en France.

Depuis sa thèse consacrée à la phénoménologie de l'expérience esthétique (1) jusqu'à ses plus récents travaux, en Art et Politique (2), Mikel Dufrenne n'a cessé d'explorer la structure de l'œuvre, qu'il s'agisse d'un tableau, d'un poème, d'un film ou d'une sculpture, mais aussi les différents types de discours qui s'y consacrent. Bien que les fondements de sa réflexion puissent paraître idéalistes par leur enracinement dans la phénoménologie husserlienne, Schelling et le romantisme allemand, il a su élaborer un style d'interrogation dont il faut reconnaître la simplicité et la beauté.

Dufrenne n'est pas un doctrinaire. Il se situe au-delà des écoles et des chapelles. Il emprunte à la linguistique, à la psychanalyse, à Adorno ou à Lyotard des instruments dont aucun ne saurait constituer une véritable clef. Avec Husserl et Merleau-Ponty, il nous fait redécouvrir l'«inquiétante étrangeté» des objets de la «chair du monde», le caractère insupportable de l'œuvre d'art et du vécu. Les articles de ce recueil insistent sur la «générosité» d'une œuvre dont on ne ventera jamais assez la souplesse et l'imagination. L'enseignant, le chercheur et l'écrivain — M. Dufrenne est directeur de la remarquable collection «Esthétique», qui vient d'être reprise par Christian Bourgois en «10-18» — se retrouvent dans ces profils multiples tracés par ceux qui ont collaboré avec lui.

Parmi les plus intéressantes contributions, citons celles d'Olivier Royaut d'Alfonso sur la «désublimation libératrice», Jacques Rédon sur Freud, Marcuse et Adorno; de Chémence Ranaivosoa, qui, avec la finesse qui caractérise tous les travaux qu'elle a consacrés à la philosophie antique, s'interroge sur les multiples significations du beau chez Platon; de René Passeron sur la poétique de Louis Marin sur le rapport écriture-peinture; de Bernard Teyssède sur Mondrian; de Lyotard sur la déchristianisation; de P. Sansot sur la ville; de Ulises Brion sur la destruction du *Goethehaus* de Rudolph Steiner; de Lassaut, infatigable chercheur des «monstres dans l'art», et de Roland Barthes sur la «brusquerie de la langue».

Volume hétéroclite, souvent passionnant, qui suggère la diversité de cette «esthétique sans entraves» que Mikel Dufrenne n'a cessé de développer.

(1) P.O.P., 1951.
(2) «10-18», 1974.

Une NOUVELLE COLLECTION, aux éditions Maspéro: «Malgré tout», qui publiera des textes d'inspiration libérale sur les problèmes de l'économie, de l'éducation et de la création. Premiers titres parus: «Nous et l'Inconscient», de Fernand Deligny, et «De l'écriture pour l'écriture», de Bernard Vierge, Pierre Kloss, Marie Guéant.

UN PAMPHLET

Les nouveaux sorciers

* LES SCIENCES SOCIALES, SORCÈRES DES TEMPS MODERNES ? de Stanislas Andreski, P.U.F., «Sociologie aujourd'hui», 296 pages, 20 F.

PLAISANTER la propension des sociologues à dire obscurément ce qui pourrait être clairement, moquer leur préciosité, leurs tics rhétoriques, c'est souvent cacher sa paresse intellectuelle sous une facile ironie. Le pamphlet de Stanislas Andreski, professeur à l'université de Reading, n'est pas un livre passe-partout. L'auteur ne se contente pas de sourire de l'usage que ses pairs font des termes techniques. Il fait œuvre utile: il examine attentivement plusieurs pensées «jargonnières», prend la peine de les comprendre et en résume les rouages, d'en composer les concepts. Lorsqu'il a fini, il laisse doucement entendre que les concepts du «savant» en question sont d'une opacité inutile.

Merton, Parsons et plusieurs sociologues américains voient ainsi leurs jargons respectifs passés au peigne fin. De l'épreuve, ils ressortent bien nus. Leur «obscurité» apparaît pour ce qu'elle est: le camouflage, plus ou moins habile, d'une pensée guère novatrice. La «bonne santé» intellectuelle d'Andreski est réjouissante. Mais elle n'est pas toujours sans danger. Son désir de faire preuve de «bon sens» le conduit parfois à des naïvetés. Ainsi, voulant expliquer la propagation mondiale de l'obscurantisme des pseudo-savants, il avance cette hypothèse: «La maladie du jargon s'est propagée de tous côtés, aidée en cela par le désir des intellectuels euro-

(Publicité)
GAGNER DE L'ARGENT AVEC SA PLUME...
EST-CE POSSIBLE ?
Vous le savez en lisant le *«L'Écrivain»*, le *«Le plaisir d'écrire»*, *«L'Écrivain»* parue dans les *«Nuits blanches»* de Beaumont Newhall, dirigées par le contrôleur pédagogique de l'État.
11, rue de la Vierge, 75001 PARIS

Cette critique d'un scientisme vulgaire n'est pas absolument nouvelle. Politzer — ne serait-ce que lui — l'a menée il y a une trentaine d'années, et brillamment. Mais la place et le nombre des psychosociologues dans les sociétés industrielles ont changé. La critique de leurs activités demandait à être réactualisée. C'est chose faite.

ANTOINE GALLIEN.

« CAUSE COMMUNE EN 10/18

CAUSE commune chan de peu. Menacés d' disparaître quand D'voilà a cessé d'en assurer publication, cette revue a été reprise par la collection poche 10/18. Elle sortira de fois par an dans le même format et sous le même couvert que les livres de cette collection.

Le premier numéro Cause commune, en 10/18 est centré sur le Fourisme des sociétés. Paul Vir il étudie un phénomène qui dans les sociétés qui s'écroulent: « la dédicace de masse »; Georges Perre fait l'inventaire d'un «lie parisien» à la place Saint-Sulpice; Jean-Michel Palmé s'est promené dans Berlin pour y retrouver « les ruines de Weimar »; enfin, Jean Duvignaud s'interroge sur la mort des civilisations. Ce numéro s'achève par un rétrospectif sur la lecture traversée reproduits sept de édités et publiés par Cause commune depuis la naissance de la revue, e mai 1972. Le prochain numéro de Cause commune portera sur le thème des Nomades et vagabonds.

DECORATION LES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN VOGUE :

- Les Jacquards et toutes leurs variantes
- Toiles de lin unies et imprimées
- Tissages spéciaux écru-blancs-beiges
- Tissus et Velours «Draon» Nouveaux carreaux étrangers

les prix: de 18 F à 175 F le mètre (tous nos articles sont en stock)

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Pour l'album

document

Album avec plus de
Quinzaine du 10

كنا من الالهي

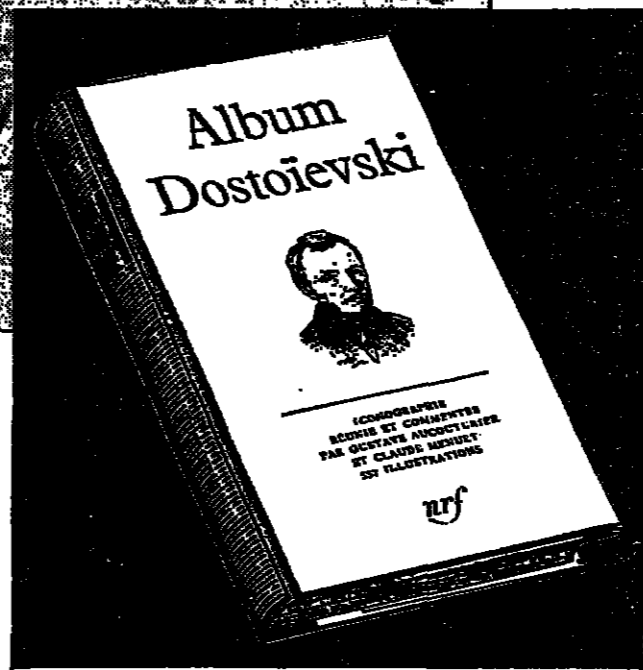
ÈRE

SON DE BO
R DE PIERRE

Pour la première fois ces documents sortent d'U.R.S.S.



Page de carnet de Dostoïevski.



Album Dostoïevski

avec plus de 300 documents inédits

Tirage limité, offert gratuitement par votre libraire pour l'achat de 3 volumes.

Quinzaine de la Pléiade

du 10 au 24 mai 1975

GALLIMARD

LES TISSUS
D'ARRIÈRE
EN VOGUE

RODI

VIENT DE PARAITRE

Autobiographies

JULIEN SARRAZIN : *Contretemps*. — Les souvenirs du mari d'Albertine. (Laffont, 240 pages, 30 F.)

ANGELA DAVIS : *Autobiographie*. — Un portrait de militante révolutionnaire, mais aussi le tableau d'une époque mouvementée, aux États-Unis comme en France, les années 60. (Albin Michel, 350 p., 39 F.)

JACQUES-HENRI LARTIGUE : *Mémoires sans encombre*. — Le journal intime d'un maître de la photographie. Préface de Michel Tournier. (Laffont, 392 p., 49 F.)

JACQUES PERRET : *Grands chevaux et petits*. — L'auteur du *Caporal ébrié* ramène ses souvenirs au gré de ses humeurs. (Gallimard, 155 p., 22 F.)

Documents

ANDRÉ CARREL, GEORGES FOURNAL : *Cahiers socialistes de A à Z*. — Un dictionnaire du socialisme cubain. Préface de Roland Leroy. (Editions sociales, 284 p., 13 F.)

SERGE GRAFFEAUX : *Mémoires d'un homme*. — Une vieille femme du Nord, âgée de quatre-vingt-quatre ans, raconte sa vie. Travail, froid, pauvreté, guerres, morts : mais insaisissable optimisme. (Editions du Jour, 230 p., 35 F.)

CLAUDE ANGELI et NICOLAS BRIMO : *Une milice patronale*. — Peugeot. — Casseurs, proxénètes et tueurs au service des P.-D. G. — à l'exemple de Peugeot. Fruit de l'enquête de deux journalistes du *Comard* enchaînés et de *l'Unité*. (Maspero, « Cahiers libres », 110 p., 12 F.)

M^e JACQUES RIBS : *Plaidoyer pour un million de victimes*. — M^e Ribs, avocat à la cour de Paris, raconte l'histoire récente des « pieds-noirs » et plaide en leur faveur. (Laffont, 294 p., 32 F., préface de Robert Laffont.)

JEAN-PIERRE ISAL : *J'ai aimé méditer chez les hippies*. — Un jeune interne, au consulat de France à Bombay, soigne les drogués. (Albin Michel, 224 p., 29 F.)

Essais

PHILIPPE DUJARDIN : *Simone Weil, idéologue et poète*. — L'auteur s'efforce de saisir, en deçà de la mythologie, la vérité profonde de Simone Weil. Préface de Collette Audry. (Presses universitaires de Grenoble et Maspero, 201 p., 35 F.)

MARGUERITE BONNET : *André Breton et les débuts de l'existentialisme*. — Une thèse sur les années de formation d'André Breton. Marguerite Bonnet a donné un entretien au *Monde des livres* le 21 mars 1975. (José Corti, 488 p., 75 F.)

JEAN-PIERRE MOULIN : *Comment peut-on ne pas être Français ?* — L'auteur, correspondant de journaux suisses à Paris, brosse le tableau des spectacles que les Français se donnent à eux-mêmes. (J.-C. Lattès, 220 p., 25 F.)

Histoire

GUSLAIN DE DIESBACH : *Histoire de l'émigration (1789-1814)*. — Une tentative de réhabilitation. (Grasset, 579 p., 38 F.)

ALBERT OUZOUILLAS : *Les Fils de la nuit*. — Le combat des franciscains communistes sous l'occupation, mené par celui qui fut le colonel André, leur compagnon, membre du Comité militaire national des F.T.P. (Grasset, 363 p., 45 F.)

DOMINIQUE VENNEN : *Le Blanc, Soleil des océans*. — Champs de coton, jeunes filles en crinolines, gentlemen raffinés, bons esclaves et soldats héroïques, c'est l'histoire vraie d'un homme en amorce de son, la guerre de Sécession racontée par un soldat de combat. (La Table ronde, 300 p., 38 F.)

LEOPOLD TREPPER : *Le Grand Jeu*. — Les mémoires ardues du chef de l'Orchestre rouge. (Albin Michel, 417 p., 49 F.)

PROUDHON : *Carnet*. Tome IV. — Les réflexions quotidiennes du maître de l'anarchisme français à la veille du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. (Éditions Marcel Rivière, 22, rue Soufflot, Paris 5^e, 413 p., 50 F.)

GILBERT BADIA : *Rosa Luxemburg, socialiste, politicienne, révolutionnaire*. — Une approche globale de l'œuvre de Rosa Luxemburg par l'auteur d'une *Histoire de l'Allemagne contemporaine* remarquable. (Editions sociales, 950 p., 150 F.)

JEAN BOISSON : *Engendré*. — D'après une correspondance, quand il était « soldat de Napoléon », de 1804 à 1818. (Études et recherches historiques, 171 p., 25 F.) On doit au même auteur une étude sur l'ébéniste de Frigoles, près de Tarascon (même éditeur).

Romans français

MAURICE TOESCA : *Le Livre amercœur*. — Après seize romans publiés aux éditions Albin Michel, Maurice Toesca est édité pour la première fois chez Jean-Jacques Pauvert. (275 p., 38,50 F.)

MARCEL HAEDRICH : *Les Inconnus de Kitzbühel*. — Deux journalistes, l'un allemand, l'autre alsacien, des-

pendant de la même famille, découvrent le monde de l'après-guerre. (Laffont, 388 p., 39 F.)

JEAN DUCHE : *L'Éblouissement de M. Rémy-Potier*. — Le président-directeur général d'une agence de publicité est enlevé par des gauchistes. Beaucoup d'aventures et une satire de nos mœurs. (Laffont, 244 p., 35 F.)

JEAN PAGET : *Dessous-nous, au-dessus ?* — Un deuxième roman écrit presque en vers, comme une cantilène : une femme, dans l'asile où elle va mourir, se remémore sa vie et son enfance algérienne. (Laffont, collection « L'écrit », 190 p., 25 F.)

MICHEL DE SAINT-PIERRE : *Je reviendrai sur les ailes de l'aigle*. — Le peuple d'Israël et son histoire de 1954 à 1967 est au centre de cette chronique d'une famille juive. (La Table ronde, 365 p., 39 F.)

PAUL BONNECARRERE : *Ultramarins*. — Le second roman de spécialité des récits de guerre. Une histoire de pétrole et de mer. (Fayard, 310 p., 38 F.)

JEAN CHALON : *Les Paradis provinciaux*. — Le nouveau roman de l'auteur des *Amours imaginaires*. (Fayard, 200 p., 25 F.)

JACQUELINE MANICOM : *Mes années de Blanc*. — Certe autobiographie d'une Guadeloupéenne avait été révélée par les éditions Julien Sarrazin en 1972. Elle est rééditée et reliée par les Presses de la Cité, qui ont publié le second roman de cet auteur : *Le Grain*. (Presses de la Cité, 185 p., 25 F.)

Humour

JEAN-CHARLES : *Le Foyer aux rendez-vous*. — De petites histoires pour faire sourire sans machocner les bureaucrates. (Presses de la Cité, 257 p., 30 F.)

Littérature étrangère

NESTOR SANCHEZ : *Père de la langue*. — Le second roman en français d'un jeune écrivain argentin, auteur de *Nous deux*, publié l'an dernier chez le même éditeur. Traduit de l'espagnol par Albert Besonnet. (Gallimard, « Du monde entier », 288 p., 42 F.)

MANS MAGNUS ENZENSBERGER : *Le Bref Été de l'Amérique*. — En matière de roman, une vie de Buenos-Ayres Durruti. Par un écrivain allemand né en 1929. Traduit de l'allemand par Lily Jumel. (Gallimard, « Du monde entier », 328 p., 42 F.)

ANNA KAVAN : *Neige, suivi de Mad Amiel*. — Par une réimpression de l'inconnue et du rare, née en 1901, morte en 1968, et que présente Anais Nin. Traduit de l'anglais par R. Blunden et M. Noël. (Stock, « Le Cabinet cosmopolite », 362 p., 38 F.)

Sciences humaines

MICHEL DE CERTEAU : *Éléments de l'histoire*. — Un nouveau recueil d'articles, dominé par l'étude du rapport de l'histoire au temps et à la fiction. (Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 368 p., 53 F.)

MICHEL DE CERTEAU, DOMINIQUE JULIA, JACQUES REVEL : *Une politique de la langue*. — L'examen détaillé d'une enquête de 1793, menée par l'abbé Grégoire, conduit à analyser l'azimut de la Révolution française face aux parois. (Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 328 p., 59 F.)

GILLO DORFLES : *Mythes et rites d'aujourd'hui*. — A la destruction des anciens mythes fait place l'élaboration des nouveaux. Traduit de l'italien par H. J. Maxwell. (Kailash, coll. « Esthétique », 286 p., 60 F.)

GILBERT DURAND : *Science de l'homme et tradition*. — Une tentative pour rendre grâce à un retour aux mythes, son unité à l'anthropologie. (Sirex-Têce de feuilles, 252 p., 57 F.)

MOSES I. FINLEY : *Économie antique*. — La genèse et la structure de l'économie archaïque, par un des meilleurs spécialistes de la question. Traduit de l'anglais par Max Peter Elgg. (Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 240 p., 30 F.)

Philosophie

LUDWIG WITTGENSTEIN : *Remarques philosophiques*. — Un texte inédit du grand logicien, constituant une critique de son *Tractatus*. Traduit de l'allemand par Jacques Fauve. Édition posthume due aux soins de Ruth Kloss. (Gallimard, « Bibliothèque des idées », 336 p., 98 F.)

ETIENNE SOURIAU : *Le Gouvernement d'Israël*. — Comment une morale peut se fonder sur des bases purement esthétiques. (U.G.E. 10-18, 448 p., 15 F.)

Pédagogie

Le Manuel Montessori. — Des textes réunis par R.C. Orem forment un guide pratique exposant la méthode

de la célèbre éducatrice italienne. Préface de Marie Mounssier. Trad. de l'américain par Henriette Bize (Denoël-Gonthier, 208 p., 25 F.)

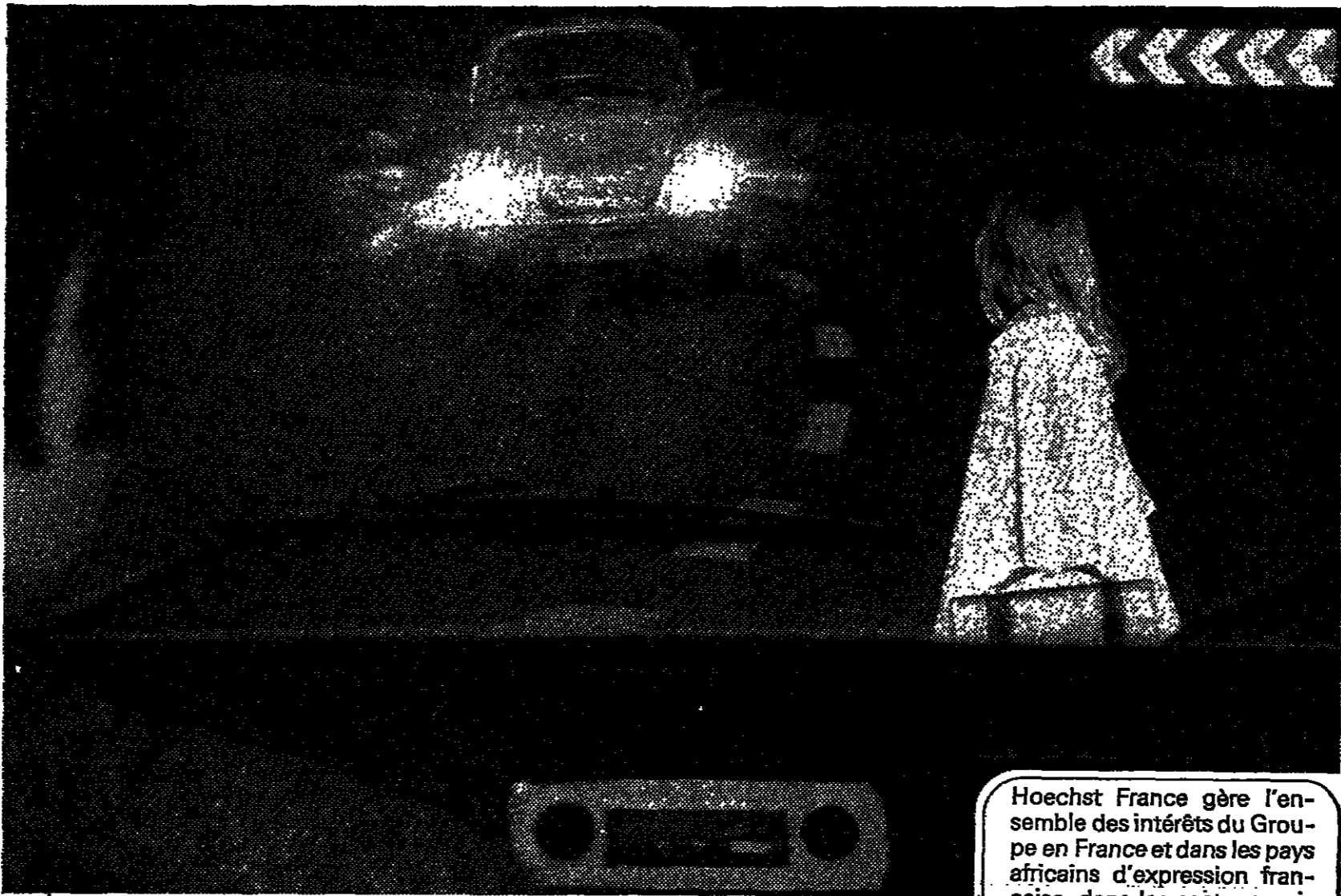
Art

L'Œuvre grave de Felice Rops. — Deux cents gravures de ce petit litérateur, ami de Villiers de l'Adam, Hupmann, Polakoff, de Mubou, né en 1833 à Namur, et en 1898 en France. Avec 6 textes, l'un biographique, de H. Maus, l'autre thématique, de H. Maus. (Henri Veyrier, 287 p., 60 F.)

AMELIA STAPERT : *Fango et dans la pensée et dans l'art*. — Luce de Henry Corbin. Pour l'âge romanesque, l'ange suggère aux horres des images qui les préparent rencontre avec Dieu. Tel est le de sa présence souriante sur la pi les fresques et l'enluminure. (international, 411 p., 125 F., n

Cinéma

NICOLE LISE BERNHEIM : *Margie dans le monde des films*. — L'histoire de nos ceux qui ont participé au tournage du dernier film de D. India Song. (Edit. Albatros, 15 20 F.)



Sécurité sur le chemin de l'école : l'enfant porte un manteau fluorescent visible de loin.

Colorants fluorescents: visibilité = sécurité

La circulation routière a ses exigences : signaux, passages dangereux, obstacles doivent être perçus à la seconde. Pour identifier rapidement le danger il faut utiliser des signes et des couleurs appropriés. C'est une question de sécurité pour l'automobiliste comme pour le piéton.

Hoechst : des colorants fluorescents à haut pouvoir lumineux

Les chercheurs de Hoechst ont mis au point des colorants fluorescents stables, résistants aux intempéries et d'un emploi facile. Leur grand pouvoir réfléchissant permet un repérage distinct à la tombée de la nuit ou par temps de brouillard.

Meilleure visibilité, sécurité accrue sur la voie publique

Les colorants fluorescents peuvent être utilisés dans de nombreux cas : signalisation des chantiers, passages à niveau, points noirs de la route, écoles, aéroports et, bien entendu, pour rendre plus visible tout vêtement de sécurité.

Des experts de différentes disciplines se concentrent sur un problème spécifique

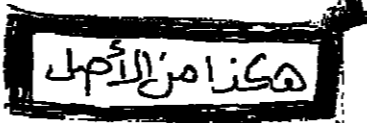
La mise au point des colorants fluorescents est le fruit d'une collaboration étroite entre chimistes, experts en colorants, en matières plastiques et en textiles, physiciens et ingénieurs d'application. Ces spécialistes mettent en commun tous leurs moyens pour résoudre intégralement les problèmes les plus complexes.

Hoechst France gère l'ensemble des intérêts du Groupe en France et dans les pays africains d'expression française, dans les secteurs suivants : produits chimiques, résines synthétiques, matières plastiques, fibres, colorants, produits auxiliaires, produits thermiques, gaz industriels, travail des métaux, ingénierie, films et feuilles plastiques et techniques de reprographie. Grâce à ses filiales industrielles Nobel Hoechst Chimie, Société Normande de Matières Plastiques, Oxochimie, Messer Griesheim France, Synthova, Uhde France, elle participe largement à l'expansion de l'industrie française. Les Laboratoires Hoechst développent leurs activités dans le domaine de la Santé. Kalle Infotec est spécialisé dans l'informatique de bureau.



Tour Roussel Nobel
Cedex 3
62080 Paris La Défense

Hoechst pense plus loin



SPORTS

AUJOURD'HUI

Le Tour de France motocycliste

PLUS SEIGNEURS QUE CHEVALIERS

Agén. — Dur, mais pesantement, constatent les pilotes du Tour de France motocycliste, mardi 6 mai, à Agén, sous le soleil retrouvé, après le froid, la pluie, la neige et surtout les incidents qui avaient émaillé les trois premières étapes.

De notre correspondant

grade, modestement nanti en cantucubes, usé et quelquefois abîmé de leur prestige. Les commissaires scrupuleux ont craint de leur dépit, continuent de penser les plus humbles pour appliquer certaines suites improbables données à des réclamation de recours ou des appels latéraux à l'extrême.

(Kawasaki 750) ou Genesetti Honda 600. Hubert Rigal est, en effet, un pilote suffisamment expérimenté pour n'avoir pas à redouter les difficultés de parcours de régularité (base chronométrée). Aussi bien, il ne paraît pas vulnérable dans les épreuves de côte ou de vitesse, la puissance de sa machine ayant à Magny-Cours nettement surclassé et de loin le peloton de collins qui pouvait, a priori, passer pour de possibles concurrents.

HUBERT BARAT.

CLASSEMENT GENERAL APRÈS LA CINQUIÈME ÉTAPE 1. Rigal (Kawasaki 750), 2. Estréal (Kawasaki 750), 3. Deschamps (Kawasaki 750), 4. Minier (Kawasaki 750), 5. Genesetti (Honda 600), 6. Gaudin (Kawasaki 750), 7. Bouchard (Kawasaki 750), 8. Bouchard (Kawasaki 750), 9. Bouchard (Kawasaki 750), 10. Bouchard (Kawasaki 750).

Les vrais amateurs, dont l'ambition à Lille n'était que de participer à cette aventure périlleuse que peut être le Tour de France motocycliste, ont été eux-mêmes surpris par le comportement des motards de métier au fait de toutes les "ficelles", consultants du poids que leur compte sur l'organisation le nom de la marque qui les a engagés ou bien de leur nom propre inscrit au palmarès de la F.F.M.

TIR A Montréal

LES ARMES SERONT INTERDITES AU VILLAGE OLYMPIQUE

Les concurrents engagés dans les épreuves de tir aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, ne seront pas autorisés à introduire leurs armes dans le village olympique.

Le développement du sport. Le conseil des ministres du mercredi 7 mai a adopté le projet de loi relatif au développement du sport (voir le Monde du 8 mai).

Le conseil des ministres du mercredi 7 mai a adopté le projet de loi relatif au développement du sport (voir le Monde du 8 mai).

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75007 PARIS Cedex 08

BOXE TONNA CHAMPION D'EUROPE DES POIDS MOYENS

Avec l'enthousiasme d'un bûcheron

De notre envoyé spécial

Monaco. — Après que le Britannique Graeme Tonno a remporté le titre de champion du monde des poids moyens aux dépens de l'Espagnol José Duran, le Français Graeme Tonno est devenu champion d'Europe des poids moyens en battant aux points, en quinze reprises, à Monaco, le Britannique Kevin Finnegan, tenant du titre.

commune de ce garçon de vingt-trois ans qui, pour frapper l'enthousiasme des bûcherons répartis à la pioche, Finnegan, qui a pour-tant la réputation d'être finaud et celle de posséder les mille et un trucs de ce sport, n'a rien pu faire pour contraindre les ambitions musclées de Tonno.

FRANÇOIS JANIN.

loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris, aux billets entiers

Table with 8 columns: Tirage, Finales et numéros, Groupes, Sommes à payer, Tirage, Finales et numéros, Groupes, Sommes à payer. Includes a section for Tranche du Muguet Tirage du 7 mai 1975.

MOTS CROISÉS MÉTÉOROLOGIE

PROBLEME N° 1148. Grid for crossword puzzle.

VERTICALEMENT 1. Sort de son lit pour suivre son cours; Cours étranger. — 2. Artère qui ne saurait être traversée sans effusion de sang; Moyen de communication. — 3. Sa légèreté le fait pratiquement flotter; Margit localement. — 4. Après un mois d'absence, on a du mal à le reconnaître; N'arrête pas de parler. — 5. Pièces de collection. — 6. C'est si bon; Roulé. — 7. Tim salon; Adverbe. — 8. Grand four; Ville étrangère. — 9. Se jette souvent sur la figure; Dans l'Orna; En France, coule à flots.

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mai à 6 heures et le vendredi 9 mai à 24 heures: La zone de basses pressions à laquelle nous devons le temps indécis de ces derniers jours, s'éloigne lentement vers la Manche et les îles Britanniques, entraînant avec elle une zone de plus continue, qui, vendredi, ne touchera plus que le nord-ouest du pays, du Cotentin à la Bretagne.

HORIZONTALEMENT 1. Donne du fil à retordre; Invite à se déplacer au plus vite. — II. Embarras dangereux en cas de ramous; Dans le Gard. — III. S'apparentent aux gourdes. — IV. Conjonction; Précède le centre dans un jeu. — V. Pin de parodie; Laboureur souvent à la saison des cueillettes. — VI. Préfixe. — VII. Invite à ne pas se débattre; Dans la Gironde. — VIII. Sirement malheureuses. — IX. Sue sans plaisir. — X. Est donc lourd à digérer; Pétite.

Les vents faibles et variables en direction se renforceraient temporairement sous les orages. Les températures resteraient sans grand changement par rapport à jeudi.

RAPATRIÉS

M. PONCELET: l'indemnisation des spoliés d'Algérie sera fermée en 1981.

Mardi 7 mai, à l'Assemblée nationale, M. Delanoë, député républicain indépendant d'Indre-et-Loire, a attiré l'attention du gouvernement sur l'ensemble des problèmes relatifs au rapatriement en métropole des Français installés en Algérie.

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget, a précisé que, en matière de recherches relatives aux disparus d'Afrique du Nord, des enquêtes approfondies ont été menées de 1962 à 1965 et parfois renouvelées depuis, mais qu'il n'y a eu aucun malheureux dénommé à ce jour sans résultat.

PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des finances rétablit les crédits de la délégation générale à l'information

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 7 mai, le projet de loi de finances rectificative pour 1975, qui doit venir en discussion en séance publique le mardi 13 mai.

tendait à rétablir les moyens supprimés au budget des services généraux du premier ministre par suite de la décision du Conseil constitutionnel, rétablissement proposé à un niveau moindre que la dotation initiale (5,4 millions), compte tenu d'économies diverses pratiquées sur les dépenses de la délégation.

Journal officiel Sont publiés au Journal officiel du 8 mai 1975: DES DECRETS Modifiant le décret n° 67-1209 du 22 décembre 1967 modifié fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite Cour.

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75007 PARIS Cedex 08

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75007 PARIS Cedex 08

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75007 PARIS Cedex 08

Théâtre

théâtres

Les salles subventionnées
Théâtre de la Cité internationale, 15 h. 30 : Albertina...

Les autres salles
C.T. Alliance française, 19 h. : Le Médan...

Jeu 8 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillet, 15 h. : L'Économie du 12 juin, de R. Stéphan; 18 h. 30 : La...

Les exclusivités

L'AMATEUR HUMAIN (A. v.o.) (**) : Soyuz, 8 (822-08-40).

Les films nouveaux

L'ÉCONOME AUX NERFS D'ACIER, film italo-français de...

Les grandes reprises

CAMPUS (A.) (Buster Keaton) : Actus-Champs, 9 (754-01-65).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 18 h. 30 : Madame Angot; 21 h. 30 : Offenbach...

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valdes de Vienna; Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

La danse

Deux-Portes, 20 h. : Edith et Faustino; 21 h. : Danse classique du sud de l'Inde.

Les concerts

Luxembourg, 17 h. : Musique des gardiens de la paix; Église Notre-Dame, 17 h. 45 : L. Ar...

Les spectacles de nuit

Genevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie; Ixy, Studio d'Ixy, 21 h. : Phédra.

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 18 h. 30 : Madame Angot; 21 h. 30 : Offenbach...

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valdes de Vienna; Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

La danse

Deux-Portes, 20 h. : Edith et Faustino; 21 h. : Danse classique du sud de l'Inde.

Les concerts

Luxembourg, 17 h. : Musique des gardiens de la paix; Église Notre-Dame, 17 h. 45 : L. Ar...

Les spectacles de nuit

Genevilliers, salle des Grésillons, 20 h. 45 : Marie; Ixy, Studio d'Ixy, 21 h. : Phédra.

100^e et DERNIÈRE Dimanche 11 Mai à 16 h. JACQUES MARTIN au THEATRE des VARIÉTÉS

VENDREDI 9 MAI A PARIS: UGC BIARRITZ - GAUMONT MADELEINE MONTPARNASSE BIENVENUE - UGC ODEON A CANNES: OUVERTURE DU FESTIVAL

JEAN ROCHEFORT - ANDRÉ DUSSOLLIER DANIEL CECCALDI DANIEL BULLEOGIER

Un Divorce Heureux un film de HENNING CARLSEN ANNE-LISE GABOLD - ETIENNE BIERRY BERNADETTE LAFONT

ODEON THEATRE NATIONAL à partir du 12 mai ROSSINI RONCONI AULENTI LE BARBIER DE SÉVILLE

A LA TAVERNE 20H JACQUES HIGELIN 22H30 JEAN-PAUL FARRÉ

Musique THEATRE DE LA VILLE 18h30 JAZZ SAMMY PRICE SEPTET EDDY LOUIS SEPTET CHARLIE MARIANO-PHILIP CATHERINE QUINTET

CINÉ HALLES 72, rue St-Denis Tél. : 236-71-72 (Métro Châtelet) LES JOURS GRIS un film de IRADJ AZIMI

LE SEINE CINEMA 10, rue Frédéric-Sauton (5^e) - Place Maubert - LIBRA un film hors du système!

APRÈS Oh! Calcutta! LE THEATRE DE L' EYSEE-MONTMARTRE présentera à partir du 13 Mai Histoire d'Oser! DU NU INTEGRAL!

LA PAGODE RAYMOND ROHAUER PRESENTE RUDOLPH VALENTINO LE FILS DUSHKIN

SAUMONT Champs-Élysées (v.o.) - IMPÉRIAL Pathé (v.f.) MONTPARNASSE Pathé (v.f.) - HAUTEFEUILLE (v.o.) SAUMONT Convention (v.f.) - LES NATION (v.f.) LUCHINO VISCONTI BURT LANCASTER SILVANA MANGANO violence et passion D'une beauté à couper le souffle. Mangano sublime. Lancaster génial...

semain nocturne jusqu'à 22 h 30 11 MAI 1975

RADIO-TÉLÉVISION

UN HÉROS AMÉRICAIN

« Le Justicier » a succédé à « Kojak », le mercredi soir, sur Antenne 2. C'est un brave citoyen américain, un fermier des grandes plaines de l'Ouest. Un homme tranquille, si on veut, qui a des problèmes d'argent et qui se rend à la banque au moment où des bandits l'attaquent. Il y a le meurtre : les gangsters se sentent menacés s'efforcent, abattent la femme du héros, blessent ce dernier et tuent le chien du Justicier. Image symbolique : le cadavre de l'animal est au milieu des billets de banque.

A partir de ce moment-là, la mécanique qui s'emballait dans l'esprit du paisible fermier se met en marche : il abat, dans un mouvement réflexe, un des malfaiteurs et part à la poursuite des autres, « comme on traque les bêtes sauvages ». L'instinct de chasse contre le gangstérisme : le gadget du premier épisode de la série sera un piège à ours.

Il faudra cependant de nombreuses justifications psychologiques aux scénaristes pour que leur « Justicier » ne soit pas un personnage inouï. Car, comme José Randall dans Au nom de la loi (feuilleton qui lance Steve McQueen), le Justicier « va gagner des

sommes importantes en ramenant au F.B.I. ses prises humaines : l'honnête fermier devient, au moment où les travaux des champs lui laissent quelques loisirs, un chasseur de primes.

Pour que le téléspectateur américain moyen ne s'ennuie pas trop, quand même — et au fait, en France, la tentation de créer des séries peut venir à chaque instant, — l'action est située à l'époque de la grande crise de 1929. Le Justicier est d'ailleurs une production de la Quinn Martin, à laquelle on doit déjà « Les Inoubliables ». Ainsi, les chapeaux mous et les vieilles guimbardeuses seront-ils tout à fait amortis. La succès d'Éliott Ness appelle une descendance.

Toutefois, ici, au lieu d'être des super-héros, super-héros, se déplaçant dans un univers de convention où l'action est sur-dramatisée, les protagonistes du « Justicier » se déplacent dans les décors naturels de la vie quotidienne, et semblent avoir été pris dans le quotidien. C'est que leur « Justicier » ne soit pas un personnage inouï. Car, comme José Randall dans Au nom de la loi (feuilleton qui lance Steve McQueen), le Justicier « va gagner des

Rien de fondamental n'a changé cependant, et le Justicier appartient à l'entreprise — peut-être inconsciente — de façonnement des esprits américains que dénonce l'excellent documentaire Hearts and Minds (le Coeur et l'Esprit, prix George-Sadoul, Oscar du film non dramatique), qui est sorti la semaine dernière sur les écrans parisiens.

La force du genre réside dans la nature même de la société américaine, où le roman noir est une production culturelle authentique, et où Dashiell Hammett ou Horace McCoy sont des grands auteurs littéraires au point de vue, c'est-à-dire les ancêtres des créateurs du « Justicier ».

La qualité de séries comme « Le Justicier » est de montrer, si on ne s'arrête pas à l'intrigue, l'envers du « rêve américain ». Mais que peuvent offrir des productions européennes, catalogues servilement et avec peu de moyens sur le même modèle. Pourvu que ce ne soit pas le « rêve européen ».

MARTIN EVEN.

ÉTÉ MINIMUM SUR FR 3

Le conseil d'administration de FR 3 a décidé, « afin de tenir compte des changements qu'apporte dans la vie quotidienne des Français la période des vacances » (et sans doute pour des raisons d'ordre budgétaire), de réduire sa grille de programmes entre le 15 juillet et le 31 août.

JEUDI 8 MAI

— M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, répond aux questions d'Étienne Mougoutte, sur Europe 1, à 19 h. 30.
— Mlle Ariette Lagulier expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.
— M. Jean Surozanyan, ministre des affaires étrangères, est interviewé au cours du magazine

D'une chaîne à l'autre

A cette époque, les soirées commencent à 20 heures par les actualités régionales ; à 20 h. 20, passeront des films, du lundi au jeudi ; « La vie filmée » (un

TRIBUNES ET DÉBATS

« Satellite », sur TF 1, à 21 h. 20.
— Le magazine d'inter-soir (19 h. 20, France-Inter) évoque la guerre des ondes, entre 1940 et 1944, avec les voix de Jacques Duchassa, Jean Oberlé, Pierre Bourdan, Maurice Schumann, commentateurs de la France libre, et celles de Jean Ferdinand

montage sur l'époque 1930-1960 à partir de documents d'amateurs, et « Les dossiers noirs » (rediffusion de documents de l'ex-troisième chaîne) le vendredi, et une seconde projection du feuilleton Les Bousardi le samedi. La soirée du dimanche débutera à 20 h. 30 et sera consacrée à des dramatiques, la plupart originales, en guise de soirée, en fin de semaine. Tous les soirs, en fin de programmes, bulletin national d'informations.

NET (Stuttgart), Philippe Henriot, Marcel Déat, Jean Hérodias-Pagnis (Radio-Paris). Des enregistrements du général de Gaulle et du maréchal Pétain seront également diffusés.

— Le C.G.T. a nationalisé des jeunes agriculteurs exprime son opinion à la « Tribune libre », de FR 3, à 19 h. 40.

LES PROGRAMMES JEUDI 8 MAI

- CHAÎNE I : TF 1
20 h. 35 Série : Maîtres et valets. « Les deux exilés », d'A. Shaughnessy, avec D. Lantoni, R. Curney, N. Pagetti, S. Williams.
21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellites », de J.-F. Chauvel.
22 h. 20 Variétés : Le club de dix heures, prod. J. Chabannes et L. Feyrer.
- CHAÎNE II (couleur) : A 2
20 h. 35 Opérette : M. Choufleur restera chez lui le 24 janvier 1833, de Saint-Rémy. Musique de J. Offenbach. Réal. et mise en scène de Claude Baudouin. Avec J. Bonnard, F. Lacombe, F. Bourdard. Choufleur, riche parvenu, organise une soirée pour laquelle il annonce le concours d'une comédienne et de deux chanteuses d'opéra célèbres. Les études se déstabilisent. Choufleur, sa fille Ernestine et Babette, jeune compositrice et de celle-ci, vont les remplacer au pied levé.
22 h. 10 Alain Decaux raconte : « Louis II de Bavière ».

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « Tout ce que la ciel permet », de D. Sirk (1955), avec J. Wyman, E. Hudson, Ch. Drake, V. Grey.
Une femme, venue et encore jeune, habite dans un cottage de Nouvelle-Angleterre, s'oppose à un mariage qu'elle voudrait épouser. Ses grands enfants et la société de bourgeois à laquelle elle appartient sont hostiles à ses projets.

FRANCE-CULTURE

20 h. Théâtre d'été : « Un homme et Dieu », de G. Marcel, avec E. Riva, M. Klein, P. Darbon, M. Vitoli, (real. J. Pellin-Walck), suivi d'un débat avec G. Goussier, J. Deschamps, G. Hacquart et L.-A. Marcel ; 21 h. 30. Concert avec Goffin Picon ; 21 h. De la nuit ; 22 h. 30. Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Soirée lyrique : « Le Couronnement de Popo », actes II et III (Monteverdi), avec H. Donath, E. Scarpato, C. Bernier, P. Emmanuel, S. Lucero, Concerto Musica de Vienne, direct. N. Harnoncourt ; 22 h. 45 (S.). Clair dans la nuit ; 23 h. Jazz vivant : La société de Steve Lacy.

VENREDI 9 MAI

CHAÎNE I : TF 1

- 20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Hélène au joie de vivre », d'A. Roussin et M. Gray, avec F. Christophe, J. Morel, C. Saivart, H. de Lapparent.
Rapports aux côtés de Médias, après la guerre de Troie. Hélène, femme de mœurs, se consacre à ses devoirs maternels. C'est à Hélène que Médias destine sa fille Hermione. Mais celle-ci — qui tient de sa mère — ne se laisse pas faire : la tragédie grecque transposée en drame bourgeois.
22 h. 10 Sports : Championnats d'Europe de judo.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

- 17 h. 30 Concert. Orch. philh. de Radio-France, dirigé par J. Loughran. Soliste : D. Rankl. Trépas concert pour piano et orchestre (Berlioz).
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Une Sténo à Paris.
20 h. 35 Variétés : Bouvart en liberté. Avec Julien Clerc.
21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes de B. Pivrot : « De quels maux souffrent les médecins ? »
Avec le professeur Mikulovics (« Le Mandat », « Les temps d'été », « Le docteur J.-F. Escande (« Les Médicaments »), Mme J. Neuvic (« Le Drame mon fils », « Une mère et les médecins »), le docteur Stora (« Les Douleurs du docteur »).

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 22 h. 55 Club-club : « L'Année dernière à Marienbad », d'A. Resnais (1961), avec D. Seyrig, G. Albertazzi, S. Pittoré (N).
Dans un château de Bohême, transformé en hôtel de luxe, un homme cherche à persuader une femme qu'il l'a rencontrée un an plus tôt et qu'ils se sont aimés. Le film est une œuvre de jeunesse, écrite ou faite, ou les deux.
- CHAÎNE III (couleur) : FR 3
20 h. 5 Emissions régionales.
20 h. 35 Documentaire : Évasion au Nord-Yémen (deuxième partie). « Au cœur des tribus ».
21 h. 35 Documentaire : « La Jeep », de B. Gantillon.
- FRANCE-CULTURE
20 h. (S.). La musique et les hommes : Michel-Ange et l'univers musical, par M. Bernard ; 22 h. 30. Entrées avec Goffin Picon, par C. Allard ; 22 h. De la nuit ; 23 h. 30. Poésie.
- FRANCE-MUSIQUE
20 h. 30 (S.). Soirée lyrique : « L'Éclaircie », de G. Bizet, avec G. Bismuth, M. Vitoli, (real. J. Pellin-Walck), suivi d'un débat avec G. Goussier, J. Deschamps, G. Hacquart et L.-A. Marcel ; 21 h. 30. Concert avec Goffin Picon ; 21 h. De la nuit ; 22 h. 30. Poésie.

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Syndicats et direction d'Usinor-Dunkerque campent sur leurs positions

Commenté il y a près de deux semaines, la grève des sidérurgistes d'Usinor-Dunkerque s'est étendue à la plus grande partie du personnel du complexe sidérurgique. Des débrayages de solidarité ont déjà eu lieu ou sont annoncés dans d'autres usines du groupe Usinor. Les dirigeants du C.G.T. et du C.F.D.T. de la sidérurgie doivent se rencontrer vendredi 3 mai à Paris, pour envisager les modalités d'un élargissement de l'action au plan national.

À Dunkerque, la direction de l'usine, qui s'est installée dans les bureaux de son service social au centre de la ville, affirme qu'elle est disposée

à recevoir une délégation des grévistes, à condition que ceux-ci évacuent les bureaux et installations qu'ils occupent. Elle a d'autre part annoncé le dépôt d'une plainte pour détournement de la liberté du travail.

De leur côté, les militants syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. ont renforcé les barricades établies autour de l'usine et ont affirmé leur détermination de développer l'action pour obtenir l'indemnisation totale des jours chômés et une augmentation uniforme de 250 francs. De part et d'autre on se prépare, semble-t-il, à une guerre tranchée.

SUR LA BARRICADE

Dunkerque. — Ce pourrait être le début d'une pièce de Brecht. Un métro, quelques poutrelles, un traquet renversé, composent un barrage de fortune, à l'entrée des chantiers. Les bandes blanches aux lettres rouges « C.G.T.-C.F.D.T. » ressemblent à un drapeau mouillé, glorieusement accroché à la barricade entre deux escarmouches.

Dans le guichet de l'entrée, un plein chariot de barreaux d'aluminium dérobés dans l'atelier des convertisseurs.

De notre envoyé spécial

comme de brume. Les hommes casqués frissonnent sous leurs pulls de laine et leurs vestes kaki. Il est cinq heures du matin.

Toute la nuit, les piquets de grève ont veillé jusqu'à l'aube de la relève. Ils contrôlent les accès principaux d'Usinor, les grands bureaux de l'administration, la plupart des ateliers. Ils jouent aux cartes, écoutent la radio. Quand arrivent, presque à vide, les cars qui déversent un temps normal des brigades entières d'ouvriers, on laisse entrer plusieurs dizaines de non-grévistes, salués tout au plus par quelques investives : « Tiens, où les jesses ».

L'ensemble du site industriel d'Usinor-Dunkerque — 50 kilomètres carrés d'ateliers, de grues, de voies ferrées — est comme paralysé à l'aube de ce nouveau jour de grève. Tout y est silencieux, en guise de manifestation, au loin, derrière les hauts fourneaux jouxtant le port minéralier, les cloches de l'Ascension qui alternaient avec le son lugubre d'une

mis à la disposition des grévistes par une municipalité de gauche un meeting réunissant mercredi 7 mai après-midi, comme d'habitude, un millier de militants en casquette et en vareuse. Les représentants des deux syndicats ont, une fois encore, contesté la thèse de M. C. Lemaire, directeur de l'unité Dunkerque, qui affirme que l'ordre de travail se trouvait en danger.

« Quand la maîtrise a vidé les mélanges », affirme-t-il, « leurs, la fonte liquide était belle à 1 200 °C, alors que la température normale est de 1 100 °C. Croit-on que les hommes des lampeurs, connaissant leur métier, aient laissé se perdre l'argent de la pignesse ? »

Il y a un an déjà...

D'od vient alors que l'on compte, au sein du personnel à des centaines de grévistes sur les onze mille salariés d'Usinor-Dunkerque, et que l'usine soit devenue cette sorte de camp retranché, gardé soigneusement par des unités de troupes de l'Armée de terre, derrière les hauts fourneaux jouxtant le port minéralier, les cloches de l'Ascension qui alternaient avec le son lugubre d'une

Ter une telle mesure, d'abord en employant du personnel à des travaux d'entretien, ensuite en lui faisant prendre par avance ses congés supplémentaires, sans amputer les droits aux congés payés normaux. Mais une chute de 40 % des commandes en février dernier, l'a conduit à recourir au chômage partiel. Cette fois, la perte de salaires s'élevait à 10 %.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. décidaient alors d'engager la lutte sur les deux objectifs choisis par les travailleurs : indemnisation de la perte de salaire technique par une augmentation uniforme des salaires de 250 F par mois.

Pour la C.G.T., qui a accusé un responsable aux élections des délégués du personnel d'Usinor, Dunkerque, en mars dernier, mais qui reste néanmoins majoritaire avec 56 % des voix, il s'agissait de renforcer la confiance des militants, quelques semaines après le semi-échec de la grève de 1974, attribuée à la rupture du front syndical. Le slogan « Usinor nous paye » est devenu le cheval de Troie d'une nouvelle tactique visant à opposer une résistance unitaire aux restrictions décidées par les patrons monopolistes, responsables de la crise.

Selon M. Bernard Lemaire, un des dirigeants C.G.T. des sidérurgistes et métallurgistes du Nord-Pas-de-Calais, le trust Usinor a réalisé un bénéfice net de 168 millions de francs en 1974, soit 3,17 % de plus qu'en 1973, et un chiffre d'affaires de 5 milliards 396 millions de francs, soit 5,01 % (bien sûr) de plus qu'en 1973, alors que la masse salariale représentait, en 1972, 22,27 % du produit (chiffre d'affaires plus produit financier) — 20,36 % en 1973, et seulement 16,32 % en 1974.

Cadences et chômage

Pour la C.F.D.T., il fallait « comme chez Léo » démontrer que les dirigeants consentent à quelques restrictions techniques et orientent la production vers de nouveaux marchés.

Au-delà de ces revendications du moment, un mécontentement latent se manifestait dans ce complexe industriel gigantesque, où l'investissement social, notamment au plan de l'organisation du travail et de la vie familiale, n'a pas toujours été à la mesure des investissements économiques et où le taux de fréquence des accidents du travail (une vingtaine d'accidents mortels depuis 1969) est passé de 3,80 % en 1971 à 4,06 % en 1972 et à 5,18 % en 1973.

« Les cadences », nous déclare M. Jacques Deroc, délégué C.F.D.T. d'Usinor-Dunkerque, « ont été ce qui a empêché les hommes, à qui l'on fait faire aujourd'hui vingt-quatre heures par poste de huit heures, alors que les normes de sécurité commandent de n'en faire que vingt. Après cela, on nous dit d'aller cinq jours par mois au chômage. N'est-ce pas se moquer des gens ? »

« C'est en attitude, regard bien troué et profil de coq, ce leader encore jeune dissimule sous une apparence honnête une remarquable roublardise. Il est le bête noir des patrons d'Usinor. Son collègue cégétiste, M. Roger Lamolette, a moins l'air d'un syndicaliste musqué que d'un appariteur de l'ordre, subtilement glissé parmi les métallos. Tous deux se sont, semble-t-il, réconciliés — car ils étaient quelque peu brouillés — dès le 28 avril lorsque, brusquement, les ouvriers de l'aciérie n° 2 décidèrent à 21 heures de cesser le travail, d'abandonner les mélanges — sortes de crusuets où se déverse la coulée du métal en fusion — et, dans un second temps, de s'emparer des bureaux de la direction.

LA GRÈVE DE L'E.G.F. A ÉTÉ TRÈS SUIVIE

La grève déclenchée mercredi 7 mai par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et cadres de l'Éclaircie par la généralisation de l'act « comme chez Renault », a par la C.G.T. et la C.F.D.T. à lui donner un retentissement national. Pour les grévistes, il s'agit d'une première victoire. « Pourrait, soupira M. Jacq Deroc, ce que nous voulions, c'était d'être plus près de la grève, c'est-à-dire de la grève ».

Toujours est-il que les revendications du conflit sont aujourd'hui déjà multiples. L'acti-voine de Creusot-Loire est o-gée de faire venir la fonte li-que de Denain. L'usine d'air alimentant en oxygène la sidér-gie dunkerquoise a l'est comm-foest, à d'ôter deux fois le feina-ge du trafic des mines et des charbons au port, s'accentués au cours des dern-jours, et les dockers, par soli-rité, auraient refusé de déchar-tris carons.

Descomis l'affaire dépasse le cadre d'Usinor-Dunkerque et l'acti-voine de la généralisation de l'act « comme chez Renault », a par la C.G.T. et la C.F.D.T. à lui donner un retentissement national. Pour les grévistes, il s'agit d'une première victoire. « Pourrait, soupira M. Jacq Deroc, ce que nous voulions, c'était d'être plus près de la grève, c'est-à-dire de la grève ».

Quelques incidents ont été signalés. Ainsi, à Montpelier, un agent de police a tiré un coup de revolver sur le père d'une voiture conduite par deux conseillers de l'E.G.F., venant d'effectuer un opéra-tion de déchargement de courants sur un transformateur.

À Livarot (Calvados), une fabrique de meubles, mécontent des congés de travail, s'est rendu, escorté son personnel — une vingtaine personnes — jusqu'au centre E.D. de la ville et a occupé les locaux jusqu'au rétablissement de l'acti-voine.

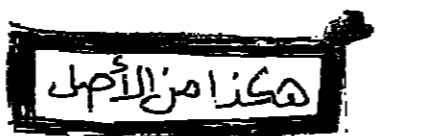
Les syndicats réunis en fin d'après-midi de mercredi ont demandé à la direction une réunion dans les prochains jours. La C.F.D.T., quant elle, entend poursuivre l'action de la population salariée et les revendications des ouvriers de central thermiques et la direction de répondre aux revendications des vendredis.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 7 mai M. Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault, a évoqué la situation de l'emploi en Languedoc-Roussillon, indiquant notamment que 11,6 % de la population salariée y est touchée par le chômage, alors que la moyenne nationale est de 5,9 %.

Dans sa réponse, M. Michel Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a reconnu les difficultés de cette région et constaté que « le marché du travail y est particulièrement tendu ». Il a indiqué que le ministère du Travail procédait à l'examen des motifs de l'insécurité, notamment dans le bâtiment et que lui-même recherchait les moyens pour encourager les entreprises créatrices d'emploi à se décentraliser dans cette région.

L'APPI VOUS INVITE À RENCONTRER LEU CREATI MARCHÉ DE LA CREATI



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Les Jeunes Agriculteurs proposent la création d'un Office national du vin

« 50 ans font un jour que nous nous déplaçons en arroseurs de vignes nous le ferons. » C'est en ces termes que M. Louis Lauga, président du Centre national des jeunes agriculteurs, a présenté devant la presse, mercredi 7 mai, ses propositions de son organisation face à la crise viticole.

Le C.N.J.A. demande la création d'un Office national interprofessionnel des vins. « Tout le monde déclare un office, mais nul ne le conçoit de la même façon. Nous ne voulons pas que l'Office achète et vende mais qu'il régule le marché », a-t-il précisé. Au lendemain des manifestations des viticulteurs, pour répondre les problèmes d'équilibre et de qualité engendrés par des rendements excessifs, le C.N.J.A. entend remettre cette initiative aux pouvoirs publics.

« C'est un pouvoir considérable mais nécessaire », selon le C.N.J.A. « L'Office devrait exercer. Cet instrument paraît de gestion du marché d'occuper de tous les types de vins — A.O.C., V.D.Q.B., vins de tables — et regrouperait producteurs, négociants et distributeurs. Il aurait plusieurs fonctions : — Prévoir et gérer le

marché; — Aider toutes les initiatives possibles en matière de politique commerciale d'exportation, de stockage; — Mettre sur pied des mécanismes pour mieux connaître le marché des vins.

Les propositions du C.N.J.A. coïncident avec la nomination par le conseil des ministres du mercredi 7 mai, comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions datées du 8 mai, de M. Yves Bentegeac, secrétaire général de la préfecture du Var, comme délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne.

(Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Institut national des études économiques (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Guyane-Française (1958), puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa plusieurs postes au Bénédictin Central, comme directeur adjoint des finances, inspecteur des affaires administratives et enfin conseiller du ministre des finances (1969). De retour en France, il fut chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de M. Roger Moris, Alexandre Stein, Pierre Douzel et André Chadeau. Depuis août 1972, M. Bentegeac est secrétaire général du V.A.)

COMMERCE

Vers une charte de la consommation

LES PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS MÉRITENT SOUVENT APPROBATION, déclare le parti socialiste.

Une délégation de onze associations nationales signataires de la proposition de loi-cadre sur la consommation (de 30 avril) a été reçue mercredi 7 mai par le parti socialiste, annonce un communiqué du bureau exécutif du P.S. Le parti socialiste se déclare « favorable à toute initiative susceptible d'aboutir à une meilleure prise en compte des intérêts des consommateurs et à une réflexion approfondie sur les questions de consommation ». C'est notamment sur le projet de loi-cadre proposé par ces onze associations que le parti socialiste a exprimé ses vues.

« Cependant, poursuit le communiqué du P.S., ce projet ne saurait remplacer une réflexion plus profonde », portant notamment sur la place que doit avoir la consommation dans l'économie et sur le rôle des consommateurs dans une société socialiste de type autogestionnaire. C'est pour ouvrir la confrontation nécessaire à cette réflexion que le parti socialiste a reçu la délégation des groupements de consommateurs.

La proposition présentée il y a huit jours par les organisations nationales de consommateurs, document d'une trentaine de pages, présente notamment le renforcement de l'actuel Institut national de la consommation par un organisme technique où les consommateurs — aux côtés desquels siègent les représentants des producteurs et des distributeurs — seraient largement majoritaires. Elle suggère aussi toute une série de réformes pour contrôler la distribution et la publicité, mieux informer et former les usagers, empêcher la vente de produits nuisibles à la santé, permettre aux consommateurs d'agir plus facilement en justice contre les abus qu'ils dénoncent.

COMMERCE

LES PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS MÉRITENT SOUVENT APPROBATION, déclare le parti socialiste.

Une délégation de onze associations nationales signataires de la proposition de loi-cadre sur la consommation (de 30 avril) a été reçue mercredi 7 mai par le parti socialiste, annonce un communiqué du bureau exécutif du P.S. Le parti socialiste se déclare « favorable à toute initiative susceptible d'aboutir à une meilleure prise en compte des intérêts des consommateurs et à une réflexion approfondie sur les questions de consommation ». C'est notamment sur le projet de loi-cadre proposé par ces onze associations que le parti socialiste a exprimé ses vues.

« Cependant, poursuit le communiqué du P.S., ce projet ne saurait remplacer une réflexion plus profonde », portant notamment sur la place que doit avoir la consommation dans l'économie et sur le rôle des consommateurs dans une société socialiste de type autogestionnaire. C'est pour ouvrir la confrontation nécessaire à cette réflexion que le parti socialiste a reçu la délégation des groupements de consommateurs.

La proposition présentée il y a huit jours par les organisations nationales de consommateurs, document d'une trentaine de pages, présente notamment le renforcement de l'actuel Institut national de la consommation par un organisme technique où les consommateurs — aux côtés desquels siègent les représentants des producteurs et des distributeurs — seraient largement majoritaires. Elle suggère aussi toute une série de réformes pour contrôler la distribution et la publicité, mieux informer et former les usagers, empêcher la vente de produits nuisibles à la santé, permettre aux consommateurs d'agir plus facilement en justice contre les abus qu'ils dénoncent.

L'INDICE SUISSE DES PRIX A LA CONSOMMATION A PROGRESSÉ DE 0,2 EN AVRIL PAR RAPPORT À MARS ET DE 0,2 % PAR RAPPORT À AVRIL 1974.

Le chiffre de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1975 par rapport à mars et de 0,2 % par rapport à avril 1974.

CONJONCTURE

L'EMPRUNT GROUPE DE 5 MILLIARDS SERA LANCÉ LE 21 MAI

Par 186 voix contre 92 (P.C., P.S., rad. de g.), le Sénat a adopté le projet de loi autorisant l'émission d'un emprunt groupé d'un maximum de 5 milliards de francs en vue de relancer les investissements. Ce texte a donc désormais force de loi.

À la demande de M. Coué du Furet (Union centriste), rapporteur général de la commission des finances, M. Poncelet, secrétaire d'État aux finances, a confirmé qu'un part de 50 % du produit de l'emprunt serait réservée aux P.M.E. Pour le lancement de cet emprunt de cinq ans, au taux nominal de 10,80 %, il s'agit d'assurer, a dit M. Poncelet, le financement d'investissements supplémentaires et nouveaux. Les programmes devront être lancés avant le 31 décembre 1975 et achevés avant le 31 décembre 1976. Les prêts seront assortis d'une contrepartie ramenant le taux à 6,5 % pendant les cinq premières années et d'un différé d'amortissement de cinq ans. Les investissements réalisés pourront permettre de retrouver le rythme de croissance et de créer des emplois nombreux.

Les conditions seront proches de celles du marché : emprunt à quinze ans, avec différé de remboursement de cinq ans, au taux nominal de 10,80 %, et il s'agit d'assurer, a dit M. Poncelet, le financement d'investissements supplémentaires et nouveaux. Les programmes devront être lancés avant le 31 décembre 1975 et achevés avant le 31 décembre 1976. Les prêts seront assortis d'une contrepartie ramenant le taux à 6,5 % pendant les cinq premières années et d'un différé d'amortissement de cinq ans. Les investissements réalisés pourront permettre de retrouver le rythme de croissance et de créer des emplois nombreux.

CONJONCTURE

LES ENTREPRISES PUBLIQUES VONT POUVOIR LANCER DES MAINTENANT DES COMMANDES SUPPLÉMENTAIRES.

« L'emprunt groupé de 5 milliards de francs destiné aux investissements productifs des entreprises privées sera lancé le 21 mai. L'instruction des demandes de prêts a d'ores et déjà commencé », a fait savoir le gouvernement dans le communiqué publié mercredi 7 mai. Il a précisé que ces différents projets allaient se traduire par des commandes d'un montant de 10 milliards de francs à la France en 1975, soit plus de deux fois le montant des commandes passées l'année dernière (4 milliards de francs).

Au conseil des ministres L'AIDE À L'EXPORTATION

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte au conseil des ministres du mercredi 7 mai (voir nos dernières éditions du 8 mai) des missions qu'il a accomplies à l'étranger. Le communiqué ajoute : « Il a fait part de ses réflexions sur la réorganisation des services d'assistance à l'exportation. Il a insisté sur la nécessité d'accroître la coopération entre les pouvoirs publics et les milieux professionnels et sur l'effort d'information et de conseil à consentir en faveur des petites et moyennes firmes exportatrices. »

D'autre part, « les projets de loi autorisant l'approbation de conventions de double imposition avec la Roumanie et le Traité de l'approbation d'une convention sur l'encouragement et la protection des investissements avec l'Égypte ont été adoptés. »

La nationalisation de l'électricité dans les DOM

Un projet de loi portant nationalisation de l'électricité dans les départements d'outre-mer a été adopté par le conseil des ministres du mercredi 7 mai. Le communiqué (voir « le Monde » daté 8 mai) précise : « A compter du 1^{er} juin 1975, et après paiement des indemnités dues aux ayants droit, les biens et obligations des organismes assurant la production, le transport et la distribution d'électricité dans ces départements seront transférés à l'État français. Le personnel affecté à ces activités sera intégré au personnel de l'électricité de France. »

INDÉPENDANCE DU OHMAGE — M. Hamel, député républicain indépendant du Rhône, s'est inquiété mercredi 7 mai à l'Assemblée nationale des retards enregistrés dans l'application de l'accord sur l'indemnisation des travailleurs licenciés pour raison économique. M. Durieux, ministre du travail, a précisé qu'en mars on estimait à environ trente mille le nombre des bénéficiaires et qu'il semblait d'après les derniers chiffres, que ces derniers soient actuellement entre cinquante mille et soixante mille.

AFFAIRES

L'offre publique d'échange lancée par Denain-Nord-Est sur les actions Marine-Firminy a échoué

L'offre publique d'échange (O.P.E.) lancée le 5 décembre 1974 par le groupe sidérurgique Denain-Nord-Est sur le capital de la société Marine-Firminy, suspendue le 27 décembre suivant, à la demande de la Commission de l'émission d'un emprunt groupé d'un maximum de 5 milliards de francs en vue de relancer les investissements. Ce texte a donc désormais force de loi.

Une telle offre était prévue dès les premiers jours de l'offre publique, lorsque la Compagnie lorraine (groupe Wendel) entreprit de faire échouer en acquérant, en Bourse, près de 30 % des actions Marine-Firminy, dont le cours s'éleva durablement au-dessus de celui de la société. Les offres d'échange. Fin décembre, la Commission de la C.R.E. avait bien tenté d'imposer un armistice en faisant suspendre l'O.P.E. et en interdisant à la Compagnie lorraine tout nouvel achat. Mais, quelques jours après, le baron Empain, qui détient depuis un an 32 % de Marine-Firminy, déclarait vouloir s'associer avec la Compagnie lorraine pour gérer Marine-Firminy et surtout transférer la filiale commune avec Schneider.

Dès lors la cause était entendue, les deux partenaires représentant 62 % de la société convoquée. Placée, comme le gouvernement français, devant le fait accompli, la Commission européenne avait publié un communiqué dans lequel le baron Empain et, éventuellement, Denain-Nord-Est ne devaient que 10 % d'une société Marine-Firminy créée par les apports de la Compagnie lorraine. C'est

AFFAIRES

EXXON EST DEVENUE LA PREMIÈRE ENTREPRISE INDUSTRIELLE AMÉRICAINE

La compagnie pétrolière Exxon — ex-Standard Oil of New Jersey (Esso) — a remplacé General Motors en tête du classement des entreprises industrielles américaines établi par le magazine Fortune. La firme automobile y occupait depuis vingt ans la première place. Le classement 1974 redit un double mouvement : d'une part, la montée des compagnies pétrolières qui enregistrent un fort accroissement de leurs ventes d'automobiles à la suite de la hausse des prix du pétrole et de celui d'Exxon est passé de 25,7 milliards de dollars en 1973 à 42,06 milliards en 1974, d'autre part, un net recul des fabricants d'automobiles. Chrysler, par exemple, qui figurait à la sixième place du palmarès de Fortune en 1973, n'est plus que dixième. Depuis plusieurs années les exportations sont supérieures à la moitié de la production.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTIERS DE BUREAU Behin réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital.

La Société Française de Métiers de Bureau (S.F.M.B.) a été réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital. Ronovickia détient désormais 50,31 % du marché français des membres métalliques de bureau.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTIERS DE BUREAU Behin réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital.

La Société Française de Métiers de Bureau (S.F.M.B.) a été réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital. Ronovickia détient désormais 50,31 % du marché français des membres métalliques de bureau.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW YORK

Irégulier
L'irrégularité a prévalu mercredi à Wall Street. En début de séance, de nouvelles prises de bénéfices consécutives aux hausses de la semaine dernière ont entraîné un repli. Mais, finalement, en fin de séance, quelques achats ont permis à l'indice Dow Jones de clôturer à 836,44, en hausse de 1,72 point. Le nombre des hausses l'emporte de peu sur celui des baisses. Parmi les divers compartiments, des gains substantiels ont été notés aux ordinateurs, avec une hausse sensible pour I.B.M. ainsi qu'aux cinémas (Disney). Tendances soutenues aux textiles, pétroles, électroniques et alimentaires.

Des baisses ont cependant été notées parmi les valeurs sidérurgiques, mécaniques, les compagnies d'électricité et les fabricants d'aluminium.

L'activité a été un peu moins vive que mardi : 22,25 millions de titres ont changé de mains contre 25,41 la veille.

Indices Dow Jones : transports, 170,83 (+ 0,45) ; services publics, 75,47 (+ 0,22).

TROIS PEIGNAGES DE LAINE REGROUPENT LEURS ACTIVITÉS

(De notre correspondant.)
Lille. — Un regroupement dans les peignages de laine de Roubaix-Tourcoing est en cours. Il concerne le peignage Amédée Prouvoost (près de 1 500 salariés) et le peignage de Beauraupaire à Roubaix, et le peignage des France à Tourcoing. Ce projet a été présenté aux comités d'entreprise des trois sociétés concernées le mercredi 7 mai : 540 personnes seraient touchées par des mesures de licenciement : 250 aux peignages Beauraupaire, 290 aux peignages des France.

Le groupement régional des industries textiles (G.R.I.T.) a publié un communiqué dans lequel il déclare : « La situation actuelle de l'industrie lainière internationale, caractérisée par une baisse importante de la consommation de laine et un développement d'une concurrence sévère entre les peignages européens. Quelques peignages français se voient ainsi contraints à procéder à des regroupements de leur activité dans le but de préserver le plus d'emplois possible et d'offrir à leurs clients les meilleurs services aux meilleurs prix. Cette nouvelle opération de regroupement, dans la réalisation progressive s'étendrait sur plusieurs mois, entraînerait la progression du peignage français et devrait au négoce de laine d'un outillage efficace et pour affronter la concurrence internationale. »

Au terme de ce regroupement neuf peignages seulement resteraient en activité en France : huit dans le Nord-Pas-de-Calais, dont six à Roubaix-Tourcoing, et un dans la région de Mazingarbe.

La France avec une production de 7 000 tonnes de peignage de laine est largement en tête des pays européens devant l'Angleterre et l'Italie.

Si les importations de peignées sont négligeables (entre mille et deux mille cinq cent tonnes par an), par contre l'industrie du peignage de laine française est fortement exportatrice. Depuis plusieurs années les exportations sont supérieures à la moitié de la production.

Selon « Fortune »

EXXON EST DEVENUE LA PREMIÈRE ENTREPRISE INDUSTRIELLE AMÉRICAINE

La compagnie pétrolière Exxon — ex-Standard Oil of New Jersey (Esso) — a remplacé General Motors en tête du classement des entreprises industrielles américaines établi par le magazine Fortune. La firme automobile y occupait depuis vingt ans la première place. Le classement 1974 redit un double mouvement : d'une part, la montée des compagnies pétrolières qui enregistrent un fort accroissement de leurs ventes d'automobiles à la suite de la hausse des prix du pétrole et de celui d'Exxon est passé de 25,7 milliards de dollars en 1973 à 42,06 milliards en 1974, d'autre part, un net recul des fabricants d'automobiles. Chrysler, par exemple, qui figurait à la sixième place du palmarès de Fortune en 1973, n'est plus que dixième. Depuis plusieurs années les exportations sont supérieures à la moitié de la production.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTIERS DE BUREAU Behin réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital.

La Société Française de Métiers de Bureau (S.F.M.B.) a été réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital. Ronovickia détient désormais 50,31 % du marché français des membres métalliques de bureau.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW YORK

Irégulier
L'irrégularité a prévalu mercredi à Wall Street. En début de séance, de nouvelles prises de bénéfices consécutives aux hausses de la semaine dernière ont entraîné un repli. Mais, finalement, en fin de séance, quelques achats ont permis à l'indice Dow Jones de clôturer à 836,44, en hausse de 1,72 point. Le nombre des hausses l'emporte de peu sur celui des baisses. Parmi les divers compartiments, des gains substantiels ont été notés aux ordinateurs, avec une hausse sensible pour I.B.M. ainsi qu'aux cinémas (Disney). Tendances soutenues aux textiles, pétroles, électroniques et alimentaires.

Des baisses ont cependant été notées parmi les valeurs sidérurgiques, mécaniques, les compagnies d'électricité et les fabricants d'aluminium.

L'activité a été un peu moins vive que mardi : 22,25 millions de titres ont changé de mains contre 25,41 la veille.

Indices Dow Jones : transports, 170,83 (+ 0,45) ; services publics, 75,47 (+ 0,22).

TROIS PEIGNAGES DE LAINE REGROUPENT LEURS ACTIVITÉS

(De notre correspondant.)
Lille. — Un regroupement dans les peignages de laine de Roubaix-Tourcoing est en cours. Il concerne le peignage Amédée Prouvoost (près de 1 500 salariés) et le peignage de Beauraupaire à Roubaix, et le peignage des France à Tourcoing. Ce projet a été présenté aux comités d'entreprise des trois sociétés concernées le mercredi 7 mai : 540 personnes seraient touchées par des mesures de licenciement : 250 aux peignages Beauraupaire, 290 aux peignages des France.

Le groupement régional des industries textiles (G.R.I.T.) a publié un communiqué dans lequel il déclare : « La situation actuelle de l'industrie lainière internationale, caractérisée par une baisse importante de la consommation de laine et un développement d'une concurrence sévère entre les peignages européens. Quelques peignages français se voient ainsi contraints à procéder à des regroupements de leur activité dans le but de préserver le plus d'emplois possible et d'offrir à leurs clients les meilleurs services aux meilleurs prix. Cette nouvelle opération de regroupement, dans la réalisation progressive s'étendrait sur plusieurs mois, entraînerait la progression du peignage français et devrait au négoce de laine d'un outillage efficace et pour affronter la concurrence internationale. »

Au terme de ce regroupement neuf peignages seulement resteraient en activité en France : huit dans le Nord-Pas-de-Calais, dont six à Roubaix-Tourcoing, et un dans la région de Mazingarbe.

La France avec une production de 7 000 tonnes de peignage de laine est largement en tête des pays européens devant l'Angleterre et l'Italie.

Si les importations de peignées sont négligeables (entre mille et deux mille cinq cent tonnes par an), par contre l'industrie du peignage de laine française est fortement exportatrice. Depuis plusieurs années les exportations sont supérieures à la moitié de la production.

Selon « Fortune »

EXXON EST DEVENUE LA PREMIÈRE ENTREPRISE INDUSTRIELLE AMÉRICAINE

La compagnie pétrolière Exxon — ex-Standard Oil of New Jersey (Esso) — a remplacé General Motors en tête du classement des entreprises industrielles américaines établi par le magazine Fortune. La firme automobile y occupait depuis vingt ans la première place. Le classement 1974 redit un double mouvement : d'une part, la montée des compagnies pétrolières qui enregistrent un fort accroissement de leurs ventes d'automobiles à la suite de la hausse des prix du pétrole et de celui d'Exxon est passé de 25,7 milliards de dollars en 1973 à 42,06 milliards en 1974, d'autre part, un net recul des fabricants d'automobiles. Chrysler, par exemple, qui figurait à la sixième place du palmarès de Fortune en 1973, n'est plus que dixième. Depuis plusieurs années les exportations sont supérieures à la moitié de la production.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTIERS DE BUREAU Behin réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital.

La Société Française de Métiers de Bureau (S.F.M.B.) a été réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital. Ronovickia détient désormais 50,31 % du marché français des membres métalliques de bureau.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTIERS DE BUREAU Behin réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital.

La Société Française de Métiers de Bureau (S.F.M.B.) a été réorganisée sous le contrôle de la compagnie britannique Ronovickia, qui vient d'acquiescer 50 % de son capital. Ronovickia détient désormais 50,31 % du marché français des membres métalliques de bureau.

Pourquoi les sociétés européennes choisissent le Connecticut

Des sociétés européennes de premier plan — BIC, Telefunken, Philips et autres — ont récemment choisi le Connecticut pour y lancer ou y développer leurs activités en Amérique.

Le Connecticut, desservant le plus riche marché des États-Unis (50 millions de personnes), offre d' uniques avantages :

- un réservoir inégalé de main-d'œuvre qualifiée et digne de confiance ;
- un réseau sans rival d'industries de services ;
- des institutions de formation, moyens de transport et services publics d'excellente qualité ;
- les meilleures conditions de vie d'Amérique ;
- la proximité de New-York (à une heure de voiture) ;
- une liste sans égale de partenaires potentiels pour des entreprises en commun.

L'État du Connecticut s'est assuré les services, comme Conseiller pour le Commerce en Europe, de Mr. Jon Alan James, conseiller en gestion bien connu à Bruxelles, qui assiste depuis plus de quinze ans les sociétés multinationales européennes et américaines dans le domaine de l'investissement à l'étranger.

On peut prendre contact avec Mr. James au cours du séminaire « Investissez aux États-Unis », les 13 et 14 mai, à l'hôtel Concorde-Lafayette, ou directement à son bureau, 209, avenue Louise, 1050, Bruxelles.

CONNECTICUT U.S.A.

L'AFPI VOUS INVITE A RENCONTRER 150 CRÉATIFS AU 2^e MARCHÉ DE LA CRÉATION

LE JEUDI 29 MAI 1975, DE 10 HEURES A 20 HEURES
Sofitel, Porte de Sèvres, 2, rue Croquet, 75015 Paris

Pour vous aider à faire le point sur les tendances publicitaires actuelles, 150 créatifs indépendants : concepteurs, rédacteurs, graphistes, studios de création, esthéticiens industriels, traducteurs, photographes, spécialistes de l'audio-visuel... vous présenteront individuellement, sur table, leurs références en publicité industrielle.

Par cette manifestation, l'AFPI espère contribuer à l'efficacité de vos méthodes de communication. Elle compte vivement sur votre présence le 29 mai et vous en remercie.

Pour toutes informations : ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA PUBLICITÉ INDUSTRIELLE
Commission Création - 30, rue d'Asstorg
75008 Paris. Tél. : 265-39-88.

